

Le Moyen Age

24245 - 03

De ville en ville



Muséobus
de la Communauté française



Le Moyen Age.
De ville en ville.

Exposition du Muséobus
de la Communauté française de Belgique

27 mars 2003

—

31 octobre 2004

Ministère de la Communauté française de Belgique
Direction générale de la Culture
Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques
Responsable du Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques :
Patrice Dartevelle, Directeur

Exposition

Coordination : Geneviève Rondeaux
Conception et réalisation : Geneviève Rondeaux et Céline de Viron
Réalisation graphique : Idées-Graph s.p.r.l.

Catalogue

Coordination et conception : Geneviève Rondeaux
Textes : Geneviève Rondeaux et Céline de Viron
Et auteurs : Maurice Evrard, Alain Marchandisse et Benoît Van den Bossche

Photographies : Histoires d'Images s.p.r.l., sauf mention contraire
Couverture : Benoît Clarys ©
Dactylographie : Natacha Meggio
Photocomposition et impression : Poot Printers

Equipe d'accueil du Muséobus

Geneviève Rondeaux, licenciée-agrégée en Histoire de l'Art et Archéologie
Céline de Viron, licenciée-agrégée en Histoire de l'Art et Archéologie

Adresse de contact

Muséobus de la Communauté française
Natacha Meggio, secrétaire
Parc industriel – Route de Marche
5100 Naninne
Tél. et fax 081/40.05.26
Courriel : museobus@cfwb.be

Préface

Depuis plus de vingt ans, le Muséobus confirme ses qualités d'outil pédagogique auprès du public scolaire. Le programme des expositions qu'il présente complète étroitement les programmes de l'enseignement grâce à la pertinence et à la souplesse de sa formule (« Si tu ne viens pas au musée, le musée viendra à toi »).

A la fois ludiques et scientifiquement rigoureuses, les expositions du Muséobus permettent aux jeunes générations de tâter « la chair » qui a fait l'Histoire, selon l'expression du grand historien français Jacques Le Goff.

Après s'être intéressé la saison dernière au monde rural médiéval autour de « la vie de château », le Muséobus s'attache cette année au monde urbain à la même époque.

Phénomène irréversible, le développement des villes a marqué à tout jamais nos sociétés. Leur organisation et leur volonté d'indépendance vis-à-vis du pouvoir féodal ont changé l'organisation sociale. Elles ont permis l'émergence d'une nouvelle élite, les bourgeois - lancés dans la finance - qui aujourd'hui encore, gouverne en grande partie le monde.

Ces marchands partiront à la conquête du monde à la recherche de nouveaux produits et marchés, permettront l'élargissement de la connaissance scientifique de la « vieille Europe ».

Leur rôle dans la culture est fondamental, autant dans les découvertes mais aussi dans l'importance qu'ils accordaient au mécénat ; ce dernier permettra l'efflorescence des arts dans nos contrées et au-delà.

Longtemps qualifiée de période obscure, et parfois dite « noire » par les anciennes écoles historiques, le Moyen-Age, enfin apprivoisé et étudié patiemment par des générations d'historiens, offre ses trésors les plus intimes.

Cette nouvelle exposition, consacrée aux villes au Moyen-Age, offrira certainement par les parallèles que l'on peut faire avec notre monde actuel, matière à réflexion quant au devenir de l'humanité dans son entièreté.

Martine Lahaye
Directrice générale

Avant-propos

A la suite de l'exposition « Le Moyen Age. De château en château », l'équipe du Muséobus vous invite à découvrir un deuxième volet de la période médiévale : la naissance des villes.

C'est dans le courant du XI^e siècle que se forment les premières villes, au confluent de deux rivières, au carrefour d'axes commerciaux, ou encore près d'une abbaye ou d'un château. La paix s'installe, la population augmente et le commerce dès lors se développe. Des « bourgs » entourés de murailles sont fondés grâce aux marchands de plus en plus puissants. Une nouvelle classe sociale va naître : celle des bourgeois. Peu à peu, la population urbaine cherche à obtenir des libertés juridiques, politiques et économiques. Les premières chartes sont accordées et les bourgeois obtiennent ainsi une indépendance de plus en plus grande. Ils se groupent en une commune puissante. La ville s'émancipe, elle devient un centre de productions, un lieu de rencontres lors des foires et des marchés, un lieu de culte.

En neuf panneaux, le visiteur pourra découvrir quelques aspects du Moyen Age urbain depuis la naissance des villes, en passant par les communes, l'image des rues médiévales, les confréries des métiers, le développement du commerce et de la monnaie ainsi que le rôle de l'Eglise.

Quatre vitrines proposent des pièces archéologiques, mises au jour dans nos régions, et permettent d'illustrer la vie quotidienne et les techniques médiévales.

Grâce à une maquette réalisée d'après un plan reconstitué de Huy, les visiteurs pourront se représenter de façon plus concrète l'image d'une ville à la fin du XIV^e siècle.

Le catalogue, dans un souci didactique, complète les textes des panneaux, décrit chaque objet et est agrémenté de textes d'auteurs. Que ces auteurs trouvent ici notre gratitude.

Comme par le passé, nos interlocuteurs privilégiés sont les écoles à qui le Muséobus apporte des documents variés (objets authentiques, copies, moulages, maquette), des textes didactiques qui peuvent étayer utilement les cours donnés par les enseignants. Mais il reste également ouvert à tous ceux qui habitent les régions éloignées des grands centres urbains.

Geneviève Rondeaux
Chargée de mission

Nous remercions vivement toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidés à réaliser l'exposition :

Madame Anne Cahen - Delhaye - Conservateur en chef a.i. aux Musées royaux d' Art en d'Histoire, Bruxelles
Monsieur Fernand Brose – Maître-graveur et enlumineur
Monsieur Médard De Brabander – Menuisier-ébéniste
Madame Claudine Deltour – Chef de département aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles
Monsieur Quentin Désiron – Chirurgien cardio-vasculaire, Chef de clinique Université de Liège
Monsieur Emile Devreese – Cordonnier
Monsieur Luc Engen – Conservateur de l'Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066, Musée communal, Huy
Monsieur Maurice Evrard – Archéologue amateur
Monsieur Léon Hauregard – Conservateur du Musée communal, Andenne
Monsieur Patrick Hoffsummer – Chargé de cours, Université de Liège
Monsieur Guido Hossey – Professeur d'Histoire
Monsieur André Joris – Professeur émérite de l'Université de Liège
Monsieur Albert Lemeunier – Conservateur du Musée d'Art religieux et d'Art mosan, Liège et Chargé de cours, Université de Liège
Madame Anne-Marie Lizin – Sénatrice - Bourgmestre
Monsieur Alain Marchandisse – Chercheur qualifié du F.N.R.S., Maître de conférences, Université de Liège
Madame Carmélia Opsomer - Chargé de cours, Université de Liège
Madame Hélène Remy - Première attachée à la Direction de l'Archéologie, Région wallonne, Namur
Madame Maryse Rixhon – Conservatrice du Musée du Jouet et de l'Enfant, Ferrières
Madame France Tilmant – Conservatrice du Musée des Francs et de la Famenne, Marche
Monsieur Bernard Tirtiaux – Maître-verrier
Monsieur Benoît Van den Bossche – Chargé de cours, Université de Liège, Histoire de l'Art du Moyen Age
Madame Claire-Marie Van Der Mensbrugge – Archéologue, Espace archéologique Saint-Pierre, Namur

Notre reconnaissance s'adresse également aux musées et institutions scientifiques qui ont contribué à cette réalisation :

Musée de la Céramique, Andenne
Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles
Musée du Jouet et de l'Enfant, Ferrières
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066, Musée communal, Huy
Musée des Francs et de la Famenne, Marche-en-Famenne
Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, Namur
Espace archéologique Saint-Pierre, Namur
Administration communale, Wellin

Les villes médiévales et leurs origines

Nos villes actuelles n'ont pas de limites visibles, ce sont des ensembles ouverts. Où commence la campagne aujourd'hui ? Difficile de répondre. Au Moyen Âge, la frontière est claire. Des enceintes de bois, de terre ou de pierre délimitent les villes, les ferment. Et les gens des campagnes qui désirent y entrer pour approvisionner les citadins sont contrôlés aux portes.

L'origine des villes

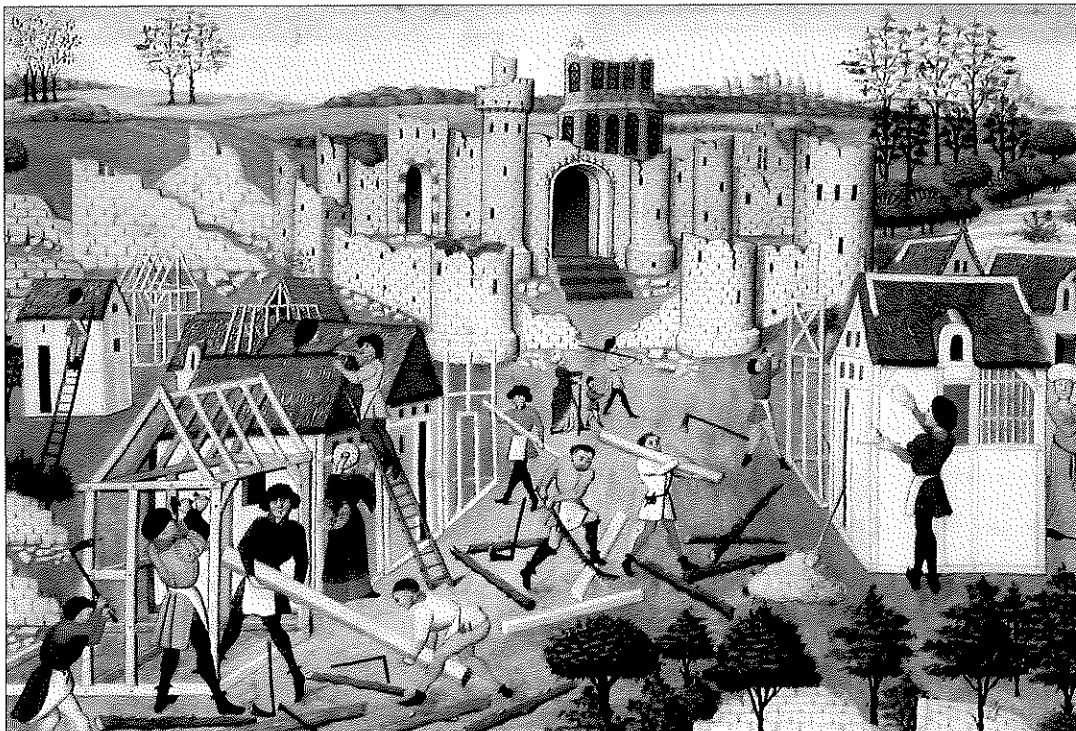
Les cités antiques, dont les origines remontent au temps de l'Empire romain, ne disparaissent pas, elles évoluent. Il est vrai que la plupart d'entre elles se replient à l'abri de leurs remparts et se vident de leurs habitants. Comme les « invasions barbares » font trembler la population, les marchands n'osent plus se lancer sur les routes peu sûres. Et les gens cherchent à se débrouiller avec ce qu'ils ont chez eux, sans importer. Ils quittent progressivement les villes et cultivent alors à la campagne autour des monastères et abbayes qui peuvent les protéger. Par contre, les cités où réside un évêque continu-

ent à abriter des habitants. Ces cités jouent un rôle administratif, étroitement lié à leur mission religieuse, et restent des villes importantes mais elles se protègent derrière des remparts, bien à l'abri des envahisseurs. A l'intérieur de ces remparts, les habitants aménagent leur cité dans un espace limité et ils ne se soucient plus des plans urbains antiques où les rues suivaient un tracé très régulier. Souvent, ils bâtissent en employant les pierres des monuments romains ou s'installent dans les anciens édifices publics. Aucune autorité ne peut encore imposer des règles d'urbanisme.

Les causes de l'épanouissement des villes

Plusieurs éléments permettent d'expliquer le réveil des villes ou la construction de villes neuves à partir du XI^e siècle :

- l'augmentation du nombre d'habitants : de l'an mil à 1300, la population d'Europe passe de plus ou moins trente millions d'habitants à septante-



La construction, manuscrit, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, d'après Christian Papeians, 1992.

quatre millions. Néanmoins, tout le monde ne déménage pas vers la ville ; seule une personne sur dix y habite. D'autres indices témoignent de cette augmentation de la population : la surface cultivée s'étend sur les terres vierges, les paroisses et les ordres monastiques se multiplient, les colonisations et les Croisades se risquent de plus en plus loin, l'homme gagne du terrain sur la mer en endiguant certaines côtes...;

- la reprise du commerce : dans certains endroits, l'agriculture et les élevages locaux ne suffisent plus à nourrir tout le monde. Dans d'autres, l'abondante main-d'œuvre produit plus que nécessaire, c'est le cas aussi pour l'artisanat où, en plus, les techniques s'affinent. Les marchands réalisent qu'ils peuvent tirer de gros profits en achetant les marchandises là où elles sont abondantes et bon marché puis en les revendant plus chers là où elles sont rares. Par ailleurs, les voies de communication et les moyens de transport sont améliorés. Les marchands retournent donc plus rassurés sur les routes et les rivières surtout que la paix règne au XI^e siècle ;

- le prestige de l'Eglise : par ses ressources et son pouvoir mais aussi parce qu'elle offre une certaine protection, l'Eglise attire la population autour de ses bâtiments (cathédrale, église, monastère, abbaye...qui sont parfois des centres de pèlerinage) ;

- les différents pouvoirs en place décident de favoriser les villes. Ils comprennent qu'elles leur donneront plus de pouvoir et de richesse.

L'épanouissement des villes se déroule généralement en trois temps :

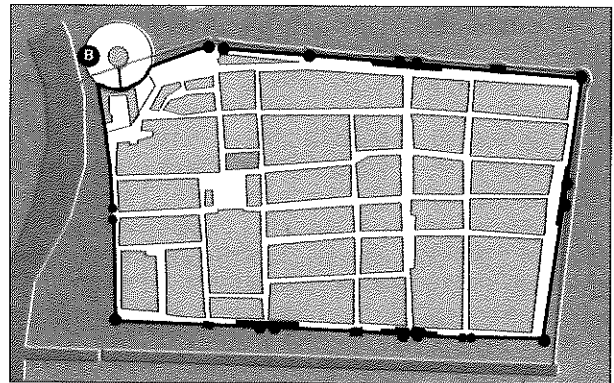
- dans le courant du XI^e siècle, un noyau s'émancipe.

- à la fin du XII^e siècle, une première enceinte englobe les différents centres de population.

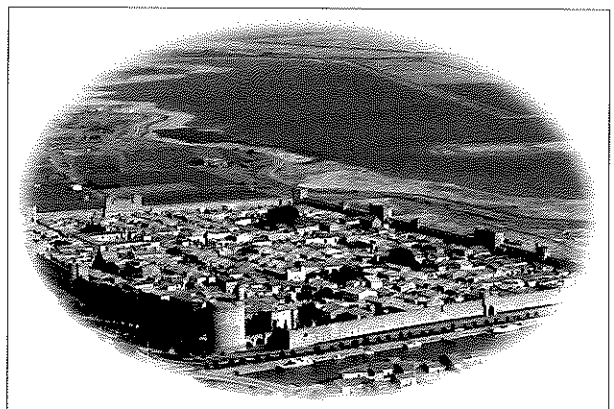
- à la fin du XIII^e siècle, une deuxième enceinte, plus large, tient compte de l'élargissement du territoire occupé par les citoyens qui sont de plus en plus nombreux. Cette enceinte, généralement, ne sera détruite qu'au XVIII^e ou XIX^e siècle, quand la population augmente encore. L'espace laissé vide par la deuxième enceinte sera souvent utilisé pour percer des larges boulevards.

Les villes neuves

Les hommes au pouvoir, comptant sur les profits à venir, plus de puissance et de richesse, décident de créer dans des endroits nouveaux des villes neuves. Celles-ci sont construites le long des voies de circulation afin d'y organiser des foires et d'en tirer des bénéfices. Seuls les seigneurs et les hommes d'Eglise peuvent entreprendre un tel projet, ils ont la fortune et l'influence nécessaires. Ce phénomène prend de l'ampleur après la première vague d'urbanisation située au XII^e siècle, une fois que les autorités ont saisi leurs intérêts dans cette



Plan d'Aigues-Mortes, d'après le Guide de *La France médiévale*, 1997. Lorsque saint Louis (Louis IX), roi de France, bat le comte de Toulouse, il annexe le Languedoc au domaine royal. Il fait construire Aigues-Mortes, un port entouré de remparts : c'est la première fois que le royaume de France est ouvert sur la Méditerranée.



Vue aérienne d'Aigues-Mortes, d'après le Guide de *La France médiévale*, 1997.

entreprise. Quant aux habitants, ils trouvent une sécurité à l'abri des remparts, du travail et une plus grande liberté offerte, par le seigneur ou l'homme d'Eglise, pour attirer les foules. Dans la majorité des cas, ces villes neuves, connaissent une prospérité moindre que les autres. En Belgique, Jodoigne, Genappe, Ath, Forest et Hannut en sont des exemples. Les plus célèbres sont les bastides dans le sud-ouest de la France.

Puisque les villes neuves sont créées de toute pièce, plusieurs règles sont définies avant la construction :

- le périmètre est délimité ;
- des plans géométriques sont dessinés et tous les bâtiments y ont déjà leur place ;
- le terrain est réparti en parcelles régulières afin de partager les lots habitables équitablement entre les nouveaux citadins ;
- les rues se coupent en angle droit, conception d'inspiration antique, et s'organisent autour de ce qui va devenir le centre animé : la place du marché, l'église ...

Les lieux de développement des villes

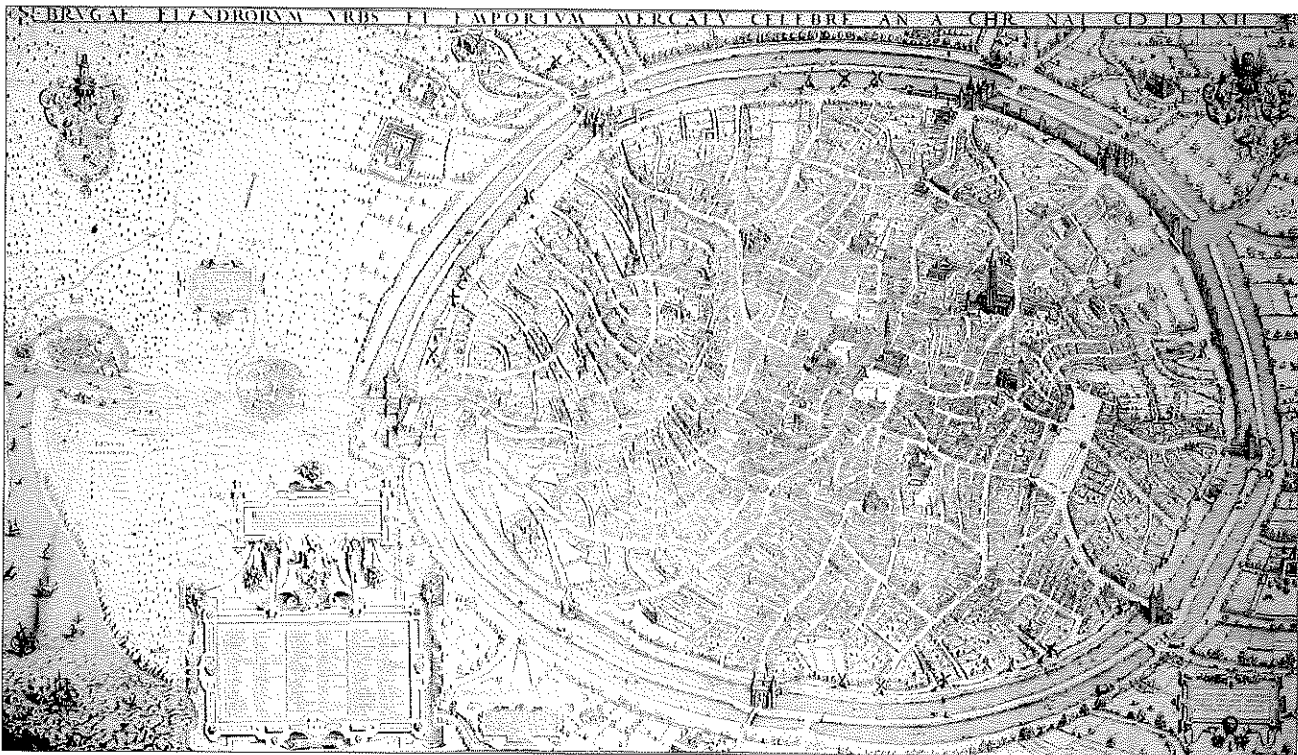
Les marchands, à l'origine de nombreuses villes,

ont besoin de lieux pour entreposer leurs stocks et passer la mauvaise saison en continuant leurs affaires. Ils se réunissent dans des endroits où leur sécurité est assurée. Mais il faut aussi qu'ils demeurent proches des axes de circulation pour rester en contact avec les acheteurs. C'est pourquoi les marchands s'installent autour du château, symbole du pouvoir féodal, ou d'une église, d'un monastère et aux carrefours de routes et de rivières. C'est là que les villes médiévales se multiplient. Par exemple, Namur s'est établie autour du château, à proximité de la Meuse et de la Sambre ; Bruges, au bord de la mer ; Stavelot dans le voisinage d'un monastère ; Bruxelles, au carrefour de la Senne et d'une route principale qui relie Bruges à Cologne ; Tournai, dans les environs de la cathédrale, sur les berges de l'Escaut ; Huy au confluent de la Meuse et du Hoyoux, à l'abri du château fort...

Les plans des villes médiévales

En observant les plans actuels ou les photos aériennes de nos villes, les centres médiévaux sont parfois identifiables. Bien qu'héritant des constructions précédentes, les villes obéissent *grosso modo* à un de ces quatre schémas.

- la ville antique dont l'enceinte rectangulaire, bâtie au moment des grandes invasions, en réduit le périmètre. Les voies d'accès y sont coupées par



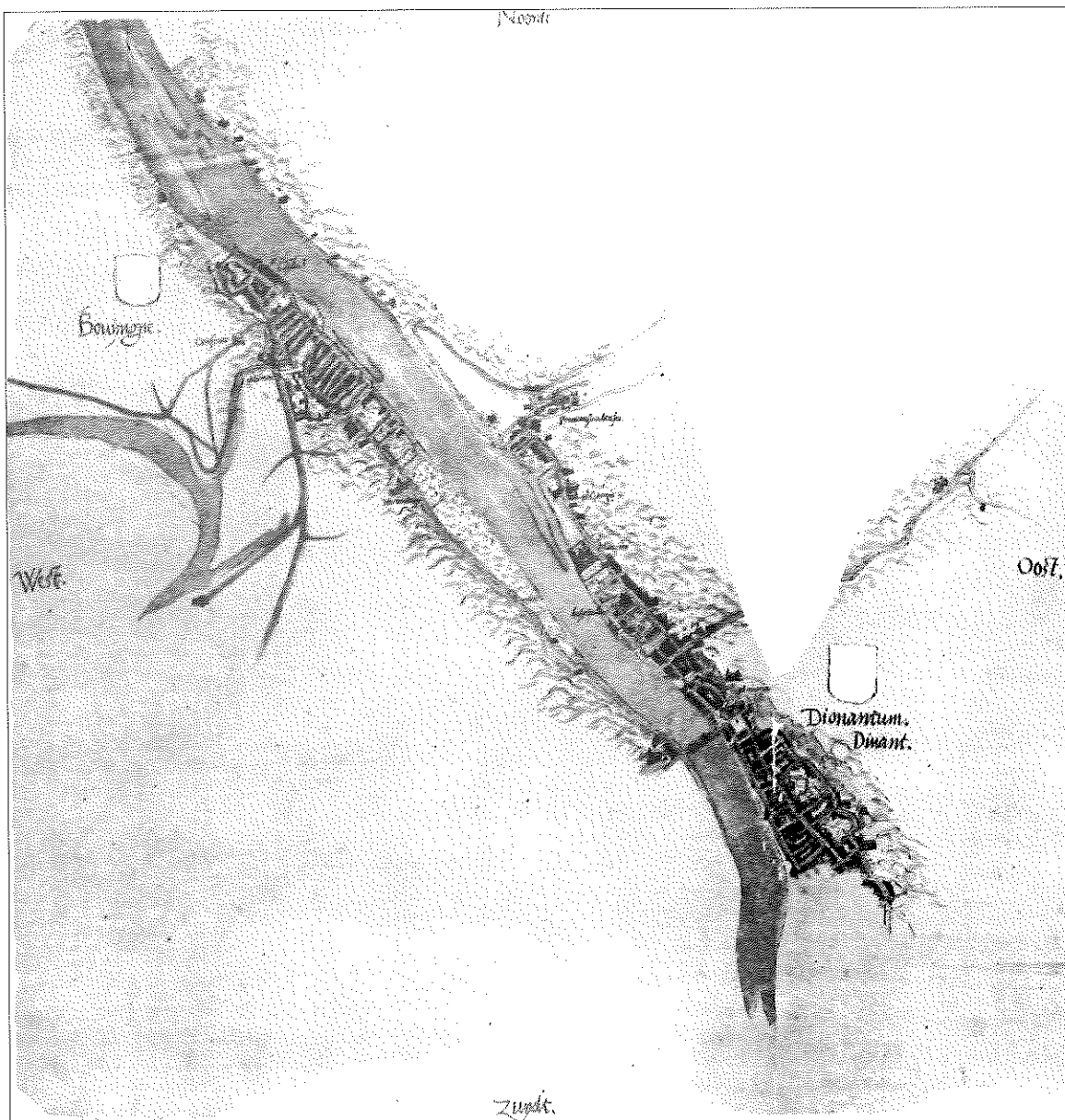
Bruges, Marcus Gerards, plan dessiné, 1562, Stadsarchief, Brugge, d'après Christian Papeians, 1991. A proximité de la mer du Nord, Bruges se développe. Elle est reliée à Damme, avant-port et barrage du Zwin, par un canal nommé la Reye. Elle est le point de départ d'une route commerciale très importante qui passe par Gand, Bruxelles, Louvain, Tirlémont, Saint-Trond, Liège, Maastricht, Aix-la-Chapelle...et arrive à Cologne. Bruges montre un plan concentrique : trois enceintes successives.

les remparts. Ce type de villes se développe surtout jusqu'au XII^e siècle.

- la ville d'axe dont le plan montre généralement une forme régulière autour des routes utilisées par les marchands ou les pèlerins. Les maisons s'alignent le long de ces axes et les jardins sont rejetés à l'extérieur. Son centre, l'église ou le château par exemple, est à l'écart des artères principales.

- la ville concentrique se déploie autour d'un édifice important, église ou château, en anneaux. Des routes circulaires prennent la place des anciens remparts détruits lors de l'agrandissement de la ville. Cette construction en cercles est en soi un système défensif.

- la ville réunie est née de la réunification de deux bourgs dans une même enceinte. Petit à petit, des habitations comblent les zones laissées libres entre les deux parties existantes au départ.



Dinant, Jacques de Deventer, plan dessiné, XVI^e siècle, d'après Alfred Bruneel, *et alii*, 1981. Dinant développe un plan en axe ; les constructions s'étendent le long de la Meuse.

Les clés de la ville

”L’air de la ville rend libre”

Les nouveaux habitants des villes ne s’inscrivent dans aucun « état » de la société féodale, ils ne sont ni clercs, ni chevaliers ni vraiment travailleurs comme les paysans. Leur intégration sera donc difficile.

Les bourgeois

Au XI^e siècle, le terme bourgeois désigne un habitant du bourg¹, d’une petite ville où se tiennent des marchés. Il nomme donc le marchand, l’artisan, l’ouvrier ou le boutiquier. Ce sont les marchands qui deviennent les plus puissants. Au départ, ils sont nommés avec mépris les « pieds poudreux » puisqu’ils voyagent sur des routes de poussière. Néanmoins, comme ils décident de se grouper pour se défendre sur les routes, ils s’enrichissent. C’est ainsi qu’au XIII^e siècle, le terme bourgeois ne recouvre plus simplement l’habitant de la ville mais devient synonyme de marchand, le nouveau maître de la ville qui partage le pouvoir avec ses confrères et certains membres de la noblesse.

Cependant, il ne représente qu’une catégorie de la population. Des artisans, des religieux, des paysans des campagnes environnantes et toutes sortes d’hommes de « condition inconnue » peuplent la ville. Sans oublier, les marginaux qui vivent de la mendicité et du vol.

La naissance des communes

Comme les villes médiévales se développent sur les territoires des seigneurs, les habitants subissent leur autorité et leurs taxes qui empêchent l’essor des activités des marchands et des artisans. Ainsi, dès la fin du XI^e siècle, les habitants des villes, plus riches et plus nombreux que les paysans, tentent de se libérer de cette domination en limitant les droits du seigneur. En prenant exemple sur les marchands, ils s’associent et promettent de s’aider et de se protéger mutuellement. Ils forment alors une commune jurée. Ensemble, les habitants négocient avec le seigneur et obtiennent certaines libertés par compromis, contre de l’argent ou au prix de révoltes sanglantes. Les discus-

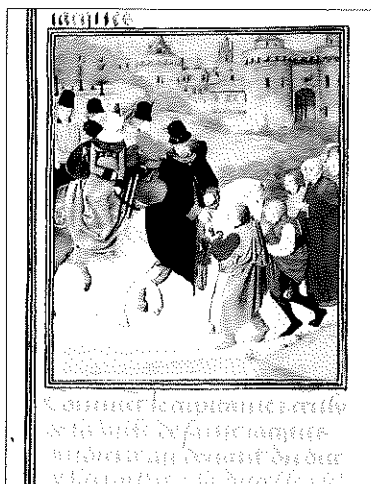
sions ne sont pas simples car les deux parties tentent d’obtenir le plus possible : les citoyens veulent l’autonomie qui limite le pouvoir du seigneur qui, lui, refuse de le perdre.

Les obligations de la commune envers le seigneur :

- elle lui rend hommage;
- elle lui promet fidélité;
- elle lui doit une aide militaire;
- elle doit lui payer des taxes. Cependant, par rapport aux impôts précédents, plusieurs sont diminués voire supprimés et de surcroît, la commune décide librement le partage des montants à payer entre les citoyens.

Les libertés obtenues par les citoyens :

- les bourgeois bénéficient d’une liberté individuelle, ils se dirigent eux-mêmes. Les nouveaux venus acquièrent aussi cette liberté après un séjour d’un an et un jour dans la ville. Sous le régime féodal, les gens appartenaient physiquement aux seigneurs;
- les marchands peuvent commercer librement, se grouper en associations et organiser des foires;
- la commune a le droit de se défendre. Elle entretient donc une armée et des fortifications;
- la commune rend la justice pour les affaires locales. Les juges sont des bourgeois, des citoyens, et non plus des seigneurs partiaux et lointains.



Les clés de la ville, manuscrit, XV^e siècle, *Chroniques de Froissart*, Bibliothèque nationale, Paris (France), d’après Christian Papeïans, 1992.

¹ Le mot *bourg* vient du latin *burgus* qui signifie château fort ; *fors*, quant à lui, exprime en dehors. Les *fors burgus* sont donc les quartiers situés en dehors des remparts d’un bourg. Le mot deviendra *faubourg* au XIV^e siècle.

Les chartes de franchise

Les libertés, négociées au fil du temps, sont transcrites dans des chartes de franchise, des parchemins revêtus de sceaux. Elles rendent les habitants plus ou moins indépendants face au seigneur. La commune conserve cette charte de franchise bien précieusement dans un coffre. A Bruges par exemple, neuf clés sont nécessaires pour ouvrir le coffre communal. Chacune d'entre elles est confiée à une personne différente et il faut donc que les neuf personnes soient réunies pour ouvrir le coffre.

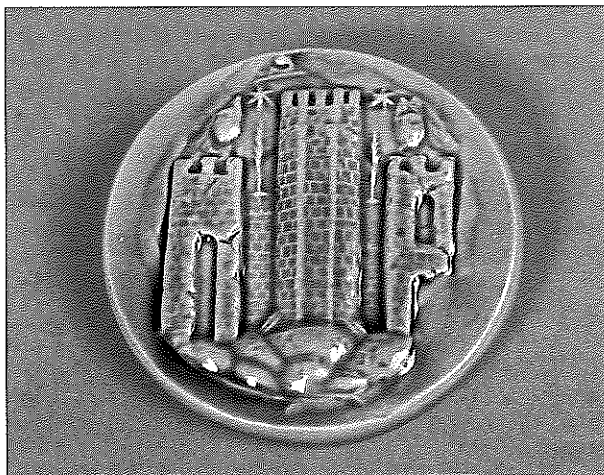
La commune, comme le seigneur avant elle, affirme sa puissance. Elle affiche un sceau² et des armoiries qui expriment sa personnalité civile et juridique. Les citadins bâtissent non pas un château fort mais un hôtel de ville, siège de l'administration et symbole du pouvoir de la ville. Ils construisent un beffroi pour se protéger ainsi que le fait le seigneur avec le donjon, tour de garde du château. Dans le beffroi, la cloche sonne pour appeler la population à une manifestation publique ou pour signaler le début et la fin de la journée de travail ou encore pour donner l'alerte.

Sceau de Dinant (moulage)

Diam. 7 cm

1271

Archives de l'Etat, Liège.



Le sceau de Dinant présente, non pas un bâtiment caractéristique mais une évocation symbolique de la ville.

² Le sceau est un tampon de métal gravé qui permet d'imprimer un emblème sur du métal ou dans de la cire. Il est soit pendant c'est-à-dire suspendu au parchemin par une tresse de fils de soie ou par une bande de parchemin soit plaqué, fixé à plat sur la pièce. Il a la double fonction de sceller un document de nature confidentielle et d'être la signature incontestable de son propriétaire.

Sceau de Huy (moulage)

Diam. 9 cm

1422

Archives de l'Etat, Liège



Le perron, symbole des libertés obtenues pour la ville, y est représenté.

La charte de Huy

Elle est la première charte d'Europe. Elle date du 27 août 1066.

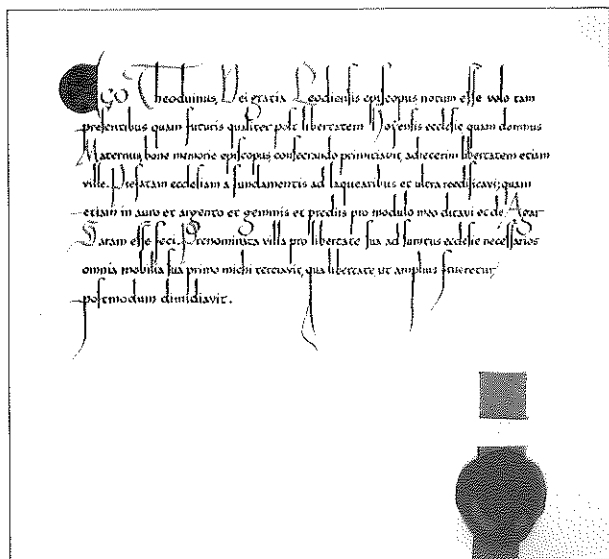
Huy, ville de la principauté de Liège dont les princes-évêques soutiennent l'empereur allemand, est incendiée en 1053 par le comte de Flandre. La ville se relève peu à peu de ses cendres avec l'aide de Théoduin, prince-évêque de Liège. Celui-ci décide de fortifier Huy afin qu'elle défende à la fois le passage de la Meuse et l'accès du Condroz et de l'Ardenne. A la recherche d'argent pour son projet, Théoduin demande une participation financière conséquente aux bourgeois de Huy. En échange de leurs dons, il leur offre en 1066 une charte de franchise pour les remercier. Les différents articles de la charte, malheureusement perdue, accordent la garantie du droit d'asile, l'inviolabilité du domicile, la suppression de la vengeance privée, le recours aux tribunaux, etc. En agissant de la sorte, Théoduin crée un lien avec les bourgeois de Huy qui pourront, le cas échéant, le soutenir face aux autres seigneurs.

Charte de Huy (copie)

Parchemin

31,5 cm x 23 cm

Réalisation de Fernand Brose, maître-graveur enlumineur



Traduction du texte latin d'après André Joris : *Moi Théoduin, par la grâce de Dieu, évêque de Liège, je veux qu'il soit connu de tous, présents et à venir, qu'après avoir accordé un privilège à l'église de Huy (...) j'y ai ajouté un autre privilège pour la ville. J'ai reconstruit cette église des fondations jusqu'au faite et au-delà et dans la mesure de nos petits moyens, je l'ai dotée d'or, d'argent, de pierres et de biens (...) Pour obtenir sa franchise, la ville participera aux dépenses pour l'église en m'accordant un tiers puis, pour augmenter sa franchise, la moitié de tous ses biens meubles.*

La charte originale de 1066 a disparu.

Le fonctionnement des communes

La commune est dirigée par des échevins, riches bourgeois. Ceux-ci administrent la ville et sont généralement une dizaine, aidés de scribes, sergents et notaires. Pour devenir échevin, il faut être élu ou choisi par cooptation. Le seigneur donne souvent son avis. Comme il veut conserver un contrôle sur la ville, il y pousse les hommes de la noblesse qu'il connaît et qui lui ont été fidèles. De même, il envoie à l'échevinage un délégué³. Celui-ci veille au maintien des droits du seigneur et à l'application des lois et sentences.

La commune s'occupe

- des halles et des marchés.
- de fixer le prix des salaires.

- de lever des taxes. Les échevins distribuent les parts à payer par chacun mais ne divisent pas le montant total équitablement ; ce sont les plus riches qui payent le moins d'impôts.
- de la police qui réglemente le port d'armes et les groupements illicites, qui assure la sécurité la nuit... Elle décide aussi des heures d'ouverture et de fermeture des portes.
- de l'hygiène et de la moralité : par exemple, les jeux de hasard, tels que les jeux de dés ou de cartes, sont réglementés.
- de sa défense en entretenant ses remparts, en construisant des tours... C'est pour entretenir et renforcer ses systèmes défensifs que la commune dépense la majorité de son budget.
- des « travaux publics » tels que les rues, les bâtiments publics. Elle impose aussi le ramonage des cheminées afin d'éviter les incendies.

Contre-sceau du grand sceau de Huy (moulage)

Plâtre

Diam. : 9 cm

1301-1468

Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066, Musée communal, Huy



Pour prévenir la fraude et empêcher le transfert du sceau d'un acte original à un acte faux, on appose sur le revers du sceau une deuxième empreinte différente de celle de l'avert ; c'est à cette deuxième empreinte que l'on donne le nom de contre-sceau.

³ Ce délégué porte le titre de bailli en Flandre, de maire ou de amman à Bruxelles et de mayeur à Liège.

Les conflits dans la ville

La ville n'est pas un lieu de démocratie. Si, au départ, les citadins sont unis face au seigneur pour obtenir de lui des libertés transcrites dans des chartes de franchise, des tensions apparaissent avec le temps.

La source des conflits provient des différences de condition entre les citadins. D'un côté, les bourgeois s'enrichissent et se réservent les postes les plus importants dans la ville, ceux qui permettent de la diriger. De l'autre, les petits, les gens de métier se rendent compte que le pouvoir est aux mains de bourgeois peu scrupuleux et fort intéressés par l'argent. Ils subissent des baisses des salaires, des augmentations des prix, loyers et vivres, et une réglementation sévère du travail. Ces mesures qui favorisent la bourgeoisie pèsent sur le petit peuple. Celui-ci, désireux de participer à la gestion de la ville, pour équilibrer le partage des taxes par exemple, se révolte.

Ces émeutes donnent des résultats variés : parfois, le peuple obtient quelques pouvoirs, parfois, la bourgeoisie en ressort encore plus puissante.

Le Mal Saint-Martin

Au début du XIV^e siècle, à Liège, les petits se lèvent contre les bourgeois avec l'aide du Chapitre de Saint-Lambert. En effet, un impôt indirect est levé et le Chapitre doit s'y soumettre en dépit des privilèges réservés au clergé. L'alliance porte ses fruits puisqu'en 1303, ils entrent dans le Conseil d'administration. Cependant en 1312, les bourgeois tentent de reprendre le pouvoir mais au cours de la nuit du 3 au 4 août, s'étant réfugiés dans l'église Saint-Martin, ils sont enfermés et brûlés par le peuple. Cet épisode porte le nom de Mal ou Malheur Saint-Martin et s'est terminé par la Paix de Fexhe signée en 1316 qui légitime le rôle des métiers dans l'administration liégeoise.

D'autres conflits ensanglantent les villes. Elles luttent entre elles pour asseoir un monopole ou pour acquérir celui de la ville adverse. Certains métiers s'affrontent : les métiers considérés comme pauvres contre les métiers dits riches ou les métiers concurrents, aux tâches fort semblables. Là encore, c'est le gouvernement de la ville qui anime les luttes puisque diriger permet de protéger son propre métier et de contrôler les rivaux.

Le rôle politique de la ville

Le développement économique de la ville prospère grâce au commerce. Ce commerce est fructueux en temps de paix, quand les gens ne dépensent

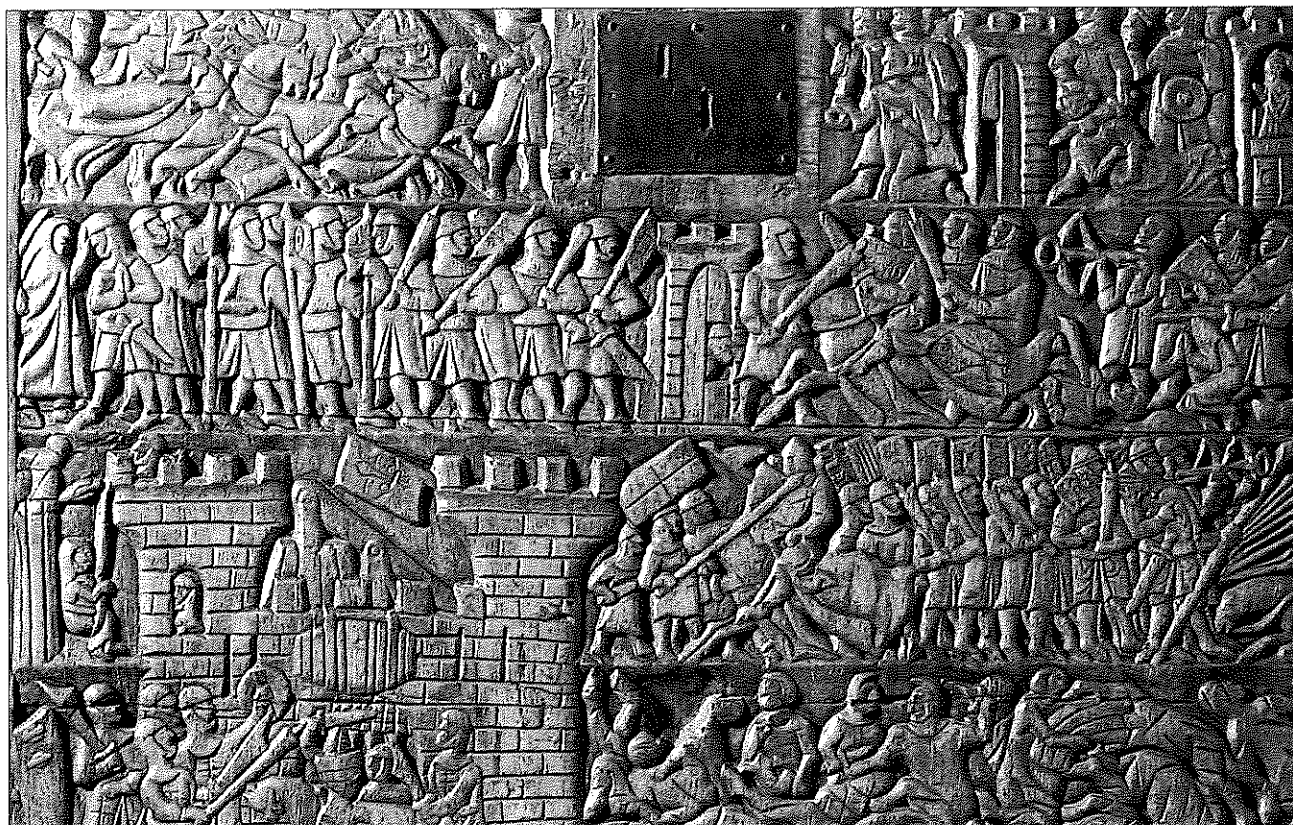
pas leur fortune en guerre et quand les routes sont plus ou moins sûres. Cette volonté de paix est opposée aux désirs de guerre des petits seigneurs féodaux. D'ailleurs, ceux-ci, de plus en plus insoumis aux grands seigneurs féodaux, les ducs, les comtes ou les évêques, considèrent vite les bourgeois comme des ennemis. Les grands féodaux décidés à reprendre le pouvoir s'associent avec les bourgeois. Ils comprennent que la ville est une source de richesse et de pouvoir, aussi contre les petits seigneurs. Les villes deviennent donc les alliées des princes contre les petits seigneurs féodaux et les enjeux de nombreux conflits.

La bataille des Éperons d'or

En Flandre, la production de draps, base de l'industrie flamande, nécessite l'apport de laines provenant d'Angleterre. C'est pourquoi, le comte de Flandre, Gui de Dampierre, vassal de Philippe le Bel, roi de France, conclut, en 1294, un accord avec l'Angleterre alors que celle-ci est en conflit avec son suzerain. Ce dernier réagit fermement avec l'appui des petits seigneurs et riches bourgeois, les Lelliaerts⁴. Il enferme Gui de Dampierre. Les partisans du comte de Flandre, les Clauwaerts⁵, rentrent dans Bruges le 18 mai 1302. Ils égorgent tous les Français et leurs partisans qui sont sur leur chemin. Cet épisode est appelé les « matines Brugeoises ». Par la suite, les masses se soulèvent et le roi sévit. La confrontation a lieu le 11 juillet 1302 à Courtrai où les Flamands, armés de solides piques, vainquent la grande armée de Philippe le Bel. Cette bataille a gardé le nom des « Éperons d'or » car plus de cinq cents éperons de la fière chevalerie de France ont été ramassés sur le champ de bataille et suspendus dans l'église Notre-Dame de Courtrai. Cette victoire est encore célébrée aujourd'hui par les Flamands qui ont choisi le 11 juillet pour leur fête communautaire.

⁴ Le nom Lelliaerts signifie les gens du lis. Le lis est la fleur qui décore les armoiries du roi de France, Philippe le Bel.

⁵ Les Clauwaerts, les hommes du parti populaire, sont les partisans de Gui de Dampierre, comte de Flandre. Leur surnom se rapporte aux griffes du lion qui orne la bannière du comte de Flandre afin de montrer leur opposition au roi de France.



La bataille des Éperons d'Or, détail du coffre d'Oxford, XIV^e siècle, New College, Oxford (Angleterre) d'après Jacobs Roel, 2002. Le haut du panneau retrace les événements précédant la bataille ; le milieu, le combat lui-même ; et la partie inférieure, l'état des blessés devant le château de Courtrai, tenu par les Français.



La ville de Liège après le sac de 1468, Nicolas Glopper, dessin à la plume, 1472, Hauptstaatsarchiv, Dusseldorf (Allemagne), d'après Hervé Hasquin, 1999.

Le sac de Liège

Les ducs de Bourgogne tentent de dominer les régions de la principauté de Liège. Pour ce faire, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fait élire son neveu, Louis de Bourbon comme prince-évêque donc comme chef temporel et spirituel de la principauté. Lors d'un déplacement de Louis de Bourbon, les Liégeois le déposent et font élire un des leurs comme prince-évêque avec l'appui du roi de France, Louis XI. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, réagit et impose au roi de France de régler le problème. Pendant ces négociations qui se déroulent à Péronne, dans l'état bourguignon, une fausse nouvelle leur parvient : l'ancien prince-évêque a été assassiné. Charles le Téméraire se croit trahi par le roi de France, Louis XI, et l'oblige à le suivre à Liège. Le duc de Bourgogne rase la ville en novembre 1468 sous les yeux du roi de France. Pour un malentendu, cinq mille personnes sont tuées et la ville incendiée. C'est en 1477, à la mort de Charles le Téméraire, que la principauté retrouve son indépendance face aux ducs de Bourgogne.

La naissance des villes wallonnes*

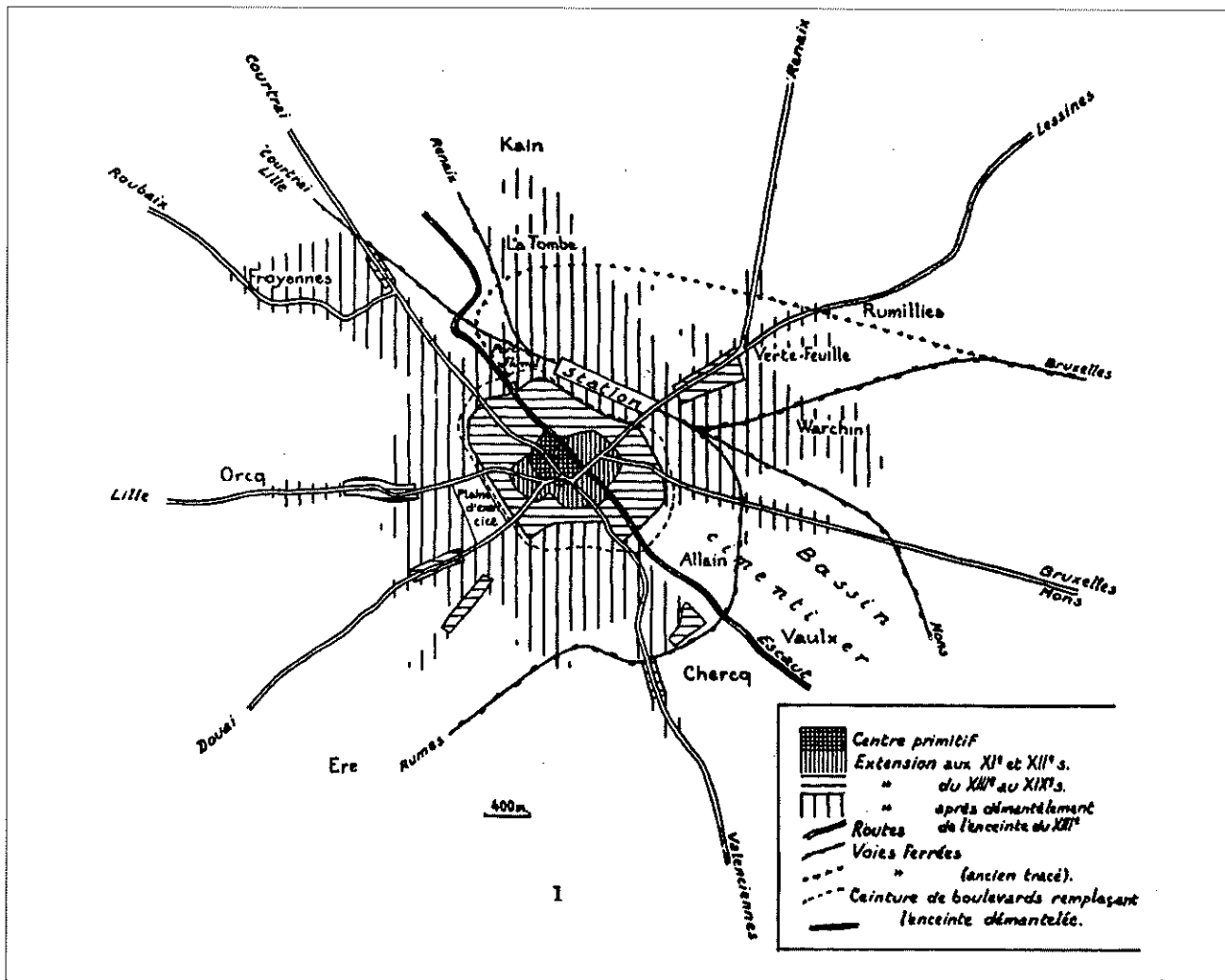
Telles que nous les voyons aujourd'hui, les villes de nos régions, avec leurs immeubles, leurs églises, leurs commerces et ce béton qui laisse de moins en moins de place aux espaces verts, sont le fruit d'une évolution, qui débute au Moyen Âge, voire au-delà, à l'époque romaine. Sur cette mutation, des torrents d'encre ont été répandus ; elle est affaire pointue de spécialistes, qui, parfois, ont mis au point des théories, et, le plus souvent, ont adopté des positions nuancées, souvent sensiblement divergentes, parfois même radicalement contradictoires.

Compte tenu de la complexité du sujet, de la difficulté d'en rendre compte en quelques pages, de faire état des spécificités de chaque ville et, surtout, des méandres de la pensée des historiens, qui plus est pour un public jeune, j'ai renoncé à théoriser et, sans prétendre le moins du monde à une quelconque originalité, je me suis borné à présenter ici une esquisse d'évolution assez grossière de quelques villes de Wallonie, en excluant bien sûr Huy, largement évoquée ailleurs.

Parlons de Liège tout d'abord. A l'origine de la ville, vers 700, un village comprenant un bâtiment fait de l'un ou l'autre mur issu d'un ancien établissement romain abandonné au III^e siècle, de quelques autres en torchis (terre malaxée à de la paille) et d'un toit de chaume, bâtiment dans lequel se trouvent la chambre de saint Lambert, l'évêque de Tongres-Maastricht, le chef religieux du lieu en d'autres termes, et le dortoir de ceux qui le servent. S'ajoutent à ce bâtiment une petite église, des constructions à vocation domestique et, surplombant le tout, un cimetière. C'est dans son domaine de Liège que Lambert est assassiné, en 705 au plus tard. Avant 714, une église est construite à l'emplacement même du lieu du meurtre et, peu après, Hubert, le successeur de Lambert, transfère les restes de celui-ci de Maastricht à Liège. Vers 800, c'est la résidence de l'évêque qui quitte Maastricht pour Liège. Sous saint Hubert, Liège comporte trois églises : la chapelle de la demeure épiscopale, celle édifiée là où le meurtre a eu lieu, future cathédrale Saint-Lambert, et une autre, non loin, dédiée à saint Pierre. Dans la seconde moitié du VIII^e siècle, Liège est un *vicus publicus*, expression latine évo-

quant un ensemble urbain plus important, capitale du diocèse. La ville est ravagée par les Normands – les Vikings – en 881, reconstruite (nouvelles églises) et réaménagée. Sous l'évêque Notger (972-1008), la ville connaît d'importants changements. Il fait ériger de nouvelles églises, notamment dans l'île située au sud de Liège, fait aménager la Meuse et, surtout, entoure la ville d'un mur d'enceinte qui englobe la cathédrale, le palais de l'évêque, la place du marché, le quartier marchand, c'est-à-dire celui venu se fixer sur le noyau primitif (cathédrale, palais, église Saint-Pierre) et une partie du Publémont, une colline proche. Dès l'an mille, Liège comporte donc deux éléments : 1) la cité fortifiée ou *castrum* et 2) l'Île, couverte d'édifices religieux autour desquels l'habitat va venir s'installer (Kupper, 1990 et 2000).

Dirigeons-nous vers Tournai, dans l'actuelle province du Hainaut. On ne connaît pratiquement rien de la ville d'avant 850. L'on sait simplement qu'elle est alors le siège d'un évêché et d'un comté, et qu'elle se trouve toujours entourée de son enceinte de la fin de l'époque romaine (Bas-Empire). Après 843, alors que la ville devient « française », l'évêque et l'ensemble des clercs de la cathédrale se font octroyer par le roi l'autorité sur le sol et les pleins pouvoirs sur une ville qui est alors le siège d'un marché et d'un tonlieu (c'est-à-dire d'un péage, où est perçue la taxe, l'impôt pesant sur la circulation des marchandises). Dans la seconde moitié du IX^e siècle, Tournai, particulièrement bien située géographiquement, notamment parce que la ville se trouve sur l'Escaut, est une agglomération urbaine habitée par des commerçants, un centre de commerce qui assure distribution et circulation de marchandises, tout spécialement les produits que lui offrent les espaces ruraux qui l'entourent. L'invasion normande de 880 n'y fut pas déterminante : fin IX^e siècle, l'enceinte est reconstruite et deux nouvelles églises sont édifiées entre 900 et 950, l'une à l'intérieur des murs, la deuxième destinée à desservir un quartier du marché qui s'est développé en dehors des murs. À cette dernière s'en ajoutent deux autres du même type, dans le courant du XI^e siècle. Tournai continuera son expansion au cours des siècles suivants. Une nouvelle enceinte



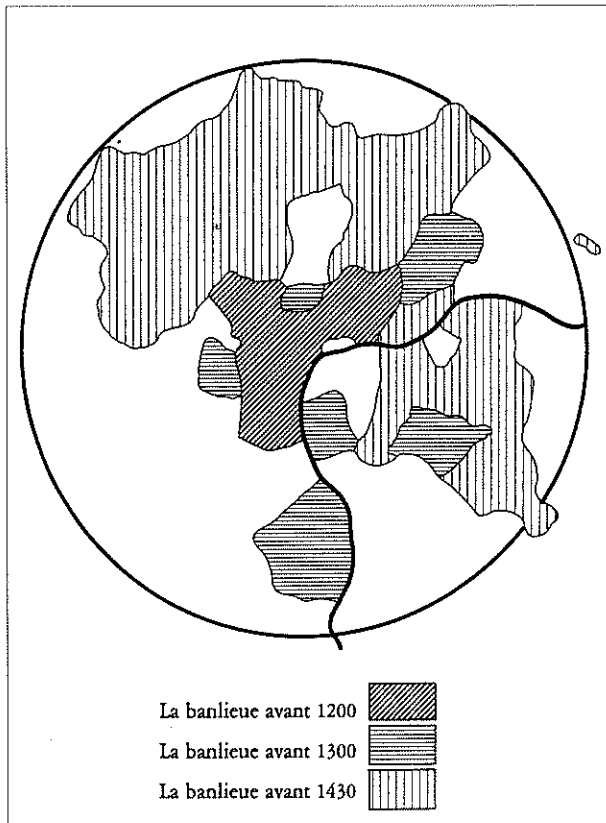
Les accroissements de Tournai, dessin, d'après Gérard Delcroix, et alii, 1982.

sera érigée dans la deuxième moitié du XI^e siècle ; elle sera destinée à englober les trois faubourgs. La ville connaîtra aussi un développement économique sans précédent. Sur ce dernier plan, Tournai ne se contente plus de vendre, mais se met à produire, à transformer les produits de la campagne environnante, notamment la laine, transformée en draps et, dès 1200, vendue parfois très loin à l'étranger. Dans le courant du XIII^e siècle, l'on assistera notamment à la construction d'une nouvelle enceinte destinée à protéger les acteurs de cette activité économique débordante. Ceux-ci tâcheront par ailleurs, progressivement, de grignoter des parcelles du pouvoir détenu par les autorités de la ville, l'évêque et ceux qui l'entourent (Despy, 1975).

Quittons ces grandes cités pour quelques villes moyennes et notamment Namur. De la période précédant 750, l'on ne sait quasiment rien. Tout juste est-il communément admis que, vers 680, devait y exister un *castrum*, un centre administratif et religieux fortifié, qui comprend les terres situées entre Sambre et Meuse (pointe du Grognon), déjà occupées à l'époque romaine – et même avant –,

peut-être l'éperon rocheux dominant les terres, et abrite un atelier où l'on fabriquait de la monnaie, atelier dont les activités se poursuivent de 770 à 900 environ. Entre 750 et 925, la petite agglomération urbaine namuroise, ces quelques hectares situés à la rencontre de la Meuse et de la Sambre, comporte peut-être un élément fortifié sur la pointe de la crête rocheuse du Champeau qui les domine. Dans la seconde moitié du X^e siècle, l'on découvre sur cette dernière le donjon du comte de Namur et, en contrebas, une agglomération comprenant un quartier de marchands, une église très ancienne (Saint-Hilaire), la collégiale Notre-Dame, église-mère de Namur, qui appartient à l'évêque de Liège, des éléments de fortifications et ce qui est appelé l'immunité claustrale de la collégiale Notre-Dame, soit un cimetière fortifié au rôle défensif encore attesté fin XIII^e siècle. Ce complexe castral, comme l'on dit, contrôle la route joignant la Hesbaye au Condroz et à l'Ardenne. Au XI^e siècle, l'habitat sur la rive gauche de la Sambre semble être assez important. Les maisons situées près d'une église dédiée à saint Rémy sont mentionnées dès les années 1175-1200. La population namuroise est alors faite de religieux,

des membres de l'entourage du comte et, outre des artisans du cuir et des métaux, de marchands dont les noms illustrent l'organisation de la rive gauche de la Sambre, avec son agglomération bourgeoise, son marché et son pont, un quartier dont l'on a pu dire qu'il aurait été protégé par des fossés et par une palissade de bois, palissade remplacée, fin XII^e ou début XIII^e siècle, par une enceinte, par une muraille percée de trois portes (Joris, 1972/93 ; Despy, 1975, Despy, s.d. [1988]).



Les accroissements de Namur, dessin, d'après Léopold Génicot, 1988.

Parlons à présent d'une ville du Brabant wallon, la plus ancienne en l'occurrence : **Nivelles**, qui, on va le voir, est véritablement « une ville née à la campagne ». L'on y trouve une agglomération urbaine dès 875. Il devrait en fait s'agir de l'ancien centre d'exploitation d'un domaine rural des temps antérieurs (époque mérovingienne), devenu siège d'abbaye vers 650 et qui, du village qu'il était, s'est progressivement mué en une ville, bénéficiant de l'accroissement de la population au IX^e siècle et, à ce que l'on a parfois dit, de l'expansion de l'économie fondée sur l'agriculture. L'accroissement de la production du domaine de l'abbaye aurait suscité la circulation de produits agricoles, de laine, de lin, d'objets en fer, et la naissance d'un marché régional. Dans un premier temps, au IX^e siècle, les Nivellois y pratiquent le commerce, avant d'exercer cette même activité à l'étranger. Ce n'est qu'au

milieu du XI^e siècle que l'agglomération de Nivelles, tout comme le rôle des marchands, s'affirme et connaît un vrai développement, dans une parfaite continuité avec l'époque précédente. En 1040, un marché et un tonlieu existent de façon certaine et la localité est qualifiée de *burgus*. Ce terme ne désigne cependant pas une agglomération fortifiée ou habitée par des *burgenses*, des « bourgeois » qui auraient reçu des franchises, des libertés. Il s'agit alors d'un ensemble de marchands, d'agriculteurs et d'artisans, qui entendent se libérer d'un certain nombre de contraintes pesant sur les personnes et sur leurs biens. Aux environs de 1200, Nivelles est bel et bien devenue une ville. En 1193, une enceinte l'entoure, tandis qu'en 1194, il est déclaré que la ville est habitée par des *burgenses*, qui ont reçu des franchises. Enfin, en 1182, il est encore question de marché et de tonlieu, notamment (Despy, s.d.).

Après Tournai ci-dessus, une autre ville hennuyère, moyenne cette fois : **Mons**. Dès le milieu du VII^e siècle, le *castrum* montois, qui surplombe les campagnes environnantes, perdra sa fonction défensive, alors qu'une communauté monastique dirigée par sainte Waudru vient s'y établir. Au X^e siècle, le comte Régnier III implante ou fortifie un *oppidum*, un espace situé autour de l'abbaye de Sainte-Waudru, dont les comtes sont devenus les protecteurs. Simple centre d'un domaine en 1100, Mons se range parmi les villes dans le courant du XII^e siècle. Elle va bénéficier d'une situation doublement bénéfique. Mons constitue en effet un marché où se vendait le surplus des biens produits par une abbaye, celle de Sainte-Waudru, ainsi que la résidence du comte de Hainaut. La ville devient alors la capitale du Hainaut, alors que les principales agglomérations urbaines – Valenciennes et Maubeuge – étaient situées dans le sud de la principauté. Son développement s'effectuera autour et à partir des deux pôles majeurs que forment le marché, d'une part, Sainte-Waudru et l'espace fortifié, d'autre part. De marché rural, marché aux grains qu'elle est, entre 1150 et 1250, Mons verra naître progressivement, avec le développement de l'agriculture, notamment dans les domaines de Sainte-Waudru, un artisanat ; elle se transforme alors en ville de production vers 1250. Pour ce qui est des fortifications, nous dirons qu'à celles que Régnier III construit ou restaure autour de l'*oppidum* de la butte montoise, succède celle du comte Baudouin IV (1121-1171), enceinte améliorée par son successeur Baudouin V (1171-1195). Une nouvelle campagne de fortification sera progressivement mise en œuvre à la fin du XIII^e siècle (Zylbergeld, 1983 ; Despy, 1975).

Quelques mots, pour terminer, sur de petites villes.

1) Soit l'expansion agricole et celle de la population entraînent la création de petites cités, de marchés régionaux puis, par la suite, d'endroits où l'on se met à produire des biens, 2) soit des autorités, des princes, des évêques, veulent créer de toutes pièces des villes-neuves, sans aucun noyau urbain préalable. Les villes-neuves créées fin XII^e-début XIII^e siècle ont échoué, semble-t-il, là où réussirent celles évoquées en premier lieu, nées au milieu du XIII^e siècle. Parmi ces dernières, parmi les centres urbains naissants issus de centres de domaines, on signalera Arlon, vieux centre romain, où il n'est pas impossible que des bourgeois soient mentionnés en 1214, et où existe une halle, un lieu d'échanges commerciaux, et un tonlieu milieu XIII^e siècle. L'on y ajoutera Bastogne où il y a des bourgeois vers 1250 et un marché, déjà connu au IX^e siècle et encore attesté au XIII^e. Pour ce qui est des villes-neuves qui ont connu un certain succès, l'on évoquera parmi d'autres Genappe, dans le Brabant wallon, une ville-neuve créée vers 1200, à côté d'un centre rural ancien, par le duc de Brabant. Elle se trouve accolée à un château ducal, mentionné dès 1227, était entourée, sinon de murailles, tout au moins de fossés, et comporte une place triangulaire pour le marché et une chapelle. Il se pourrait bien que la ville ait reçu des franchises, des libertés en 1211. Elle sera une petite ville-marché, spécialisée dans le commerce du bétail et à vocation essentiellement régionale. Elle a certes connu une certaine réussite économique, mais ne parviendra pas à quitter l'orbite, la mouvance économique et commerciale, de la ville de Nivelles, toute proche (Despy, 1975 et Despy, s.d.).

Alain MARCHANDISSE
Chercheur qualifié du F.N.R.S.
Maître de conférences à l'Université de Liège
Histoire du Moyen Age

* Pour la réalisation de cette évocation brève et vraiment très schématique, lisse et, par suite, lacunaire de la naissance de quelques villes wallonnes de toute taille, nous avons fait usage d'un certain nombre d'études, que nous souhaitons mentionner en guise d'appui bibliographique et auxquelles nous renvoyons le lecteur intéressé par le détail complexe de la question : G. DESPY, *Les phénomènes urbains dans le Brabant wallon jusqu'aux environs de 1300, Wavre, 1222-1972. 750^e anniversaire des libertés communales. Colloque historique. Les franchises communales dans le Brabant wallon (Wavre, 23 et 24 septembre 1972). Actes, Wavre, s.d., p. 21-53.*— Id., *Naissance des villes et des bourgades, La Wallonie, le Pays et les Hommes. Histoire. Economies. Sociétés, t. 1, Des origines à 1830, Bruxelles, 1975, p. 93-129.*— Id., *L'agglomération urbaine pendant le haut Moyen Age (du VII^e aux environs de 1200), Namur. Le site, les hommes, de l'époque romaine au XVIII^e siècle, Bruxelles, s.d. [1988], p. 63-78.*— A. JORIS, *A propos de burgus à Huy et à Namur, Die Stadt in der europäischen Geschichte. Festschrift Edith Ennen, Bonn, 1972, p. 192-199* (rééd. dans A. JORIS, *Villes. Affaires. Mentalités. Autour du pays mosan*, éd. Cl. GAIER, J.-L. KUPPER, A. MARCHANDISSE, Bruxelles, 1993, p. 139-148).— J.-L. KUPPER, *Archéologie et histoire : aux origines de la cité de Liège (VIII^e-XI^e siècle), La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux. Un problème archéologique et historique. 14^e Colloque international, Spa, 6-8 septembre 1988. Actes, Bruxelles, 1990, p. 377-389* (l'ensemble du volume concerne les problèmes évoqués ici).— Id., *Liège au VIII^e siècle. Naissance d'une ville sanctuaire, L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IX^e siècle)*, sous la dir. de M. POLFER, *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, t. 117-Publications du CLUDEM, t. 16, 2000, p. 357-364.*— L. ZYLBERGELD, *Les villes en Hainaut au Moyen Age. Origines et premiers développements (XI^e-XIII^e siècles), Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice A. Arnould, éd. J.-M. CAUCHIES et J.-M. DUVOSQUEL, t. 1, Mons, 1983, p. 141-186.* Celui qui souhaite avoir quelque idée de la complexité des discussions relatives aux origines des villes (et sur les controverses parfois âpres portant sur un petit nombre de textes et sur une terminologie très mouvante, où les interprétations sont parfois des plus divergentes) pourra se reporter, outre à ce qui précède, par exemple à Fr.-L. GANSHOF, *Etude sur le développement des villes entre Loire et Rhin au Moyen Age, Paris-Bruxelles, 1943*, où l'historien gantois se révèle le digne successeur des théories du grand historien belge H. Pirenne.— A. VERHULST, *Zur Entstehung der Städte in Nordwest-Europa, Forschungen zur Städtegeschichte, Opladen, 1986, p. 25-53* et G. DESPY, *L'origine des villes dans les anciens Pays-Bas, Programme d'histoire. Contributions scientifiques, s.l., 1985, p. 91-100.* Plus généralement, voir A. VERHULST, *The rise of cities in north-west Europe, Cambridge-Paris, 1999.*

La ville de Huy au XIV^e siècle

Un peu d'histoire...

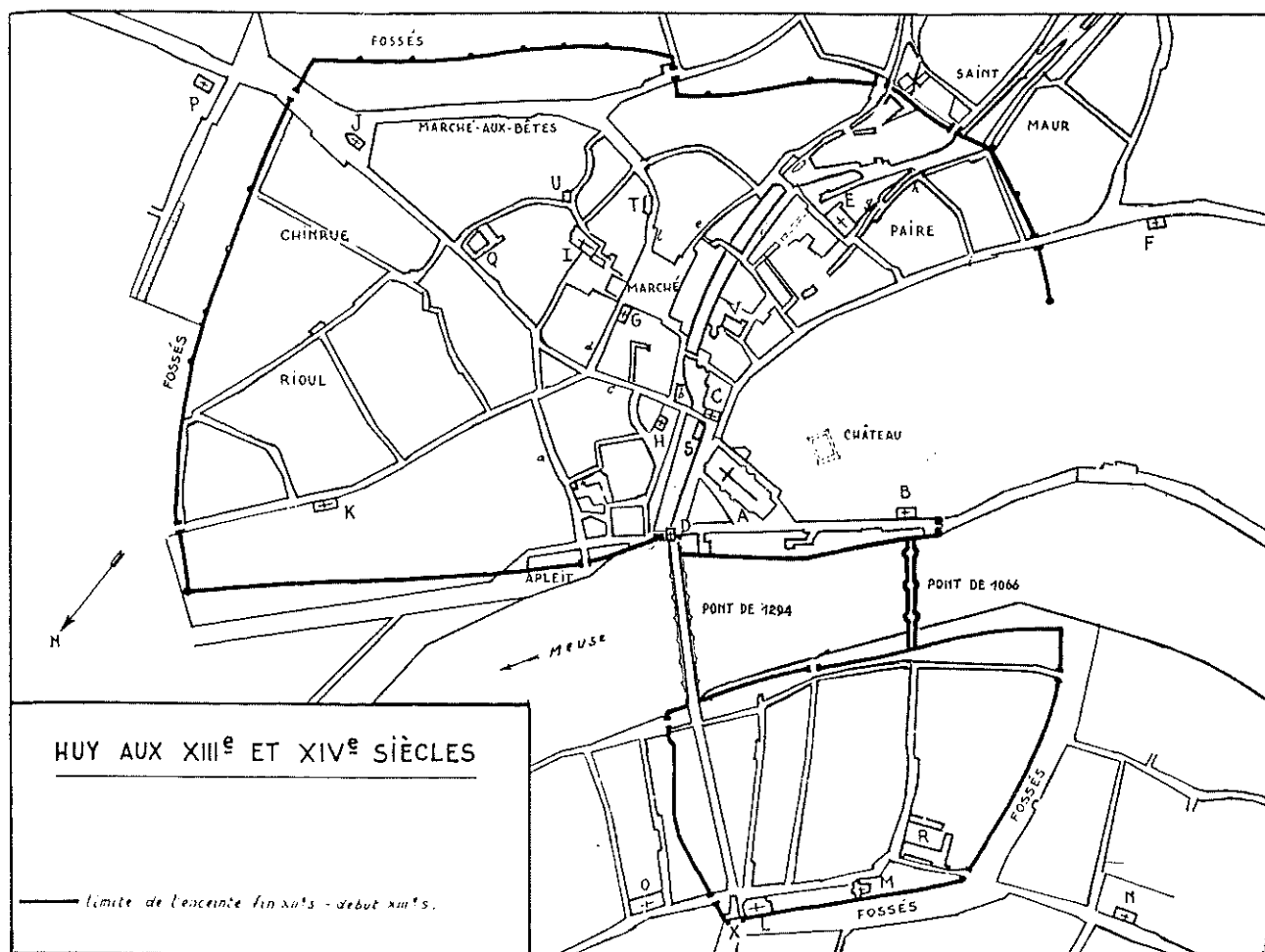
Située au confluent de la Meuse, de la Mehaigne et du Hoyoux (qui aurait donné son nom à la ville), Huy apparaît aux IX^e et X^e siècles à son emplacement primitif au pied du rocher.

Dès le XI^e siècle, sous Théoduin de Bavière, ce promontoire rocheux est couronné d'un puissant donjon qui sera agrandi tout au long des siècles et qui acquerra son statut de résidence princière à la

fin du XIII^e siècle. C'est en 1066 exactement, que la première charte du Saint-Empire est accordée à la ville.

Une enceinte fortifiée protège l'agglomération marchande au XI^e siècle déjà. De nouveaux remparts sont érigés, un siècle plus tard, suite à l'apparition de quartiers commerciaux en Outremeuse.

La cité va connaître un essor économique aux XIII^e et XIV^e siècles. On construit le Grand hôpital (1263), la halle aux poids (1285), le nouveau pont (1294), la



Huy, ville médiévale, d'après André Joris, 1959. A. collégiale Notre-Dame ; B.C.D.E.F.G.H.I.J.K.L.M.N.O.P. Eglises ; Q. Couvent des Frères Mineurs ; S. Halle aux draps ; T. Halle aux laines ; U. Tour de la cloche ; V. Grand Hôpital ; X. Porte Saint-Germain ; a. En Gonhierrue ; b. En Mounie ; c. En Bolengirue ; d. Aux Fouarges ; e. En Brasseurue ; g. Sur les Tindeurs ; h. Sur les Foulons ; i. Chaussée-sous-le-Château ; l. En Griange ; m. Neuve rue du Pont.

nouvelle collégiale (1311)⁶. D'autres quartiers se développent également.

A la fin du XV^e siècle, la ville, suite au grand désastre bourguignon, reste exsangue.

Aujourd'hui, Huy est une ville touristique, appréciée pour ses quatre merveilles, dont deux ont résisté à l'usure du temps (*li Pontia*, *li Chestia*, *li Rondia* (la Rosace), *li Bassinia*).

Plan de Huy

Les facteurs favorables à la naissance et au développement de Huy sont

- le site, au pied d'un éperon rocheux propice à la défense et à un carrefour de voies de communication, le réseau fluvial y est important ;
- la collégiale, foyer religieux ;
- le commerce avec l'embarcadère (ou apleit), les halles, les marchés ;
- l'industrie avec les métiers d'intérêt local ou régional et ceux de rayonnement international.

Le développement de la ville s'est effectué en trois phases :

- l'agglomération centrale avec le château et la collégiale ;
- le bourg marchand qui s'y incorpore ;
- la ville s'étend sur les deux rives de la Meuse.

⁶ Le chœur est terminé en 1377, les travaux achevés en 1536 (gothique rayonnant du XIV^e et flamboyant du XV^e siècle).

Les symboles des villes

La concrétisation du pouvoir communal va contribuer à donner aux villes de remarquables édifices publics.

Symboles de défense et d'autonomie de la *civitas* où règnent la loi et l'ordre :

Les enceintes, percées de portes, construites dès le XII^e siècle pour englober de nouveaux quartiers.

Symboles des libertés communales

Le beffroi : qui abrite les privilèges et les armes de la commune et dont les cloches rythment la vie quotidienne ;

Les hôtels de ville (ou maisons communes ou maisons de villes) : édifices où se réunissent les

notables et le conseil de la ville – lieu de conservation des registres ;

Le perron : qui représente les libertés acquises par Liège et les « bonnes villes » ;

Le sceau de la ville, symbole du pouvoir de légiférer, de juger et d'administrer.

Symboles de la justice médiévale

Le pilori ou arbre de justice ;

Les maisons de bailli, représentant la justice.

Symboles de la prospérité communale

Les halles : locaux couverts destinés à la présenta-



Remparts de Binche, XIV^e siècle, d'après *La Belgique. L'Histoire en mouvement*, 1998.



Porte de Trèves, Bastogne, XV^e siècle.

tion de certaines marchandises (halles aux laines, halles aux draps, ...)

Les places du marché : espaces d'échanges où se déroulent les foires.

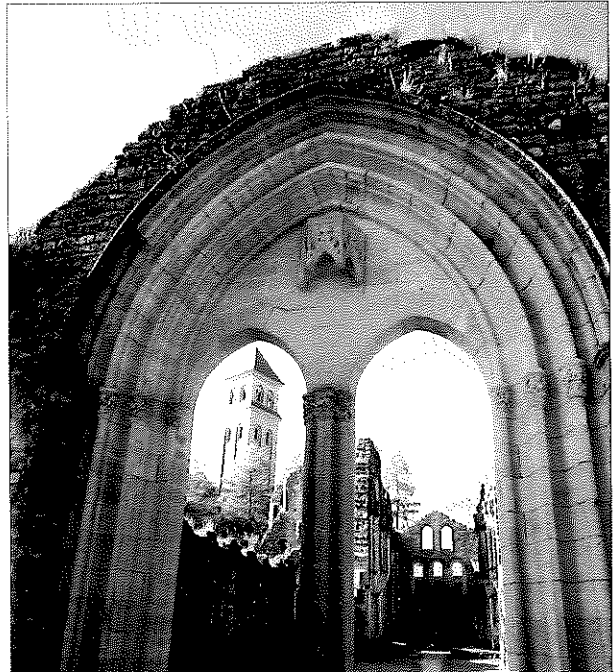
Symboles de l'autorité religieuse

La cathédrale : lieu de réunion de la communauté chrétienne ;

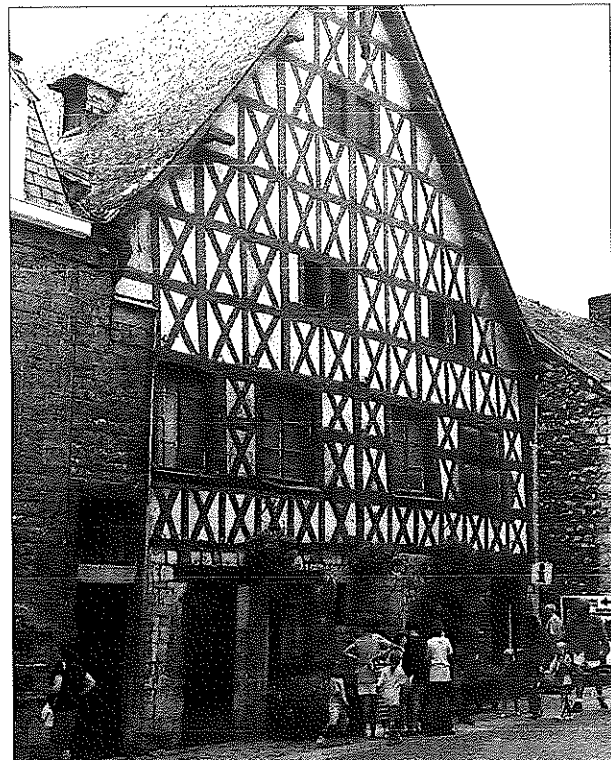
Les hospices : destinés aux pauvres et aux malades ;

Les monastères et les abbayes.

L'Eglise se doit de construire des « maisons de Dieu » solides, qui protègent la population urbaine, de pourvoir à l'accueil et aux soins des plus pauvres et de fonder des lieux de prière, de sérénité et des écoles au service de Dieu.



Abbaye d'Orval, XII^e et XIII^e siècles.



Halles de Durbuy, XVI^e siècle.

L'art roman et l'art gothique

Une découverte en Belgique francophone

Donnons-nous rendez-vous à Saint-Séverin-en-Condroz, devant l'église. Le village est blotti dans un vallon, non loin de la route trop rapide qui conduit de Liège à Marche, à une vingtaine de kilomètres de la cité ardente. Que vous vous y rendiez en voiture ou en autobus, laissez votre moyen de locomotion à quelques kilomètres de l'endroit : parcourez la distance finale à pied, en empruntant le sentier de grande randonnée qui passe par-là. Il vaut la peine de retrouver un rythme d'autrefois pour approcher Saint-Séverin.

L'endroit est idyllique. Le village a gardé un caractère authentique qui fait souvent défaut dans une Belgique très habitée. La petite place se distingue par un plan d'eau qui confère à l'ensemble une réelle poésie. Il est dominé par la façade du sanctuaire que je vous invite à visiter.

L'histoire de l'église Saints-Pierre-et-Paul remonte à la première moitié du XII^e siècle⁷, en plein cœur de l'époque romane. Une petite communauté de moines bénédictins a vécu ici, dans un prieuré rattaché à l'abbaye de Cluny, en Bourgogne. L'église de Saint-Séverin était donc, à l'origine, une chapelle priorale⁸. L'occasion est belle de souligner le rôle déterminant que les monastères ont joué au XI^e puis au XII^e siècle dans le domaine de l'architecture. Un très grand nombre d'églises romanes ont été ou sont encore des églises abbatiales ou apparentées⁹.

A Saint-Séverin, la façade est assez quelconque, je vous l'accorde : un vaste mur épousant le profil de la nef (son vaisseau et ses deux bas-côtés), percé d'élémentaires embrasures. Mais faites le tour de l'édifice : longez la nef sur le côté gauche, voyez

comme les murs sont ici rythmés en travées¹⁰ par des lésènes¹¹ réunies en leur sommet par une frise d'arcatures – ce sont les fameuses « bandes lombardes » qui animent souvent les surfaces murales des églises romanes¹². Plus loin, au-delà du bras du transept, le dégagement constitué par le cimetière permet de prendre un peu de recul pour admirer le chevet. Car il s'agit bien d'un petit chef d'œuvre. Dans l'axe du vaisseau, le chœur proprement dit est quadrangulaire. Les deux bras du transept sont de même hauteur. L'ensemble est dominé par une tour de croisée. Trois absides semi-circulaires viennent contrebuter les volumes ; l'une est rattachée au chœur, les deux autres, plus longues mais plus étroites, dépendent du transept. Tous ces volumes sont percés de fenêtres dont la partie supérieure est en plein cintre ; l'embrasure orientale du chœur est en outre développée en un trilobe. Ici aussi, des bandes lombardes font vivre les murs.

Revenu à la façade, poussez la porte d'entrée : on accède directement au vaisseau, aucun porche ne faisant la transition. Une atmosphère à la fois équilibrée et austère se dégage de l'ensemble. Les surfaces recouvertes d'enduit alternent avec celles dont la pierre est à l'état brut. Le vaisseau est couvert d'un plafond alors que les bas-côtés sont munis de voûtes d'arête¹³. Les six travées sont scandées par des piliers et des colonnes de section circulaire ou quadrilobée. On note que d'intéressantes colonnettes torsées ont été intégrées à l'élévation. A l'étage, de grandes arcatures regroupent les travées deux par deux. Le vaisseau est éclairé directement par les fenêtres ouvertes sous ces arcatures. La croisée et les bras du transept, d'aspect monumental, sont couverts de voûtes d'arête, comme les travées qui donnent accès aux absides. Ces absides

⁷ On sait que l'église a été consacrée par l'évêque de Liège Albéron II dont l'épiscopat a commencé en 1136 pour se terminer en 1145.

⁸ C'est aujourd'hui une église paroissiale après avoir été, de 1574 à 1773, la chapelle d'un couvent jésuite.

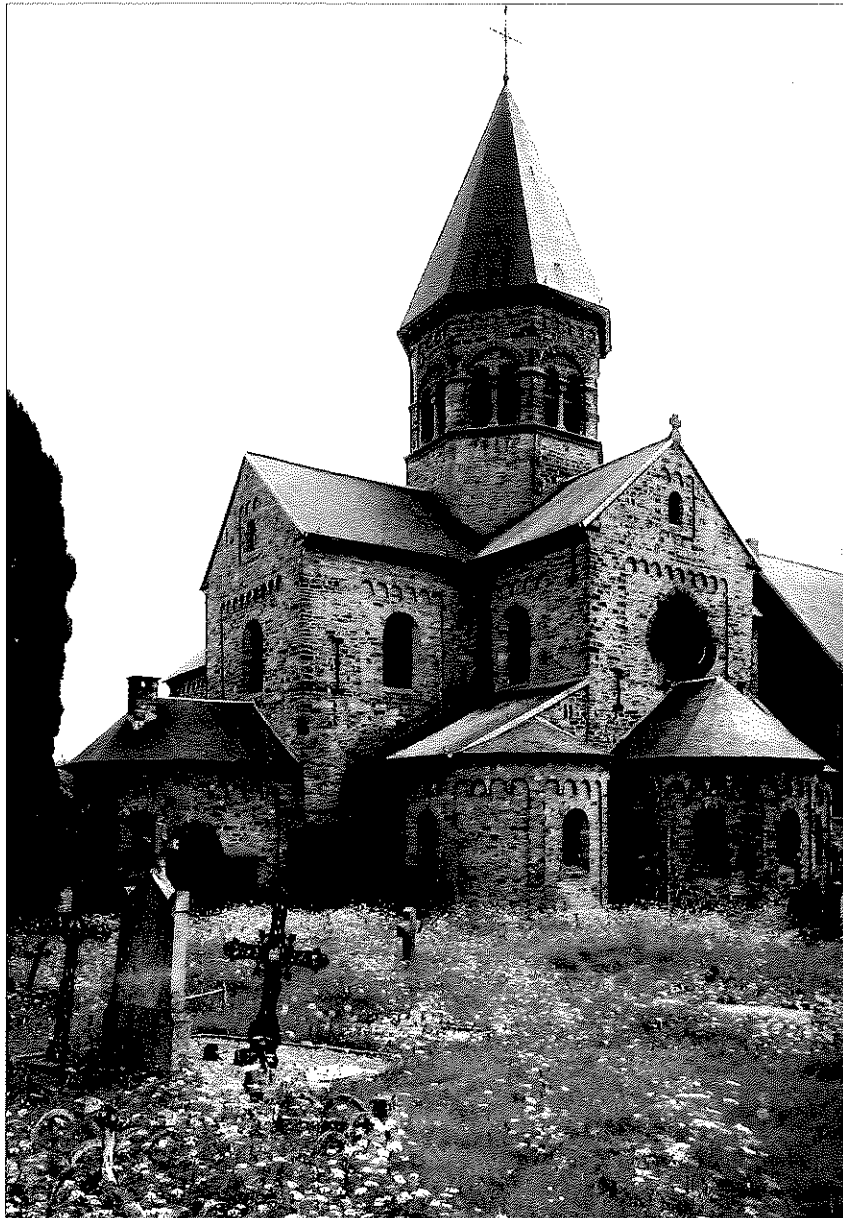
⁹ Ainsi, en Condroz, Saint-Pierre de Xhignesse (près d'Hamoir) et Saint-Remacle d'Occquier dépendaient-elles de l'abbaye de Stavelot.

¹⁰ Une travée est une portion de mur comprise entre deux supports (piliers, colonnes, pilastres).

¹¹ Une lésène est une sorte de pilastre.

¹² Cette façon de faire vivre les murs est qualifiée de « lombarde » par les spécialistes parce qu'ils ont un moment pensé qu'elle a vu le jour dans le nord de l'Italie, en Lombardie. A vrai dire, elle apparaît simultanément dans différentes régions d'Europe, vers l'an mil.

¹³ La voûte en plein cintre est une voûte dont la courbure forme un demi-cercle. Une voûte d'arête est constituée de deux voûtes en plein cintre se pénétrant à angle droit, ce qui génère quatre arêtes.



Eglise Saints-Pierre-et-Paul, chevet, Saint-Séverin-en-Condroz d'après Laurent Delehouzee et alii, 2000.

sont de modestes dimensions, en opposition avec les volumes qui les précèdent.

Longtemps, l'église de Saint-Séverin-en-Condroz a été considérée comme l'église romane belge par excellence. Aujourd'hui, archéologues et historiens de l'art la considèrent avec plus de méfiance, tant elle a été restaurée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et jusqu'en 1915 : les absides, la tour de croisée, les murs extérieurs des bas-côtés et la façade avec la première travée ont en effet été reconstruits. Il reste que la substance de l'édifice est bien originelle. En outre, son aspect général correspond largement à celui du XII^e siècle. Que l'on ne s'y trompe pas : la plupart des célèbres églises romanes de Bourgogne et d'ailleurs ont aussi été sérieusement restaurées au XIX^e siècle. A la

Madeleine de Vézelay, à Saint-Lazare d'Autun, à Saint-Andoche de Saulieu ou à l'abbatiale de Paray-le-Monial, les architectes du XIX^e et du XX^e siècles sont intervenus beaucoup plus énergiquement que ce que l'on a voulu faire croire, pour renverser un processus de délabrement qui transformait ces églises remarquables en ruines misérables. Seuls de petits sanctuaires isolés dans les régions les plus reculées n'ont pas fait l'objet de ces interventions qu'aujourd'hui, les puristes regrettent un peu facilement.

Quoi qu'il en soit, pour comprendre ce qu'est une église romane, Saint-Séverin me semble, chez nous, particulièrement intéressante. La caractéristique principale de l'architecture romane est en effet qu'il s'agit d'« une architecture de masses ». Cela signi-

fié que, à l'instar de ce qui peut être observé au chevet de l'église condruzienne, les volumes correspondant aux différents espaces (tour, bras du transept, chœur, absides) y sont juxtaposés en forme de pyramide ; les petits volumes constitués par les absides, par exemple, épaulent les volumes plus importants du chœur et des bras du transept, lesquels soutiennent la tour.

La prédominance de l'arc en plein cintre est une deuxième caractéristique de l'architecture romane. Certes, toutes les églises romanes ne sont pas couvertes de voûtes en plein cintre - Saint-Séverin en est la preuve, puisque son vaisseau est muni d'un plafond plat. Mais l'arc en plein cintre est utilisé systématiquement aux embrasures (fenêtres), entre les supports (colonnes et piliers), aux quatre côtés de la croisée (en tant qu'arc doubleau), et aux absides.

Une troisième caractéristique de l'architecture romane est constituée par le lien étroit qu'elle entretient avec la sculpture. En Bourgogne, en Auvergne, en Aquitaine, en Provence, des parties précises de l'architecture sont pourvues d'une sculpture tantôt décorative (des éléments végétaux, zoomorphes, géométriques...), tantôt figurative (inspiration

biblique) ; ce sont le tympan et les chapiteaux. Chez nous, toutefois, comme aussi dans les autres régions de l'empire germanique, les sculpteurs et les architectes ont rarement fait œuvre commune. A Saint-Séverin, par exemple, les chapiteaux sont extrêmement simples, et il n'y a pas de tympan sculpté à l'entrée de l'édifice. Une pièce de sculpture remontant à l'époque romane attire cependant l'attention : ce sont les fonts baptismaux, dont la cuve est cantonnée de quatre têtes humaines entre lesquelles sont représentés des quadrupèdes – sans doute des lions.

Les fonts baptismaux romans de nos régions sont d'ailleurs souvent très intéressants. Ceux-ci sont dominés par un chef d'œuvre de l'histoire de l'art : les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège. La cuve en laiton remonte en effet au début du XII^e siècle. Le travail est de grande qualité, à tel point que certains spécialistes mettent en doute son origine mosane. Le style rappelle l'Antiquité et présente, dans sa perfection, peu de points communs avec celui des fonts de pierre. Les scènes qui flanquent la cuve montrent le baptême du Christ par saint Jean, prototype d'autres baptêmes représentés à gauche et à droite.



Collégiale Saint-Barthélemy, fonts baptismaux, Liège, d'après Albert d'Haenens, 1991.

Dès le milieu du XII^e siècle, en France et en Angleterre, certains architectes inventent une nouvelle manière de construire. Ils renoncent à considérer les espaces d'un édifice comme des masses qui peuvent s'épauler ; désormais, une église est d'abord une ossature, un squelette entre les os duquel des murs hauts et légers ou des vitrages aériens – les « vitraux » - peuvent être insérés sans souci puisqu'ils ne jouent aucun rôle porteur. Si une église romane est une architecture de masses, une église gothique est « une architecture de nerfs ». Ces nerfs de l'église gothique sont constitués par les colonnes, les contreforts, les arcs-boutants¹⁴ et les ogives de la voûte¹⁵. Alors que, dans une église romane, l'écroulement d'un mur ou d'une voûte peut déstabiliser tout l'édifice, cela n'a aucune conséquence dans une église gothique si les nerfs ne sont pas touchés.

Autre nouveauté : désormais, l'arc brisé est toujours et partout préféré à l'arc en plein cintre. Ce sont les embrasures, en particulier, qui vont profiter de cette évolution. Avec le temps, celles-ci sont munies de remplages toujours plus élaborés¹⁶, dégageant deux lancettes au début, quatre ensuite, un nombre variable enfin. Ces lancettes sont surmontées de motifs ajourés qui, de simples quadrilobes, se développent bientôt en des dessins variés.

Dans nos régions, la nouvelle manière va être expérimentée sur le chantier de la cathédrale Saint-Lambert à Liège à partir de 1185 déjà, suite à un incendie qui endommagea l'édifice du XI^e siècle. La cathédrale liégeoise a disparu suite à la Révolution, certes ; mais les dessins, les gravures et les découvertes faites par les archéologues au cours de fouilles systématiques permettent de restituer virtuellement la première cathédrale gothique de l'Empire germanique.

La cathédrale Saint-Lambert était un vaste édifice. Cependant, certaines collégiales n'avaient aucune raison de l'envier. A Liège même, la collégiale Saint-Paul, devenue elle-même cathédrale suite à la disparition de Saint-Lambert, en témoigne aujourd'hui encore. Sa visite se révèle très instructive si l'on cherche à comprendre l'évolution de l'architecture gothique aux XIII^e et XIV^e siècles. Le vaisseau est du XIII^e siècle ; il présente l'élévation à trois niveaux qui est familière au visiteur des grandes cathédrales françaises – grandes arcades



Cathédrale Saint-Paul, vaisseau, Liège, d'après Marylène Laffineur-Crepin, 1991.

du rez-de-chaussée, galerie de circulation dite « triforium » ensuite, fenêtres hautes enfin. Le chœur, par contre, est du XIV^e ; l'élévation y est d'un autre type - une sorte de socle au rez-de-chaussée sur lequel s'élancent de fines lancettes montant jusqu'à la voûte. Dans le vaisseau comme dans le chœur, les voûtes d'ogives sont, de manière classique, quadripartites sur plan barlong¹⁷.

Dans la suite, les voûtes se complexifient de manière étonnante. La collégiale Saint-Jacques, à Liège encore, est un exemple remarquable de cette architecture que les historiens de l'art qualifient de « flamboyante ». Sur les ogives principales prenant naissance aux angles de chaque travée se greffent désormais des ogives plus petites dénommées « liernes » et « tiercerons » dont les dessins peuvent être très originaux. La voûte en vient à former un réseau sophistiqué et magnifique.

Comme dans l'architecture romane, la sculpture joue souvent un rôle important dans l'architecture

¹⁴ L'arc boutant est un arc qui s'appuie sur un contrefort de bas-côté pour soutenir de l'extérieur un mur ou une voûte.

¹⁵ Les ogives sont des bandeaux maçonnés placés sous les arêtes de la voûte.

¹⁶ Un remplage est un « réseau de pierre » garnissant l'intérieur d'une embrasure.

¹⁷ Cela signifie que ces voûtes sont divisées en quatre parties – « quatre voûtains » -, et qu'elles sont de plan rectangulaire, les longs côtés étant perpendiculaires à l'axe de l'édifice.

gothique. C'est surtout en France, en Espagne ou dans la vallée du Rhin que cela est perceptible. On y remarque une évolution importante : alors que, à l'époque romane, la sculpture se développe dans des endroits très précis de l'architecture, elle gagne en indépendance à l'époque gothique. A Notre-Dame de Paris, à Reims, à Amiens, mais aussi à Burgos et à Tolède, comme à Strasbourg et à Cologne, les architectes réservent des niches dans les vastes portails qu'ils construisent. Là, les sculpteurs disposent des « rondes-bosses », c'est-à-dire des statues. Dans nos régions, le portail un peu méconnu de Saint-Servais à Maastricht¹⁸ témoigne très bien de cette évolution. A Huy, par contre, le portail dit « Bethléem », rattaché à la collégiale ne présente que des reliefs, non des statues. Mais ils sont bien, par leur style, gothiques : élégants, pittoresques et...colorés. Au même titre que les portails de la cathédrale d'Amiens, le Bethléem a en effet conservé les traces de sa polychromie originelle – témoignage précieux, puisque la plupart des portails gothiques étaient polychromes.

Benoît VAN DEN BOSSCHE
Chargé de cours
Université de Liège
Histoire de l'Art du Moyen Age

Orientation bibliographique

Sur l'art roman et sur l'art gothique en général, voir, par exemple, TOMAN Rolf (sous la direction de), *L'art roman. Architecture, sculpture, peinture*, Cologne, éd. Könemann, 1997, et TOMAN Rolf (sous la direction de), *L'art gothique. Architecture, sculpture, peinture*, Cologne, éd. Könemann, 1998. Sur l'art roman en Belgique, voir en dernier lieu BARRAL I LATET Xavier, *Belgique romane et Grand-Duché de Luxembourg*, Paris – La-Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1984, et DELEHOUZEE Laurent, DE MEULEMEESTER Johnny, LALEMAN Marie-Christine, LEMEUNIER Albert, MATTHYS André et PIAVAUX Mathieu, *Architecture romane en Belgique*, Bruxelles, éd. Racine, 2000. Sur l'architecture gothique en Belgique, voir en dernier lieu BUYLE Marjan, COOMANS Thomas, ESTHER Jan, GENICOT Francis, *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles, éd. Racine, 1997.

¹⁸ Dit « Bergportal ».

Images des rues

«Tenir le haut du pavé»

La ville se présente comme un dédale de venelles, d'impasses, de « ruelles » ou de ruelles, de culs-de-sac, très étroits. La rue « d'Une Personne » à Bruxelles évoque encore cette caractéristique.

En général, boue, paille et déchets encombrant la majorité des rues secondaires, sinueuses et sombres. Dans les grandes villes, les rues plus larges (de 6 à 10 mètres seulement), appelées « maîtresses rues » ou « rues charrières », sont exceptionnellement pavées.

Nombreux animaux s'y promènent en liberté, le plus souvent des porcs. Leurs maîtres espèrent qu'ils se nourriront de détrit. C'est une telle nuisance que certaines villes, Mons et Huy par exemple, obligent les propriétaires de porcs à les mener à la « herde » communale. Un herdier les mène paître jusqu'au soir dans la campagne environnante.

Les trottoirs n'existent pas. La rue est légèrement en pente de chaque côté du caniveau central où s'écoulent les eaux sales et les ordures. Il est donc préférable de longer les façades des maisons. Le peuple laisse les personnages de haut rang « tenir le haut du pavé », longer les façades pour ne pas marcher dans le caniveau. Par extension, cette expression signifie aujourd'hui occuper un rang important dans la société.

Les déchets suscitent non seulement des odeurs nauséabondes mais attirent aussi les rats, porteurs de puces qui transmettent la peste. Certaines villes réagissent en établissant des réglementations concernant le dépôt des ordures, le nettoyage des rues et plus tard, la mise en place d'égouts. Les épidémies sont redoutées : la peste noire fait périr un tiers de la population vers 1348, la lèpre oblige les habitants des villes à construire des léproseries dans des endroits isolés.

L'habitat, au centre de la ville, est dense. La lutte contre les incendies fréquents devient une priorité pour l'autorité urbaine. En effet, des quartiers entiers peuvent brûler en peu de temps malgré les précautions telles que le « couvre-feu », l'obligation de couvrir les âtres. Chaque quartier nomme un responsable chargé d'organiser la lutte contre le feu.

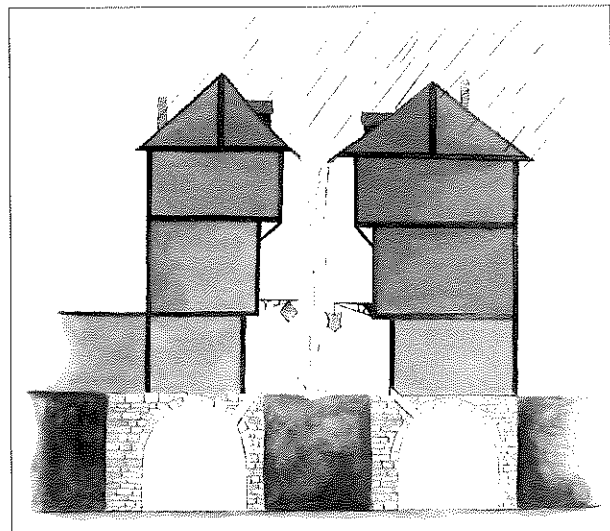
Les rues n'ont généralement pas de nom, mais des éléments décoratifs (croix, montjoie¹⁹, sculpture...),

des enseignes multicolores de bois ou de fer forgé marquent leur identité (rarement un nom original). Les rues « dénommées », plutôt rares, traduisent une importance soit par leur fonction économique, soit par leur densité de population... Certains artisans, de même métier, se regroupent ainsi par quartier. Aujourd'hui encore, on peut découvrir la rue des Tanneurs, la rue des Bouchers, la rue de la Cordonnerie, la rue de la Draperie dans de nombreuses villes.

La nuit, ces venelles, désertes et sombres, invitent la population à rester chez soi. En effet, nombre de malandrins exécutent leurs mauvais coups, coupant bourse, gorge et jarret !

Les maisons

La plupart des maisons à colombages²⁰ ou en briques comportent un à deux étages. Les façades s'avancent en encorbellement²¹ au-dessus de la rue ou présentent une avancée sur des piliers de



Les maisons sont construites en encorbellement et par temps de pluie, les rues sont boueuses, dessin, d'après Arkéo Junior, 2001.

¹⁹ Ce sont des niches décorées de statues de saints.

²⁰ C'est-à-dire la façade est faite de traverses de bois entre lesquelles on met du torchis, mélange d'argile et de paille séchée.

²¹ En encorbellement : en saillie sur des consoles.

bois ou de pierres qui forment un portique. Celui-ci abrite les piétons de la pluie ou encore des pots de chambre déversés des étages. Les toilettes, appelées latrines, sont rares.

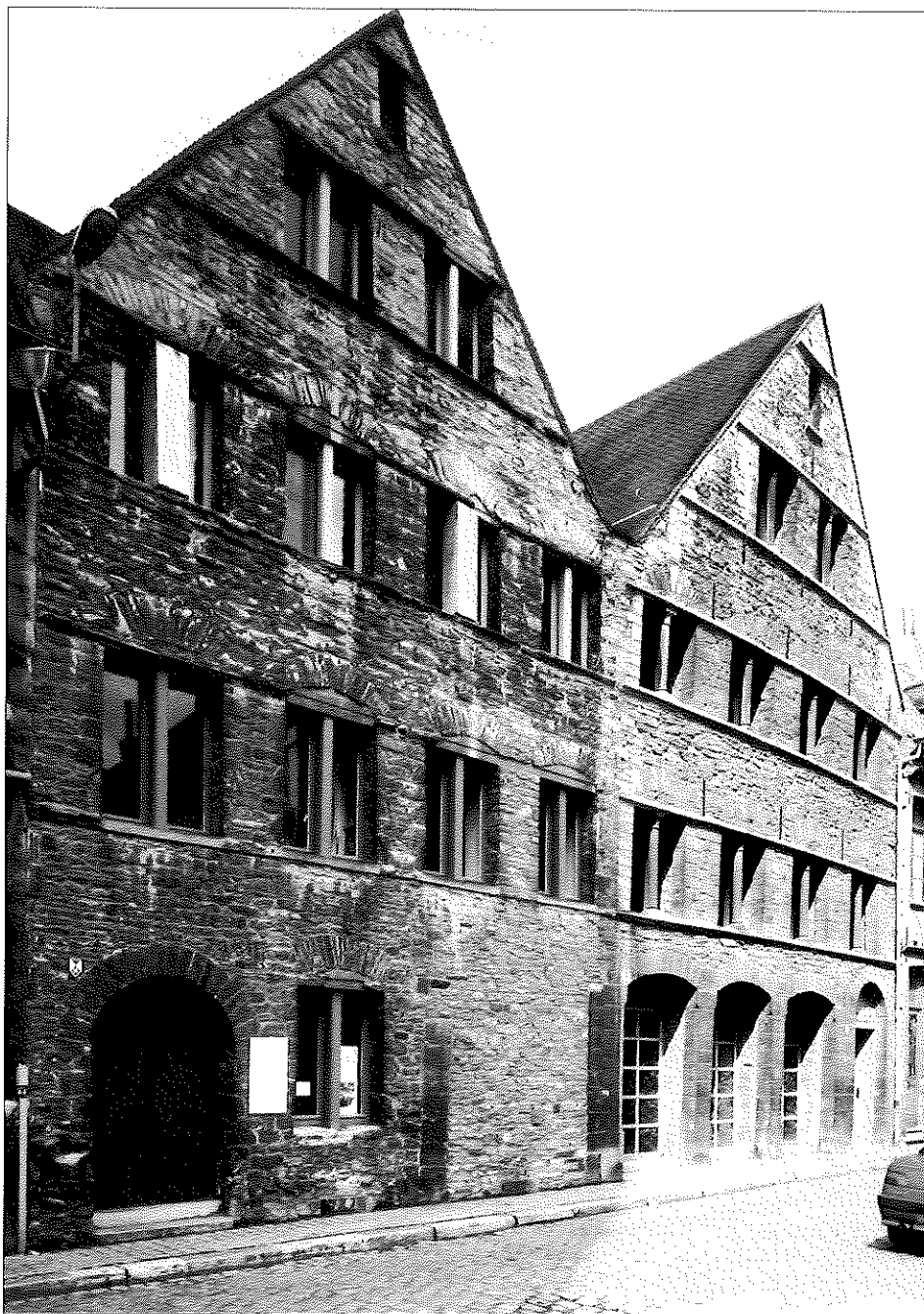
Les maisons bourgeoises, très hautes et en pierres, joutent la place ou la chaussée, elles présentent quelquefois des murs décorés.

Les toitures d'ardoises et de tuiles, plus coûteuses, sont préférées aux couvertures de chaume pour éviter les incendies.

Les portes d'entrée peuvent être munies d'un heurtoir. Les fenêtres, qui laissent filtrer une douce

lumière, sont protégées par des parchemins huilés, des vessies de porc, des lamelles de corne ou des toiles de lin trempées dans la résine pour les imperméabiliser. De simples volets de bois protègent les maisons modestes. Le verre est rare et cher, principalement destiné aux vitraux des constructions religieuses ou des palais.

A l'intérieur, le mobilier est sobre : coffres, bancs, crédences et dressoirs pour présenter la vaisselle. Les lits sont protégés du froid par d'épais rideaux, appelés courtines, et les matelas de paille ou de plumes sont agrémentés de lavande, tanaïse et gaillet²² pour chasser les puces.



Maisons romanes, fin du XII^e siècle, détruites en 1940 puis reconstruites, Tournai.

²² Tanaïse : plante des talus à fleurs jaunes appelée « herbes aux mites » ; gaillet : plante herbacée à fleurs jaunes.



Jean le Tavernier, miniature, XV^e siècle, *Chroniques et conquêtes de Charlemagne*, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, d'après le catalogue *Vivre au Moyen Age*, 2000.

Les maisons des marchands s'ouvrent sur la rue grâce à des ouvroirs ou étals. Les plus riches construisent de véritables forteresses en pierre, appelées au Nord « steenen ». Le rez-de-chaussée comprend atelier, boutique et entrepôt. L'étage est réservé au logement de l'artisan et de sa famille. Les pièces d'un même étage sont séparées par de minces treillis de branches ou par des murs de planches enduits d'une couche d'argile. Les échoppes sont généralement bordées de bancs de pierre ou de bois, de tréteaux, de dressoirs à usage commercial où sont exposés épices, vivres, tissus, objets décoratifs...

Le foyer d'une maison du XIV^e siècle à Lomprez (Wellin)

Les fouilles menées en 1994 à l'intérieur de l'enceinte fortifiée de Lomprez ont mis au jour les substructions d'un bâtiment daté de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. Sa plus grande pièce était chauffée par un foyer dont le fond était constitué d'une lentille d'argile d'environ 1 x 0,5 m adossée à une rangée de gros moellons accolés à la base d'un mur extérieur. Des tessons de céramique étaient piqués régulièrement dans l'argile. Allumé à même le sol, le feu était donc ouvert, sans cheminée pour l'évacuation de la fumée. Souvenons-nous qu'au XVII^e siècle encore, le bûcheron de La Fontaine « tâchait de regagner sa chaumine enfumée »...

Un foyer de même type a été découvert à Wellin même en 1999. A Dracy, en Bourgogne, un foyer semblable a été daté de la première moitié du XIV^e siècle.

Il est intéressant de noter que le mot « âtre » pourrait être issu du latin populaire *astracum*, déformation du grec *ostrakon*, tessalon.

Maurice EVRARD

Les enseignes

Au XIII^e siècle, suite à l'extension et au peuplement des villes, distinguer les maisons les unes des autres devient une nécessité. A défaut de numéros, les enseignes deviennent des repères. Ces éléments décoratifs, peints ou sculptés vont se diversifier et devenir de très beaux exemples de ferronnerie ou de métal peint, suspendus à des potences.

Les thèmes représentés sont variés. Auberges et tavernes affectionnent les astres (La Belle Etoile, La Lune,...), les animaux familiers ou fantastiques (le Singe, la Licorne, le Cheval blanc,...), les arbres et les plantes (le Chêne, la Rose...) ou encore les armes (l'Epée, l'Écu de France).

Certaines enseignes soulignent l'importance d'un monument, annoncent un port, la mer...

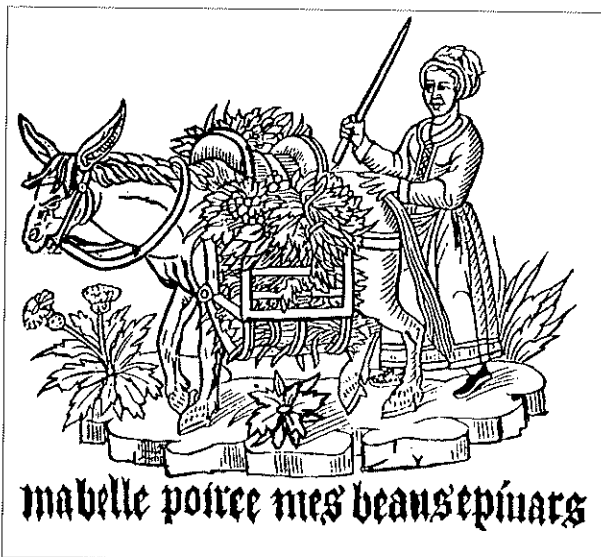
L'iconographie religieuse est également présente par la Vierge, les saints, les apôtres et leurs symboles (hôtellerie de l'Ange, des Rois-Mages, de saint Georges...). Les symboles de métiers (ciseaux, pots d'étain, couteaux, tranchoirs,...) gardent une place de choix.

L'animation des rues

De l'aube au crépuscule, les rues s'animent. Les mal-logés y descendent pour bavarder, faire des emplettes, admirer le spectacle offert par les boutiquiers, les clients, les seigneurs. Les enfants y jouent à la marelle, à cache-cache, aux quilles, à la toupie de bois, aux billes, à colin-maillard... Les femmes bavardent autour de la fontaine. Les taverniers convient à boire une cervoise ou du vin, à jouer aux dés. L'épicier offre des drogues, des sirops, du rosat²³ pour accélérer la digestion. De nombreux petits métiers, porteurs d'eau, marchands des quatre saisons, charcutiers itinérants, poissonnières, laitières, marchands de chandelles, vanniers, rémouleurs²⁴, crient à tue-tête et vantent leurs marchandises. Baladins, montreurs d'ours, jongleurs, bouffons, musiciens animent également rues et places. Les crieurs publics, ou « hérauts » annoncent les nouvelles, les ordonnances royales, les déclarations de guerre...

Les processions attirent la foule : les clercs promènent leurs reliques ; les membres d'un même métier honorent leur saint patron... Les entrées principales suscitent l'enthousiasme : la ville est nettoyée, les rues fleuries, les draps de couleurs sont suspendus aux fenêtres.

Des spectacles moins courants réunissent le peuple autour du pilori, du gibet ou de l'échafaud pour assister au supplice et aux tortures d'un condamné.



« Ma belle poirée, mes beaux épinars », gravure, XV^e siècle, *Cris de Paris*, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après Jean-Pierre Leguay, 1984.

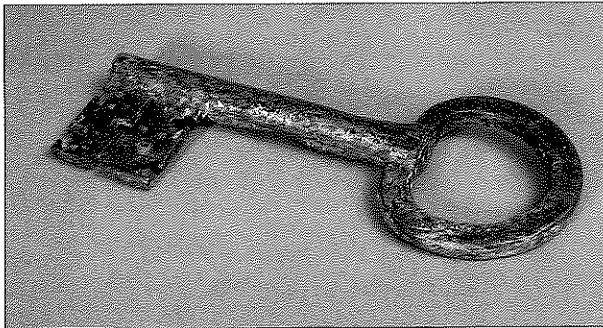
²³ En Pharmacie : préparation à base de roses.

²⁴ Artisans ambulants qui aiguisent les instruments tranchants.

A la maison

1. Grande clé de la porte de Rioul

Fer
L. 22,5 cm
XVII^e-XVIII^e siècles
Provenance : porte de Rioul
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



Les villes médiévales sont entourées d'enceintes de bois, de terre et/ou de pierre. Seules quelques portes percent ces enceintes. Les visiteurs y sont contrôlés. Tous les soirs, au moment du couvre-feu, on les ferme pour la nuit et les clés sont reportées à l'hôtel de ville.

2. Clé de porte

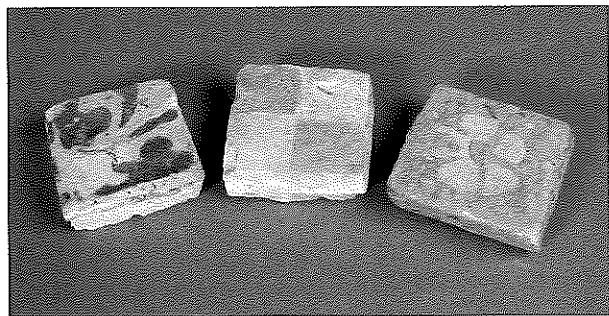
Fer
L. 12 cm
XII^e-XVI^e siècles
Provenance : lit de la Meuse
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



Pour tout verrouiller, du coffre à la demeure rien de tel qu'une bonne clé. La plupart sont fabriquées par moulage.

3. Carreaux de pavement (3)

Terre cuite
Côté 4,5 cm
XIV^e siècle
Provenance : Lomprez
Administration communale, Wellin



La plupart des maisons médiévales se contentent d'un sol de terre battue. Seuls les édifices plus luxueux offrent des pavements décoratifs.

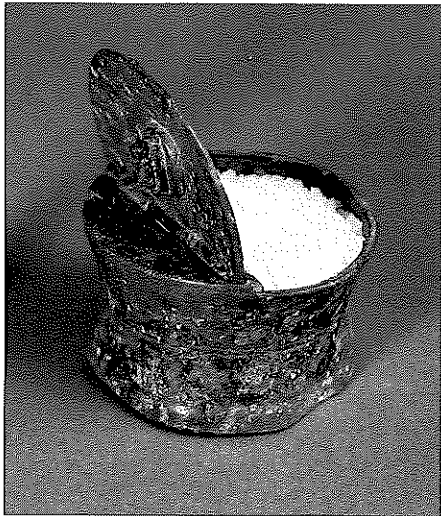
A Lomprez (Wellin), en 1994, les fouilles livrent plus de 3000 carreaux de cette époque.

Deux modèles sont les plus nombreux : les jaunes et les bruns. Quelques uns sont bicolores avec divers motifs : fleur de lys, rosace, lion héraldique. La plupart sont carrés. La méthode de fabrication est ingénieuse et facilite la découpe sans disqureuse ! Avant la cuisson au cours de laquelle s'effectue le glaçage, la pâte est moulée en carré de 9 cm x 9 cm que l'on incise sur 1 cm de profondeur selon les médianes et parfois, en plus, selon les diagonales. On obtient ainsi des carrés et des triangles facilement séparables.

Formes, couleurs et décors permettent donc des compositions variées.

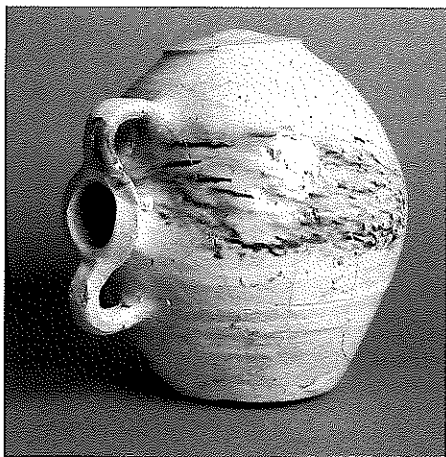
Maurice EVRARD

4. Boîte à sel
Étain
H. 4 cm
XV^e siècle
Provenance : Wellin
Musée des Francs et de la Famenne, Marche



Le sel, ingrédient fréquent des recettes médiévales, conserve aussi les aliments tels que les viandes et les poissons. Il est extrait des mines ou des eaux salées. Au centre de la table, on dépose la salière qui a une telle importance qu'elle est parfois pièce d'orfèvrerie.

5. Vinaigrier
Terre cuite blanche, glaçure jaune et verte
H. 24 cm
XIII^e siècle
Provenance : Andenelle
Musée de la Céramique, Andenne



Comme le sel, le vinaigre est souvent utilisé, pour les sauces par exemple. Il sert aussi pour la conservation des fruits et des légumes.

6. Gourde
Grès brun
H. 23 cm
XV^e siècle
Provenance : Bouffioulx
Musée de la Céramique, Andenne



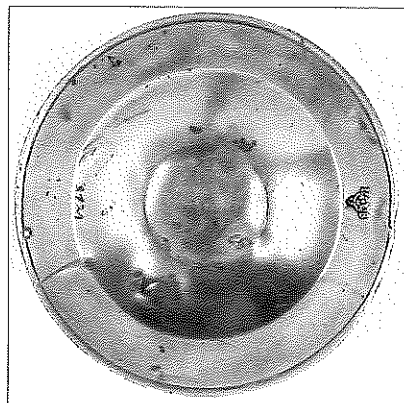
On utilise aussi le cuir (bouilli ou non) ou le métal pour fabriquer des gourdes.

7. Pichet
Étain
H. 17,5 cm
XV^e-XVI^e siècles
Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles (inv. VDP 308)



Du XIV^e au XVIII^e siècle, l'étain jouit d'une grande vogue : on l'utilise pour le mobilier religieux mais aussi pour la vaisselle des foyers les plus aisés.

8. Écuelle
Étain
Diam. 14 cm
XIII^e siècle
Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles (inv. 3121)



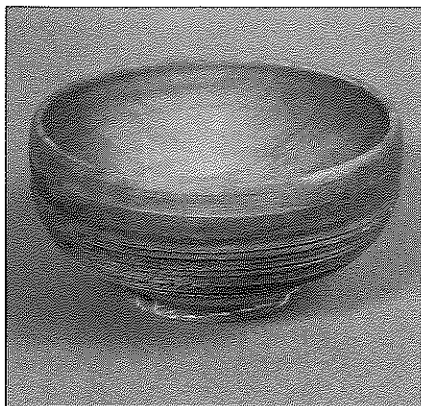
A table, il est de coutume de partager avec son voisin son écuelle et son gobelet.

9. Écuelle (reconstitution)

Bois

Diam. 12,5 cm

Espace archéologique Saint-Pierre, Namur



Les familles les plus modestes utilisent une vaisselle en bois nettement moins coûteuse que celle en étain ou en argent.

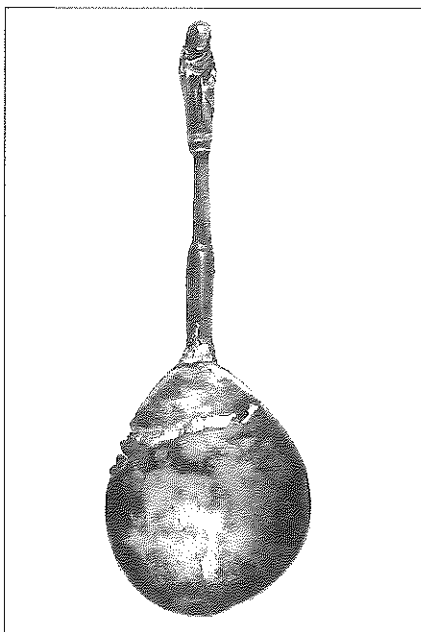
10. Cuillère avec figure de saint

Laiton patiné

H. 17,5 cm

XV^e siècle

Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles (inv. 878-2)



Dans la rue

De l'aube au crépuscule, les rues s'animent. Entourés des marchands, des femmes qui s'affairent, des jongleurs et des musiciens, les enfants y jouent souvent.

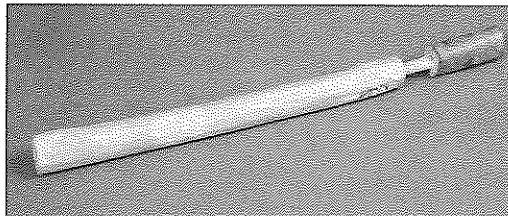
11. Sarbacane

Bois

L. 31,5 cm

Début du XX^e siècle

Musée du Jouet et de l'Enfant, Ferrières



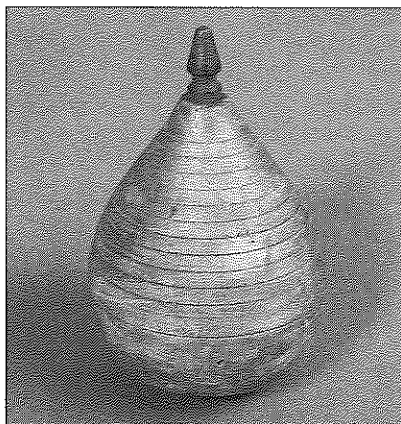
12. Toupie

Bois

L. 8,5 cm

Début du XX^e siècle

Musée du Jouet et de l'Enfant, Ferrières



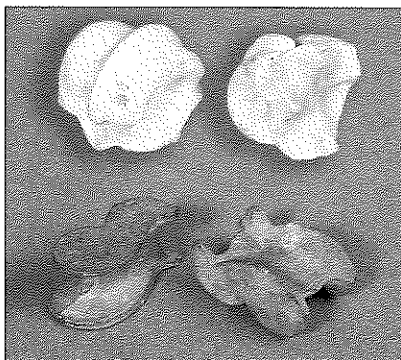
13. Osselets (4)

Os - étain

L. de 2 à 3 cm

Début du XX^e siècle

Musée du Jouet et de l'Enfant, Ferrières



Le jeu d'osselets n'a plus beaucoup de succès depuis une trentaine d'années. Ce jeu consiste à mettre cinq osselets dans la paume de la main, à les lancer en l'air et à les rattraper sur le dos de cette main.

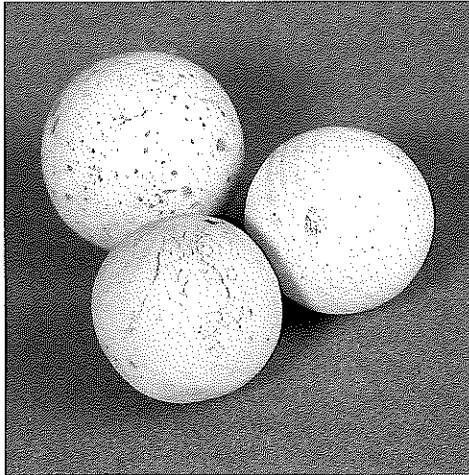
14. Billes (3)

Pierre

Diam. de 1,5 à 2 cm

Début du XX^e siècle

Musée du Jouet et de l'Enfant, Ferrières



Le jeu de billes existe depuis près de 2000 ans. Les enfants jouent aussi avec des billes en terre cuite, des noix ou des châtaignes.

15. Fragment de flûte

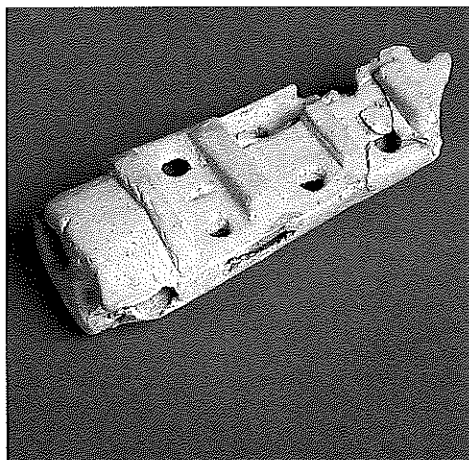
Terre cuite blanche

8,6 x 2,9 cm

XI^e – XII^e siècles (?)

Provenance : Andenelle

Musée de la Céramique, Andenne



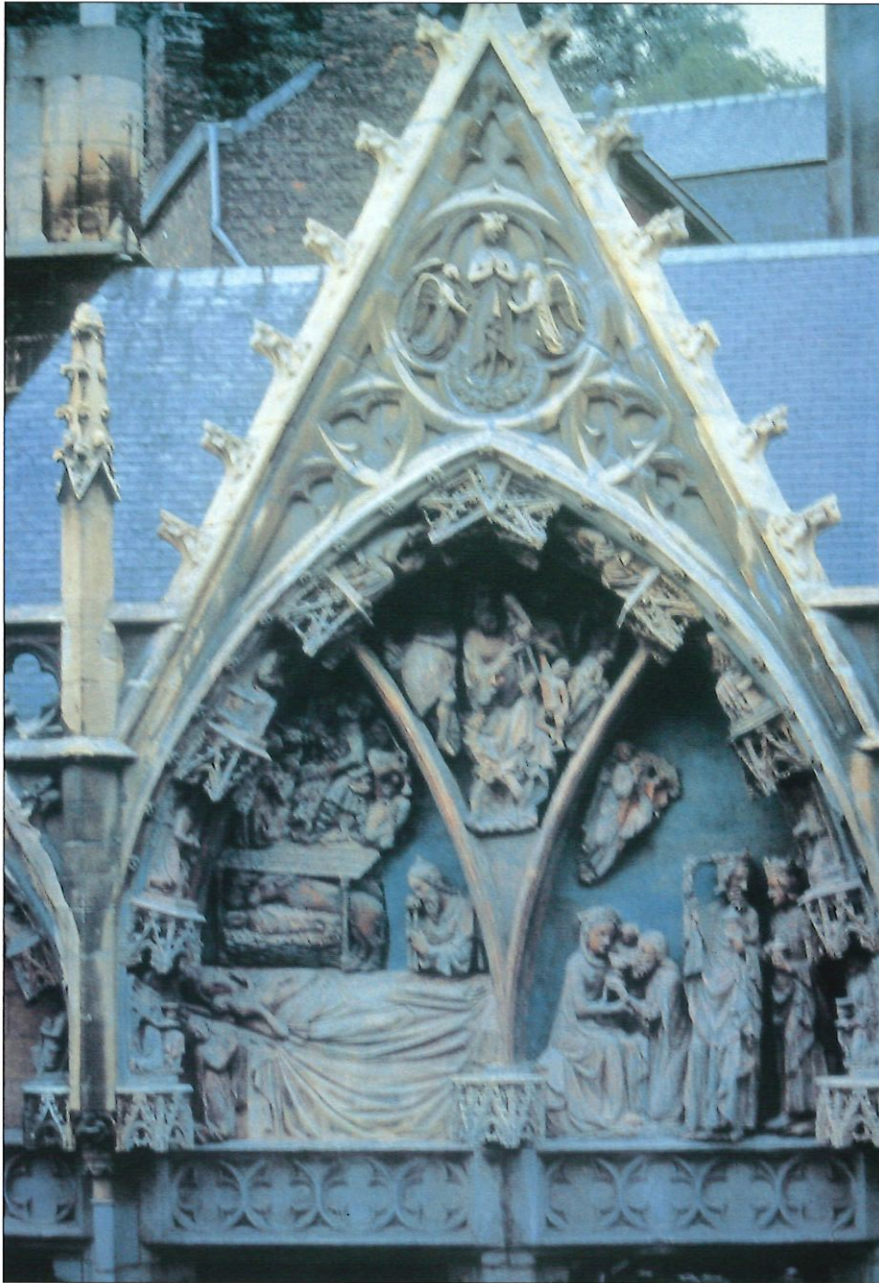


Huy, J. Blaeu, gravure, 1649, *Novum ac magnum theatrum urbium Belgicae*, Amsterdam, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, d'après André Furnémont et Albert Lemeunier, 1992.

Ego Theoduinus, Dei gratia, Leodiensis episcopus, notum esse volo tam presentibus quam futuris qualiter post libertatem Hoyensis ecclesie quam domnus Maternus bone memorie episcopus consecrando primitiavit, adiecerim libertatem etiam ville. Prefatam ecclesiam a fundamentis ad laquearibus et ultra reedificavi; quam etiam in auro et argento et gemmis et prediis pro modulo meo ditavi et de Agar Saram esse feci. Prenominata villa pro libertate sua ad sumtus ecclesie necessarios omnia mobilia sua primo michi terciavit, qua libertate, ut amplius frueretur, postmodum dimidiavit.



Charte, parchemin, réalisation de Fernand Brose, maître-graveur-enlumineur.



Collégiale Notre-Dame, portail dit « Bethléem de Huy », XIV^e siècle, Huy, cliché Joris.



Belfroi de Tournai, XIII^e siècle, d'après *Le plus ancien belfroi de Belgique*, Tournai, 2002.



Des Remèdes de la douleur du chief
 Chapitre

E chief a dedans son vne
 douleur q'les phisiciens
 appellent migraine et
 ceste douleur est moult que fure floue
 dit constantin car il est adme au paries
 que on fize et hnote ton sonne dedas

Amis comme de petites clochettes de
 chief seches a auant for, auant de hors
 petites bulbeites et romagnes dont il en
 yst vne orde humeur semble auuel et
 ceste ordure est vne humeur itruense
 qmbien de dedans seches jusques au
 auant par de hors et passe par les per tres
 de la romagne qm la est. De seches il

Le malade, Barthélemy l'Anglais, miniature, XV^e siècle, *Des propriétés des choses*, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après Marie-José Imbault-Huart, 1983.



Le travail du verre, début du XV^e siècle, *manuscrit de voyage de saint John Mandeville*, British Museum, London (Angleterre), d'après John Cherry, 1993.



La fessée, miniature, XVI^e siècle, *Heures de Marie Chantault*, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après Pierre Riché et Danièle Alexandre-Bidon, 1994. Le maître peut punir un enfant par des coups de verges, nerfs de bœuf séchés, ou de férule, palette de bois ou de cuir.



Port d'Anvers, gravure sur bois, 1515, Universiteitsbibliotheek, Leuven, d'après *Histoire des gens de chez nous*, 1992.

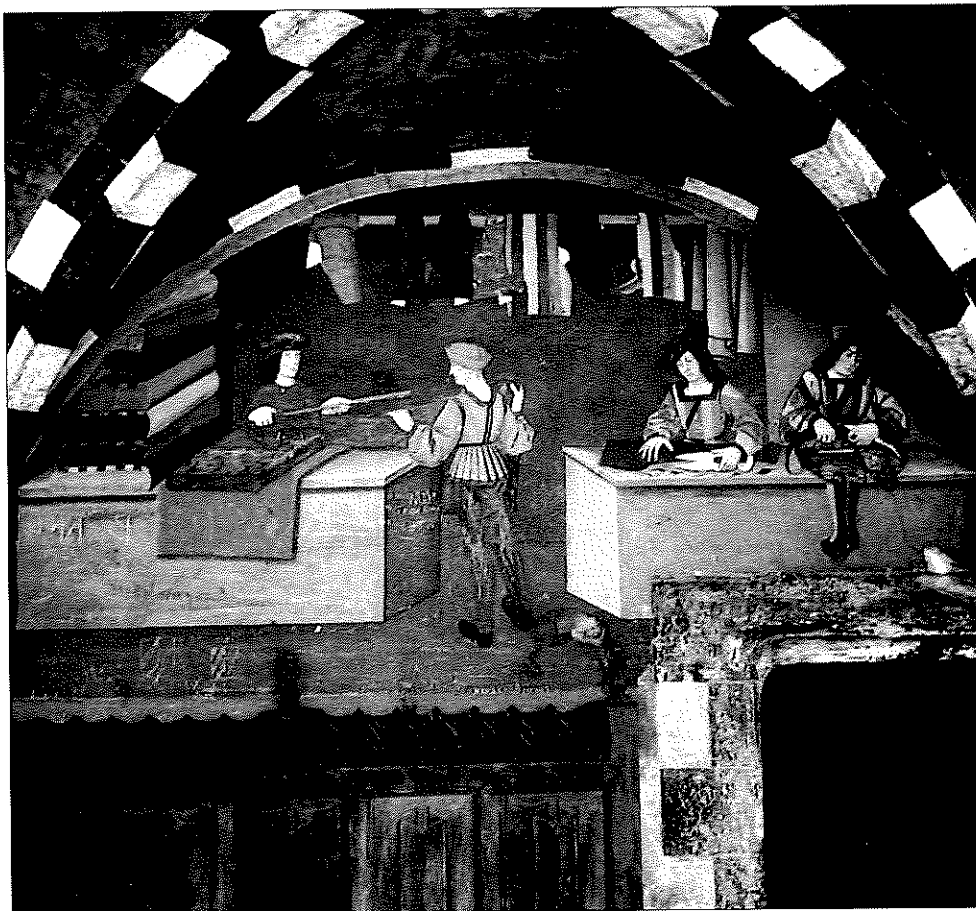
Lieu d'échanges et de refuges, la ville est également un lieu de productions. Aux XII^e et XIII^e siècles, les activités artisanales et commerciales s'y développent largement.

De nombreux petits métiers (les gantiers, les pelletiers, les épiciers apothicaires, les marchands de vin, les chapeliers, les porteurs d'eau) réapparaissent et des ateliers se multiplient. Dans ces ateliers, les artisans transforment les produits que leur procurent les marchands (métaux, bois,...) ou les paysans (laine, peaux). Ils fabriquent des vêtements, des chaussures, de la vaisselle, du mobilier, des outils divers qu'ils vendent directement en exposant leur production sur des étals. Leurs boutiques sont signalées par des enseignes. D'autres commerçants, boulangers, bouchers, taverniers,

barbiers, travaillent également en ville.

Des marchands ambulants se déplacent régulièrement et installent leur marchandise sur des tréteaux. D'autres marchands font du grand commerce en important des produits de luxe (vins, épices, soieries, parfum, fourrures,...). Ils se regroupent en gildes ou en hanses²⁵ afin d'obtenir des privilèges et d'assurer la sécurité lors du transport des marchandises.

Les gildes (ou guildes), organisations de solidarité qui regroupent des hommes ayant des intérêts communs (marchands, artisans, paysans même), se multiplient aux X^e et XI^e siècles. Les gildes marchandes sont les premières et les plus actives. Ensuite, à partir du XII^e siècle, les gildes d'artisans



La boutique d'un tailleur, fresque, Château-Challant, Issogne (Italie), d'après Arkéo Junior, 2001.

²⁵ On emploie le terme « hanse » quand il s'agit de commerce maritime.

apparaissent pour disparaître vers le XIII^e siècle. Ce sont les métiers jurés ou futures corporations qui prennent la relève des guildes quant à la défense des intérêts communs et à l'organisation professionnelle.

Les corporations

Autrefois, les corporations sont désignées sous les termes de jurandes, de métiers d'arts, de « frairies », de confréries ou encore de collèges. Au XVI^e siècle, le mot « corporation » s'impose.

Dès le XI^e siècle, les artisans qui exercent le même métier se regroupent « en associations » qui se multiplient aux XII^e et XIII^e siècles. Elles atteignent leur apogée au XV^e siècle et deviennent des organisations économiques très puissantes, ayant le monopole du commerce et jouant un grand rôle dans la vie de la cité. Chaque corporation possède un monopole de fabrication. Certains noms de rues en témoignent aujourd'hui encore.

A Paris, en 1262, le « Livre des métiers » recense cent métiers différents. En 1377, la ville de Huy compte onze corporations : les fèvres (artisans du métal), meuniers et boulangers, brasseurs, bouchers, tanneurs, drapiers, pêcheurs, merciers, pelletiers, maçons et charpentiers, vigneron et maraîchers.



Enseigne d'hôtellerie ou de cabaret, pierre calcaire, XVI^e siècle, provenant de la rue des Rôtisseurs à Huy, d'après André Furnémont, Albert Lemeunier, 1992.

Médaille des onze métiers

Etain

Diam. 9 cm

Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066, Musée communal, Huy



Tous les membres d'un même métier font d'office partie de la jurande, mais tous n'y jouent pas le même rôle : une hiérarchie s'impose.

Le plein exercice du métier est réservé aux maîtres, chefs d'ateliers, qui ont fait preuve de leur talent en réalisant un chef-d'œuvre. Ils organisent un plantureux banquet où ils font une prestation de serment devant témoins. Un droit d'entrée leur est demandé.

En dessous des maîtres, il y a les valets ou compagnons, qui ont les capacités techniques mais pas les moyens financiers d'ouvrir un atelier. Ils sont embauchés comme salariés auprès d'un maître. Ils peuvent devenir maîtres s'ils peuvent payer le banquet, le droit d'entrée et les matériaux, souvent coûteux, pour réaliser un chef-d'œuvre.

Les apprentis sont généralement engagés par contrat signé par le père ou le tuteur. Leur stage peut durer de deux à huit années suivant le métier, deux années pour celui de boulanger, douze pour celui d'orfèvre. L'apprenti, les premières années, est une sorte de domestique qui fait les courses, promène les enfants et est parfois battu. Le maître a l'obligation de former son élève au métier, de lui assurer le vivre et le couvert. L'apprenti doit obéissance et application au travail. En principe, le maître ne peut prendre qu'un seul apprenti à la fois.

Chaque métier a son saint patron (saint Eloi pour les artisans du métal, saint Pierre pour les poissonniers, saint Aubert, patron des boulangers, saint Crépin, patron des cordonniers, sainte Barbe pour les maçons, saint Nicolas, patron des bateliers, sainte Catherine, patronne des meuniers, saint Hubert, patron des bouchers, saint Joseph, patron des charpentiers et des menuisiers), son sceau, sa bannière, sa maison, sa « caisse d'assistance » pour venir en aide aux membres en difficultés, aux veuves... mais aussi ses règlements et ses jurés.

Ceux-ci, choisis en fonction de leur fortune et de leur prestige social, forment une catégorie supérieure.

Au XIV^e siècle, l'accès à la maîtrise devient plus difficile : les matériaux employés pour la réalisation du chef-d'œuvre sont coûteux, le temps manque, les droits d'entrée sont élevés. Souvent seuls les fils des chefs d'atelier deviennent maîtres. Et le statut des valets ou compagnons devient permanent. Les conflits de travail sont nombreux.



Tailleurs
Bouchers
Forgerons
Chapeliers
Fripiers

Bateliers
Armuriers
Barbiers
Potiers d'étain
Poissonniers

Menuisiers
Cordonniers
Fruitiers
Meuniers
Epiciers

Chandeliers
Chaussetiers
Ceinturoniers
Boulangers
Maçons

D'après une gravure coloriée de 1524.

Blasons des métiers de la ville de Gand, gravure coloriée, 1524, d'après *Histoire des gens de chez nous*, 1992.

Le métier des fèvres (1426)

Nous, les gouverneurs et tout le métier des fèvres de la bonne ville de Huy, et tous les membres qui en font partie (faisons savoir à) tous présents et à venir qu'à la suite de la bataille d'Othée, nos chartes et règlements, qui étaient scellés du grand sceau de la commune de la bonne ville de Huy, ont été perdus et détruits...

Afin que toute personne, bourgeois ou étranger, grand ou petit, soit garanti des ouvrages appartenant à notre métier, et que chaque maître ou apprenti soit puissamment empêché de mal travailler, nous avons ordonné ce qui suit.

Quiconque voudra dorénavant faire partie du métier et être maître devra payer pour sa maîtrise à notre métier 5 griffons d'or²⁶.

Et ce maître sera tenu de payer, à son entrée, aux gouverneurs, rentiers, clercs et valets, le vin habituel.

Il est ordonné aussi que personne de notre métier, présent ou futur, ne travaille après l'heure de none²⁷ la nuit des Trois Jamas²⁸ de l'an, la nuit de tous les Saints, les Vigiles de Notre-Dame, la nuit de l'Ascension, la nuit du (Saint) Sacrement, les Vigiles des Apôtres, de même le dimanche, sous peine de payer lesdites amendes.

Et aussi, qu'aucun membre de notre métier ne puisse travailler les jours du Bon Vendredi ni les jours de Saint-Eloi.

Il est aussi ordonné que les gouverneurs de notre métier, présents et futurs, pourront aller toutes les fois qu'il leur plaira, visiter les poids et balances appartenant à notre métier. Et s'ils trouvent de faux poids et balances, ils devront les apporter au métier. Et celui ou ceux à qui les faux poids et balances appartiendront, devra ou devront payer une amende pour leur forfait à la volonté de notre métier²⁹.

Les règlements des ateliers

Ils sont sévères afin de maintenir la qualité de la production, de protéger le client et la renommée de la ville. Les préposés des villes (jurés, gardes, « eswardeurs », « Wardains » à Huy...), sortes d'inspecteurs, exercent un contrôle strict, surtout sur les produits d'exportation. Tout est contrôlé : les matières premières, l'outillage, les procédés de fabrication, les heures de travail (le travail de nuit

²⁶ Un griffon vaut 10 livres 10 sous.

²⁷ 3 heures de l'après-midi.

²⁸ Ou djamas, c'est-à-dire une fête double (ici Pâques, Pentecôte, Noël).

²⁹ A.E.H., Cour de Justice, n°293, Métier, f°10r°-v°, 16r° et 18r°.



Les boulangers, détail du vitrail des apôtres, XIII^e siècle, cathédrale de Chartres (France), d'après Le Guide de La France médiévale, 1997.

est interdit), les salaires et les prix. Les artisans travaillent à la vue du public. Les mauvais produits sont confisqués et les artisans fautifs, condamnés à de lourdes amendes. En réglementant les prix et les salaires, la concurrence est aussi supprimée et les conflits de travail sont évités. Les règlements des corporations varient d'une ville à l'autre.

Pour les produits d'exportation, le contrôle est particulièrement strict : par exemple, les draps de laine. Les contrôleurs y apposent la marque de la ville, qui permet de donner confiance aux acheteurs à l'étranger. Comme la production drapière suppose l'intervention de plusieurs artisans, elle est la seule à ne pas être laissée à un métier déterminé. La gilde de la draperie est dès lors dirigée par de riches marchands qui contrôlent tous les stades de la fabrication.

Deux grandes industries s'imposent au XIII^e siècle : le textile et la métallurgie. La consommation du verre s'accroît et bien sûr, à la fin du XV^e siècle, l'imprimerie va prendre de l'ampleur.

Protectionnisme

Sur la place du marché, les vendeurs affluent. Tous ne résident pas en ville : les paysans des alentours, les marchands venus de plus loin. Les impôts indirects sous forme d'accises que la ville perçoit, sont dictés par un politique protectionniste : les produits étrangers sont frappés de taxes minimales ou élevées, selon qu'ils sont jugés nécessaires, superflus ou faisant concurrence aux produits locaux.

Vitrine 2 *Le travail du verre et du cuir*

Le verre

En Belgique, l'emplacement des fournaies médiévales est situé dans le sud du Hainaut et dans les forêts d'Ardenne. Les ateliers des verriers se divisent en deux catégories : les fournaies, d'une part, où est effectué le cycle complet de fabrication (frittage³⁰, fusion des matières premières et travail de mise en forme) et les ateliers de transformation, d'autre part, où l'on réchauffe la fritte³¹ ou le verre proposé en pains ou en lingots. Les premiers sont donc implantés en forêt, à proximité du combustible et des matières premières (le sable ou cailloux siliceux) et le fondant (cendres de bois ou de végétaux, provenant des plantes calcinées – fougère, hêtre, orties); les seconds sont installés dans les agglomérations, près de la clientèle.

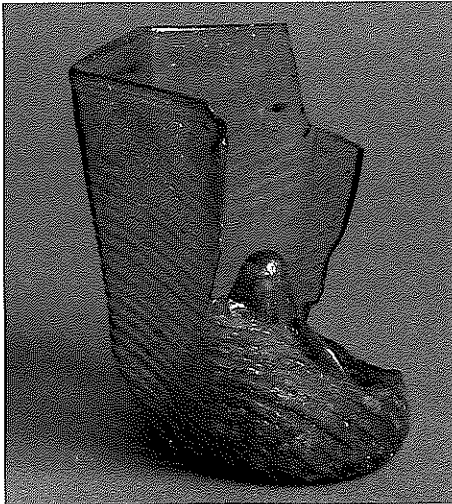
16. Gobelet

Verre

H. 8,3 cm diam. 5,5 cm

XV^e siècle

Provenance : ancienne auberge de l'Écu d'Or
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



L'usage du verre se répand dès le XII^e siècle. Deux formes sont en usage : le gobelet et le verre à pied. Dans les régions d'Europe, au XIV^e siècle, la coupe à tige pleine ou creuse est une forme très répandue.

³⁰ Vitrification préparatoire destinée à éliminer les éléments volatils.

³¹ Mélangé de sable et de soude auquel on fait subir une demi-fusion.

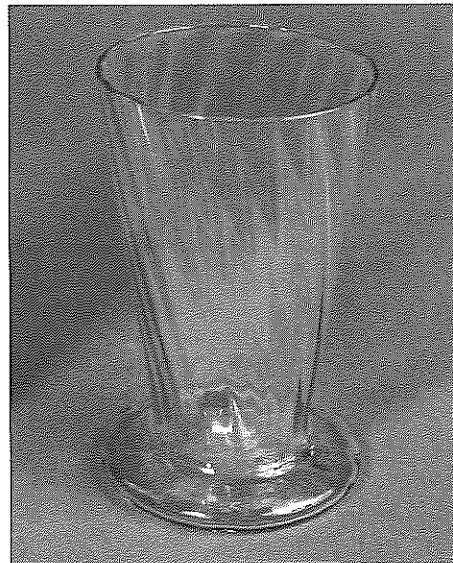
17. Gobelet (copie)

Verre

H. 10,3cm

XV^e siècle

Espace archéologique Saint-Pierre, Namur



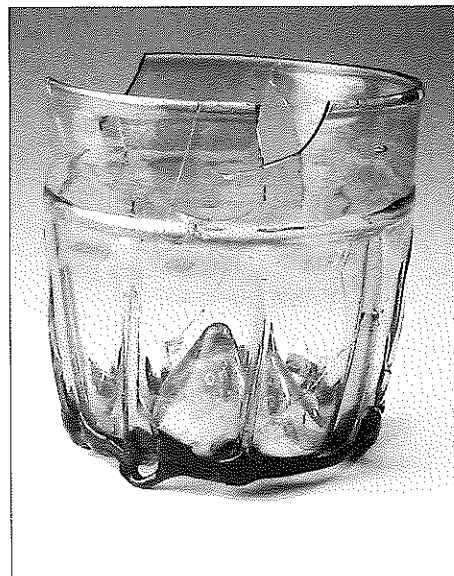
18. Gobelet (copie)

Verre

H. 8 cm

XV^e siècle

Provenance : Place du Grognon à Namur
Espace archéologique Saint-Pierre, Namur
Cliché Guy Focant, Division du Patrimoine,
Ministère de la Région wallonne

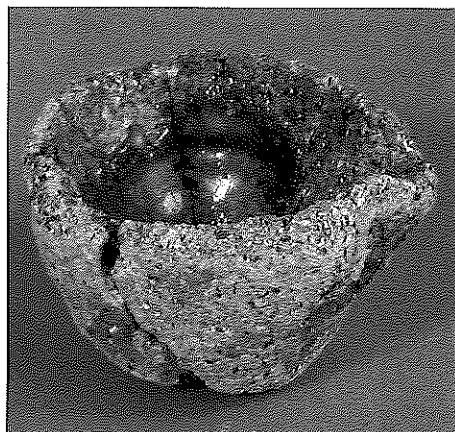


Une verrerie du Bas Moyen Age, retrouvée à Herbeumont

De 1986 à 1991, plusieurs fouilles ont révélé l'existence d'une verrerie dans la forêt d'Herbeumont, située au lieu dit « Tailles des Saules », à proximité d'une source et des sables jurassiques, matières premières nécessaires à la production du verre³². La zone de fabrication du verre comprend une fournaise, un crassier, deux fours (dont un à pain ?) et trois fauldes de charbonniers pour produire le combustible. Quelques déchets de production ont été découverts (coulées, gouttes, restes de fioles...) ainsi que deux monnaies dont un billon noir de Guillaume Ier de Namur (1337-1391). Les types d'objets retrouvés forment une production assez homogène de verres à boire sur pied, de gobelets, de fioles, d'anneaux et de perles.

19. Creuset

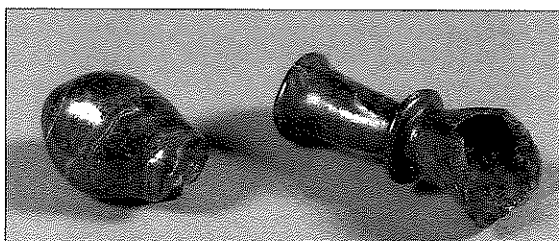
Terre réfractaire
Diam. 7,5 cm
XIV^e siècle
Provenance : Herbeumont
Région wallonne, Namur



Les creusets permettent de recueillir la pâte de verre en fusion (+/- 1.500°C).

20. Paraisons (2)

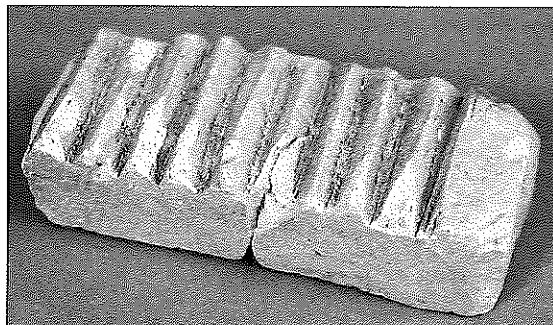
Pâte de verre
L. 3 – 4,2 cm
XIV^e siècle
Provenance : Herbeumont
Région wallonne, Namur



Le verrier prélève dans le creuset la quantité de verre nécessaire à fabriquer un objet. Il trempe dans la masse en fusion l'extrémité de sa canne à laquelle adhère une boule de pâte appelée paraison (le verre à l'état pâteux est favorable au façonnage).

21. Moule strié

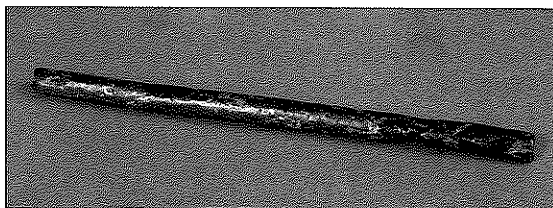
Terre cuite blanchâtre
L. 11,5 cm
XIV^e siècle
Provenance : Herbeumont
Région wallonne, Namur



Ce type de moule, utilisé comme « marbre », permet d'obtenir des moulures obliques en y roulant la paraison avant le soufflage.

22. Canne de souffleur (morceau)

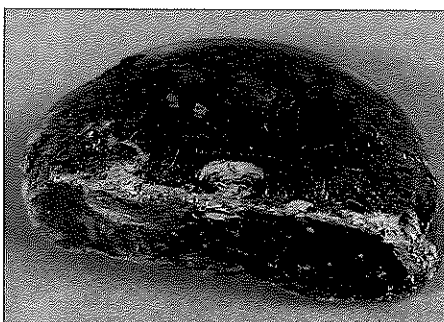
Fer
L. 18,5 cm
XIV^e siècle
Provenance : Herbeumont
Région wallonne, Namur



La technique de soufflage à la canne est apparue en Syrie vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Elle permet la découverte du verre creux.

23. Verre à reluire ou à repasser

Pâte de verre
Diam. 6,5 cm
XIV^e siècle
Provenance : Herbeumont
Région wallonne, Namur



Ce verre plat, appelé lissoir, pouvait servir à former des plis dans les vêtements.

³² Guido Hossey, *Une verrerie médiévale à Herbeumont au XIV^e siècle*, dans Héléne Remy (sous la direction de), *Archéologie en Ardenne. De la préhistoire au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1991, pp 229 à 231.

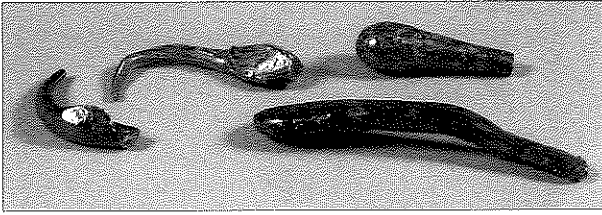
24. Déchets de fabrication ou de production (4)

Verre

XIV^e siècle

Provenance : Herbeumont

Région wallonne, Namur



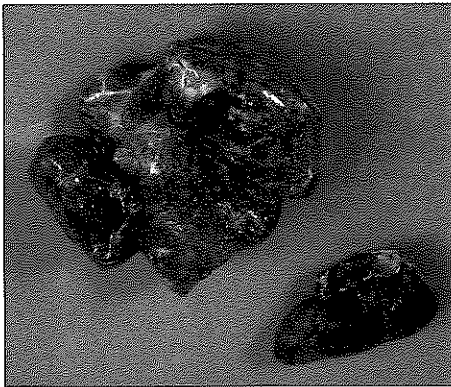
Pour confectionner un vitrail, le maître-verrier découpe les plaques de verre avant de les assembler. Avec une peinture noire ou brune, nommée grisaille, il trace les traits des personnages pour donner vie au vitrail. Une fois peints et recuits, les morceaux de verre sont assemblés à l'aide de baguettes de plomb dont les côtés en forme de U permettent de bien ajuster l'extrémité du verre. Les plombs sont cloués puis soudés les uns aux autres.

25. Blocs de verre

XIV^e siècle

Provenance : Herbeumont

Région wallonne, Namur



26. Vitrail « Le semeur »

Verre soufflé à l'ancienne et plomb

Diam. 30 cm

Réalisation de M. Bernard Tirtiaux, Maître-verrier



Ce vitrail représente un semeur au travail. Il est la réplique d'un vitrail du XV^e siècle conservé au Victoria and Albert Museum de Londres.

Le cuir

La chaussure est pour l'homme médiéval l'une des parties les plus importantes de sa tenue vestimentaire. On ne se chausse pas de la même manière pour danser à la cour ou marcher sur une route de pèlerinage. Voyageurs et pèlerins enfilent de fortes chaussures à semelles cloutées pour limiter l'usure. Le cavalier enfile de grandes bottes protectrices tandis qu'à la cour, on chausse des « poulaines », chaussures fines et souples, extravagantes. Afin de cheminer dans les rues bourbeuses, il faut passer une paire de patins de bois à semelles surélevées et à brides de cuir.

Les fabricants de chaussures travaillent sur mesure ; on les appelle les « cordouaniers », d'après la ville de Cordoue réputée pour la qualité de ses cuirs. Le travail du cordonnier comprend la coupe des cuirs, le montage, la couture avec des soies de porc (poils durs et résistants qui sont poissés), et le finissage. Il utilise à partir des cuirs mous (vache, veau, chèvre...) et des cuirs durs (bœuf) des peaux tannées (le tan est l'écorce du chêne vert broyée et réduite en poudre).

27. Chaussure d'enfant

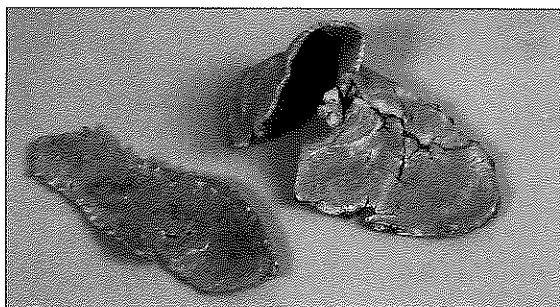
Cuir

L. 14,2 cm

XIV^e siècle

Provenance : Rue des Tanneurs, Marche

Musée des Francs et de la Famenne, Marche



28. Semelles (5)

Cuir

L. de 15 à 22 cm

XIV^e siècle

Provenance : Rue des Tanneurs, Marche

Musée des Francs et de la Famenne, Marche



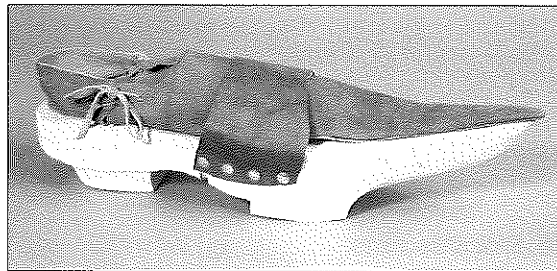
C'est lors d'un remodelage urbanistique d'un vieux quartier de Marche-en-Famenne, que l'on fait cette

découverte intéressante. Le milieu humide a permis de conserver les cuirs en bon état.

29. Patin et poulaine (reconstitutions)

Bois et cuir

L. 39 cm



Le cordonnier utilise peu de matériel et d'espace dans l'exercice de son art. Outre les matières premières (cuir, lin, poix, soie de sanglier) l'artisan utilise un baquet pour faire tremper le cuir, des formes ou embauchoirs en bois, un couteau à pied, un tranchet, une alêne, un bloc de cire, ...

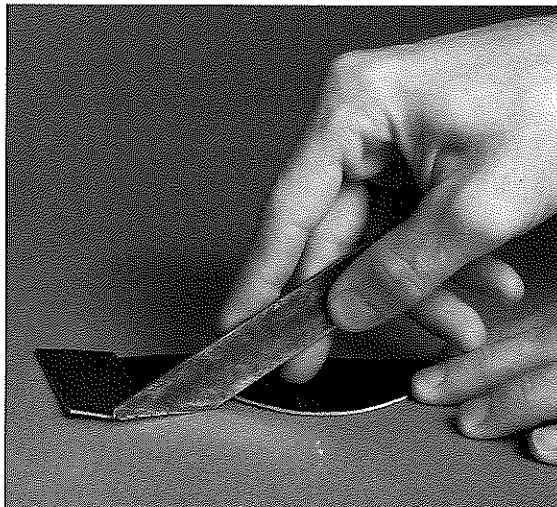
Les différents outils présentés ont été prêtés par un ancien cordonnier. Ces outils datent du début du XX^e siècle.

30. Tranchet

Acier

L. 17 cm

Collection privée



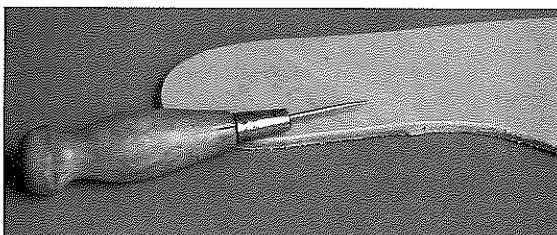
Cet outil à découper sert à débiter les tiges souples, brocher les semelles, parer les morceaux et à ébourrer.

31. Alêne droite

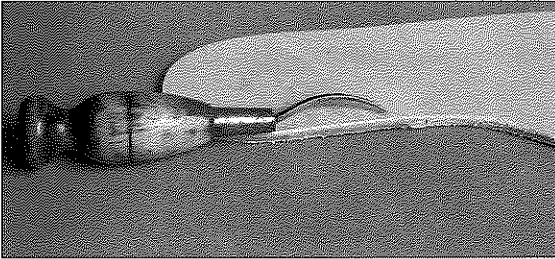
Bois et acier

L. 13,5 cm

Collection privée

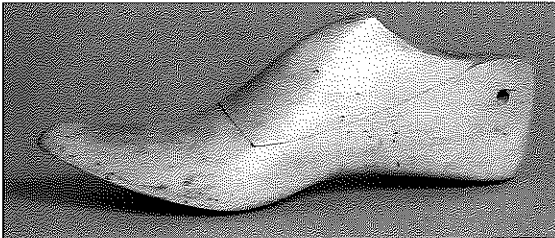


32. Alêne courbe
Bois et acier
L. 14 cm
Collection privée



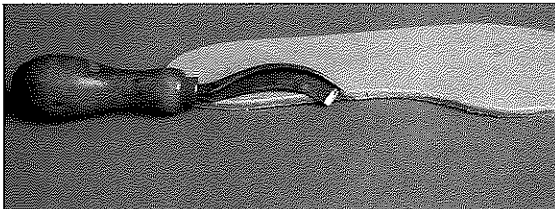
Les alènes utilisées pour coudre, sont des poinçons destinés à percer le cuir pour préparer le travail de couture.

33. Forme
Bois
L. 23 cm
Collection privée



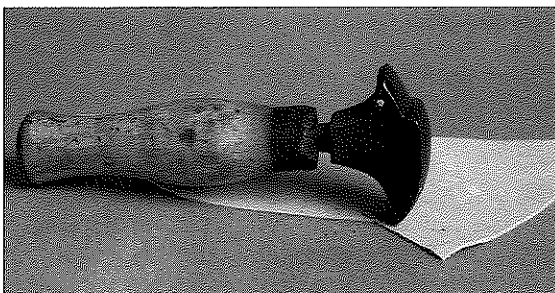
Cette forme sert à mouler le cuir.

34. Ebarboir
Bois et acier
L. 16,5 cm
Collection privée



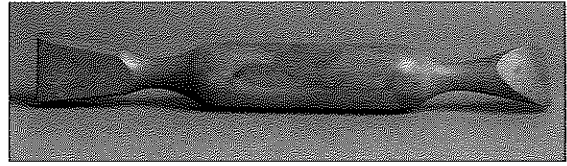
Cet outil permet de couper la « barbe » (les petites irrégularités du cuir) de la semelle.

35. Mailloche
Bois et acier
L. 14 cm
Collection privée



Cet outil sert à retendre la peau, à former la cambrure de la chaussure.

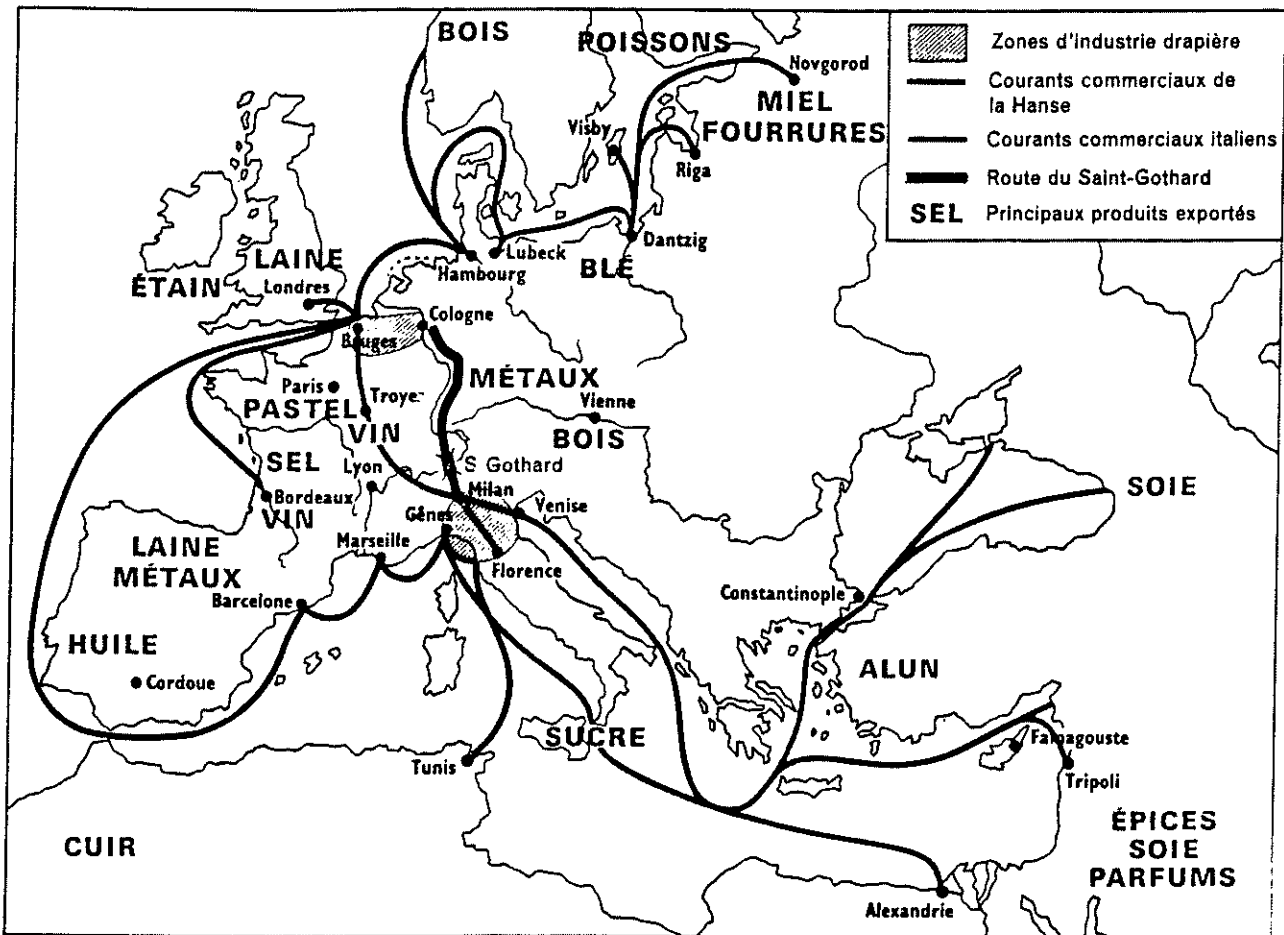
36. Astic
Buis
L. 29 cm
Collection privée



L'outil authentique en os de cheval permet de polir le cuir et de lisser les différents éléments de la chaussure.

Le commerce, les marchés et la monnaie

"Les pieds poudreux"



Le grand commerce à la fin du XIII^e siècle, d'après Documents d'Histoire, 1975.

Le renouveau commercial

Suite aux divers contacts avec l'Orient musulman, aux progrès techniques et agricoles et à l'augmentation de la population, les activités commerciales s'intensifient dès le XII^e siècle. Les marchands deviennent les maîtres des villes, admis par l'Eglise, enviés de tous en raison de leur puissance et de leur richesse. Au XIII^e siècle, cet essor commercial va créer un vaste réseau d'échanges sur la plus grande partie de l'Europe.

Deux grands axes dominent : la Méditerranée et les mers nordiques.

L'axe méditerranéen relie les ports italiens à l'Orient d'où on importe des denrées alimentaires (vin des îles grecques, sucre de canne de

Chypre...) et des produits de luxe (épices, parfum, soie, coton, damas, métaux précieux...). A partir des villes côtières, l'élan gagne les villes de l'intérieur. Ce commerce favorise le développement des banques en Italie.

L'autre grand axe est centré sur la mer du Nord et la Baltique où s'imposent les négociants allemands. L'importance de leurs affaires les amène à créer la Hanse teutonique qui réunit dès la fin du XIII^e siècle autour de Lübeck des dizaines de villes comme Cologne, Londres..., des comptoirs où les négociants se regroupent. Leurs marchands ont le monopole du commerce des matières premières et des denrées alimentaires : cuivre et étain, miel, harengs, blé, peaux et fourrures du Nord, sel, vin, laines anglaises, bois de construction, étoffes et

draps de Gand, d'Ypres et de Bruges. Grâce à cela, Bruges³³ devient une ville commerciale de tout premier plan où se retrouvent des marchandises de tous les pays (Angleterre, Irlande, Norvège, Jérusalem, Egypte, France...).

Les moyens de transport

Les transports terrestres

Le réseau routier romain, mal entretenu, est progressivement abandonné, à l'exception de certains tronçons (ex. Tongres-Amay). Les routes médiévales, empierrées avec des cailloux liés par la chaux (« la chaussée ») demeurent difficilement praticables. Étroites, sinueuses, hérissées d'obstacles et boueuses, elles servent au transport de produits de faible poids, comme les épices, la soie, les paniers d'osier,...

Dès le XIII^e siècle, des ponts en bois, ensuite en pierre sont construits afin de favoriser le développement du trafic. Les moyens de transport sont variés : à pied (même pour de longs trajets), à cheval, accompagné d'un âne ou d'un mulet. L'utilisation de lourds chariots de fer et de bois (à deux puis à quatre roues) est avantaagé par le collier d'épaule, mais uniquement sur de courtes distances pour des marchandises pondéreuses (pierres de constructions,...). Il faut attendre le XIV^e siècle

pour voir apparaître, pour les voyageurs exigeants, les « chariots branlants » dont la suspension s'est améliorée.

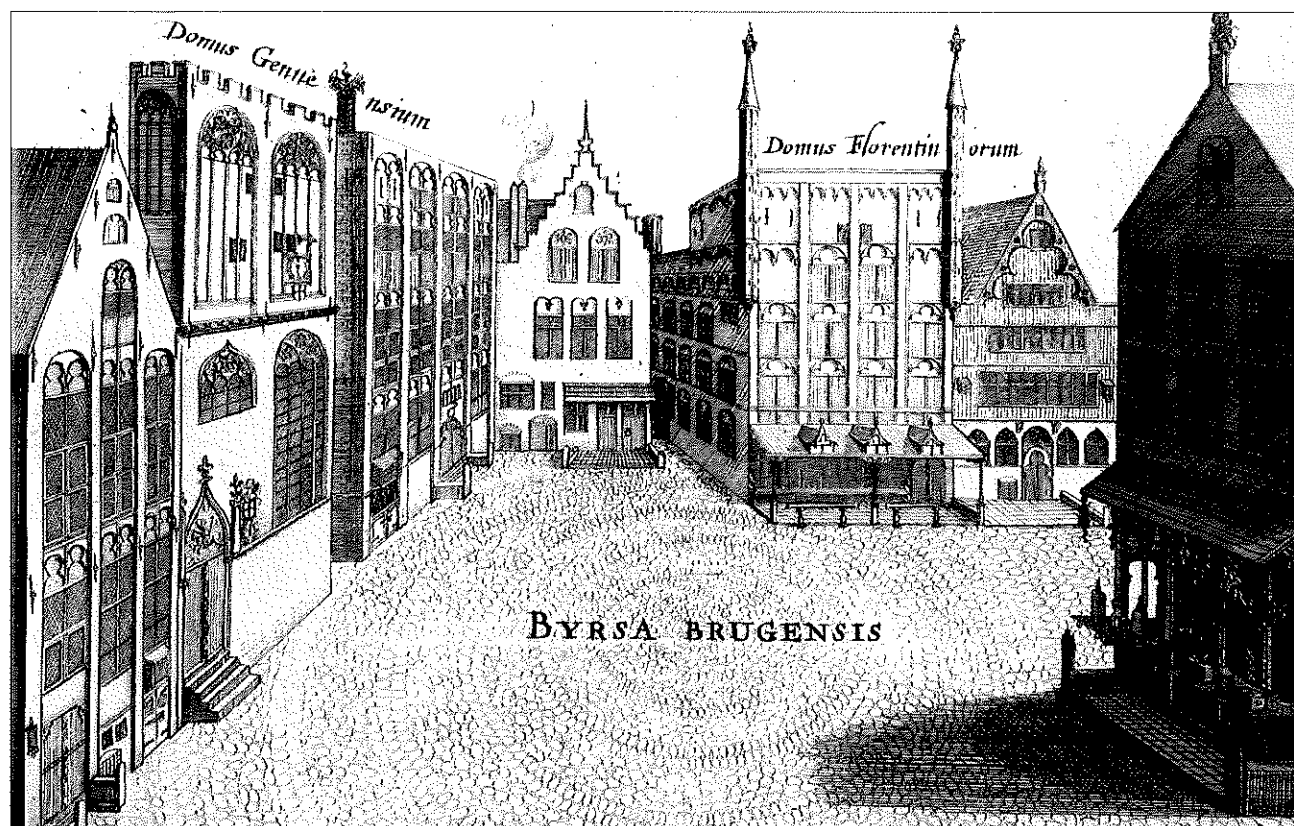
Les voies fluviales

En dépit des péages et des tonlieux³⁴ qui les jalonnent, les fleuves sont utilisés partout sauf en période de crue ou de sécheresse. Le réseau fluvial du Moyen Age est plus étendu que celui de notre époque : en Hesbaye, l'Ourthe était navigable jusqu'à Durbuy, en Brabant, la Senne jusqu'à Bruxelles, en Hainaut, la Haine jusqu'à Mons.

Des barques effilées, à fond plat, y transportent les denrées pondéreuses, le vin notamment qui supporte mal le cahot des chariots. (ex. : le transport des vins de France remonte la Seine et la Marne depuis Paris, puis descend la Meuse jusque Namur, Huy et Liège).

Les transports maritimes

Jusqu'au XIII^e siècle, les marchands naviguent le long des rivages sans tenter de grandes traversées. A partir du XIV^e siècle, la navigation maritime permet d'assurer les liaisons à très longue distance. Les obstacles ne manquent pas : piraterie, risques de naufrage... Ce moyen de transport est emprunté par des voyageurs très divers, hommes



La maison Van der Beurse, garant de la plupart des commerçants de la hanse allemande, qui a donné son nom à la Place de la Bourse à Bruges, dessin, XV^e siècle, d'après René Noël et Olivia Sudan, 1991.

³³ Le premier bateau italien gagnera Bruges en contournant l'Espagne en 1277.

³⁴ Tonlieux : taxes indirectes sur les marchandises, perçues lors du transport, au passage des ports, des ponts... et lors des transactions sur les lieux de marché.

d'armes et souverains, marchands, clercs et pèlerins.

Les types de vaisseaux diffèrent suivant les régions : en Méditerranée, la nave à deux mâts ainsi que la galée, manœuvrée à la rame puis à la voile, fait place à la nef ou caraque des Génois (qui peut transporter jusque mille tonnes) ; en mer Baltique, les « kogge » (ou « krawel »), meilleurs navires marchands, filent à grande vitesse.

Vers le XIII^e siècle, les techniques de navigation s'améliorent. La boussole, arrivée de Chine au XII^e siècle, se perfectionne : l'aiguille aimantée tourne autour d'un pivot. Les portulans, premières cartes maritimes, guident les marins à l'entrée des ports qui sont reliés entre eux par des axes disposés en étoiles. L'usage des astrolabes, « preneurs d'astres » et des quadrants se répand. Enfin, le gouvernail axial, dit d'étambot, permet une manœuvre plus aisée.

Les foires

Les marchands du Moyen Age instituent des lieux de rencontres et d'échanges : les foires régionales et les marchés locaux. Aux XII^e et XIII^e siècles, l'essor commercial en accroît l'importance. Elles se déroulent dans de grands centres urbains ou au carrefour de voies naturelles et ont une durée de deux à trois semaines. Ces foires internationales sont nombreuses ; celles de Champagne (Provins, Troyes, Bar-sur-Aube, Lagny) permettent à toute l'Europe marchande de se retrouver. Les ducs de Champagne garantissent leur protection à tous ceux qui y participent. Les Flamands y vendent des draps et des toiles, les Italiens, des soieries, des épices et des produits de luxe, les marchands du Midi de la France, des cuirs, les Allemands, des cuirs et des fourrures. En Flandre, les foires de Bruges, Ypres et Lille sont réputées. Bruges va devenir l'un des principaux centres commerciaux de l'occident au XV^e siècle.

Le commerce de Bruges (XIV^e siècle)

Du royaume d'Angleterre viennent laines, cuir, plomb, étain, charbon de roche... Du royaume de Norvège viennent faucons, bois de charpente, cuir bouilli, beurre, suif, oings (graisse) et poix, cuirs de bouc. De Russie... cire et fourrures d'écureuil... Du royaume d'Allemagne viennent les vins rhénans, la poix, bois de charpente, cendre, blé, fer et acier. Du royaume de Bougarie (Bulgarie) viennent fourrures d'écureuil, d'hermine, de zibeline et de belette blanche. Du royaume de Castille viennent les graisses d'écarlate (pour teindre les tissus), cire, cuirs, la laine, les pelleteries, le vif argent (mercure), le suif, oings, anis, amandes et le fer. Des royaumes du Maroc... de Bougie... de Tunis viennent cire, cuirs et l'alun (indispensable à la teinture des tissus)... Du royaume de Jérusalem, du royaume d'Egypte, de la terre Soudant (le Soudan) viennent poivre et toutes épicerie (épices) et brésis (bois de Brésil, rouge comme de la braise)... Du royaume de Tartarie vient drap d'or et de soie.

Hansisches Urkundenbuch

Aux XIV^e et XV^e siècles, les troubles de l'Europe occidentale (guerre, peste, brigandage, révolte) sont des dangers constants pour le commerce. Les routes se ferment, la densité de population baisse et le « volume » de l'activité commerciale s'affaisse.

Les innovations commerciales

Les groupements de marchands

Marchands et financiers forment les « puissants » notamment de Flandre. Leur richesse est fondée sur le commerce lointain, la banque³⁵, la grande industrie textile dont ils tentent de garder le monopole au moyen de puissants groupements économiques et juridiques : les g(u)ildes et les hanses d'Europe du Nord. Grâce à ces associations, ils peuvent obtenir des privilèges, comme l'allègement de certaines taxes.

L'histoire a retenu quatre hanses ou groupements de marchands : la hanse des marchands de l'eau à Paris, la hanse de Londres (union de guildes de villes flamandes dirigée par Bruges), la hanse des dix-sept villes (marchands drapiers des Pays-Bas) et la hanse Teutonique. Celle-ci en Allemagne du Nord, transformée en association de villes au milieu du XIV^e siècle, unit, à son apogée, plus de cent cinquante villes maritimes et continentales.

³⁵ Le mot banque < *banco* : table, banc (car les changeurs italiens officient sur des bancs en plein air dans les foires).

La Hanse se maintient pour la protection des marchands à l'étranger et l'expansion du commerce.

L'Italie joue un rôle essentiel dans les relations commerciales. Elle crée les assurances maritimes et développe les pratiques bancaires : multiplication des dépôts, extension du crédit, usage de la lettre de paiement transformée en lettre de change.

Le crédit

Sans argent, on emprunte aux usuriers qui prêtent à intérêt. L'Eglise condamne l'usurier ; aussi, des solutions vont satisfaire la conscience des marchands et les besoins du commerce : prêts *gratis et amore*³⁶, dissimulant l'intérêt, prêts maritimes, contrats de change, lettres de paiement, lettres de foires, annonçant la lettre de change du XIII^e siècle. En Italie, on voit naître des « compagnies », faisant commerce de tout, se livrant à des opérations bancaires (change, virement, prêts...).

Toutes ces associations mettent à la disposition des hommes d'affaires des capitaux importants.

La lettre de change

Les échanges de marchandises sur les foires ne se règlent pas au comptant et sous l'influence italienne, l'usage des lettres de foires, des billets à ordre, des contrats de change se répand.

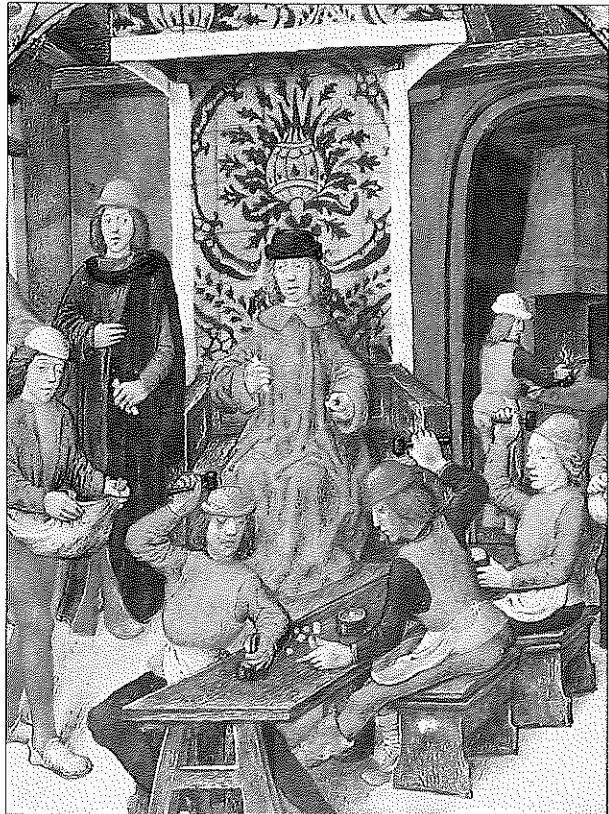
Après le retour de la monnaie d'or, permettant des spéculations monétaires, apparaît la lettre de change : le tiré prête une somme au bénéficiaire dans un lieu donné, contre une lettre de change adressée par le prêteur. La somme est comptée en or et versée dans la monnaie du lieu du prêt. Le prêteur peut ainsi jouer sur le différentiel entre les monnaies d'usage. Les lettres de change créent une véritable monnaie papier, ancêtre du chèque.

Marchands et financiers travaillent désormais la plume à la main. L'important est de tenir des comptes exacts, de convertir sans erreurs des valeurs diverses, de calculer les intérêts à échéances. Les marchands capables d'employer toutes ces techniques nouvelles sont des hommes instruits et relativement cultivés.

La monnaie

“Monnaies sonnantes et trébuchantes”

Vers l'an mil, ce sont les monnaies d'argent et de cuivre qui dominent. En raison des besoins du commerce, au XIII^e siècle, les métaux précieux sont mis en circulation³⁷ : le florin d'or de Florence, le



Atelier monétaire, manuscrit, XV^e siècle, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après le Guide de La France médiévale, 1997.

ducat d'argent de Venise, l'écu en or de France, les « gros » (monnaies en argent plus grosses qui apparaissent d'abord en Italie puis en France).

Chaque région a sa propre monnaie ; les changeurs pèsent dès lors les différentes pièces à l'aide d'un trébuchet, petite balance de précision, vérifient la matière, s'assurent que les pièces ne sont pas rognées³⁸ et les échangent contre la même valeur en monnaies locales.

A l'époque de Philippe Le Bon (1419-1469), la notion de monnaie unique fait son apparition. En effet, il prescrit par son ordonnance du 23 janvier 1434, la frappe de monnaies du même type, du même poids et titre³⁹ dans les ateliers monétaires de Brabant, de Flandre, de Hainaut et de Hollande. Les banquiers du Nord de l'Europe commencent à concurrencer les Italiens.

³⁶ Ce sont les Lombards, les Juifs, les Cahorsins et les banquiers italiens qui sont les spécialistes de toutes ces pratiques.

³⁷ La force des bourgeois réside dans le fait qu'ils ont fait sortir les métaux précieux des châteaux et des églises pour les faire fondre.

³⁸ Pour éviter l'action des rogneurs qui liment les pièces afin de recueillir la poudre d'or, on prend l'habitude d'inscrire un dessin ou une devise sur la tranche.

³⁹ C'est la proportion de métal précieux dans l'alliage.

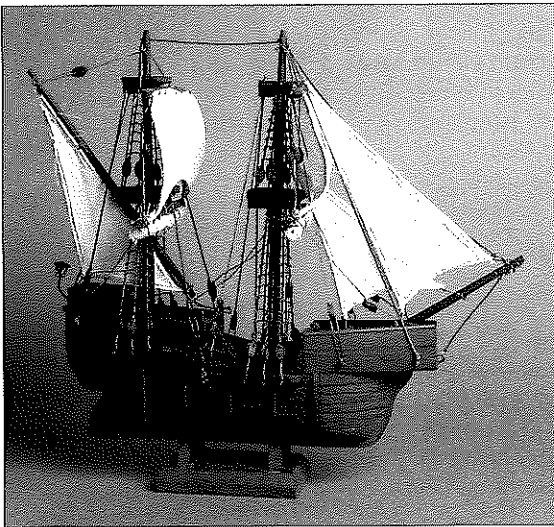


Saint Eloi (Patron des orfèvres), Petrus Christus le Jeune, huile sur bois, vers 1449, Metropolitan Museum of Art, New York (Etats Unis), d'après Brigitte Dekeyser, 1999.

Vitrine 3 *La navigation et la monnaie*

La navigation

37. Nef (maquette)
Bois
L. 31,5 cm
Collection privée



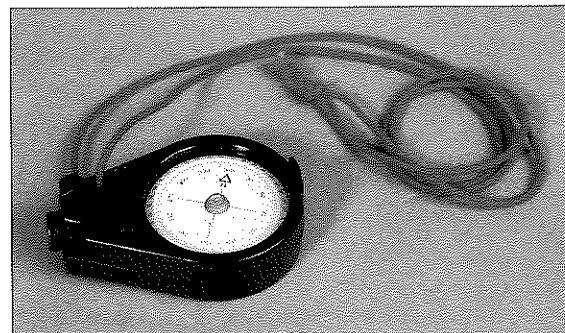
Le grand commerce se faisait sur des distances de plus en plus longues grâce aux progrès techniques de la marine : boussole, gouvernail d'étambot, voile latine, fabrication de bateaux plus sûrs et plus rapides.

38. Astrolabe (montage)
Original en bronze
XIII^e siècle
Diam. 14,5 cm
Provenance : française (?)
Original : Musée de la Vie wallonne, Liège



L'astrolabe, « preneur d'astres » selon l'étymologie grecque, est construit en métal semi-précieux (laiton ou bronze). Il est constitué de deux ou plusieurs disques superposés et muni d'un anneau et d'un dispositif de visée. Il permet d'observer les corps célestes, de calculer la latitude en mesurant la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon et de déterminer l'heure. Les caravaniers l'utilisent dans le désert avant de le transmettre aux occidentaux qui l'embarquent sur leurs navires.

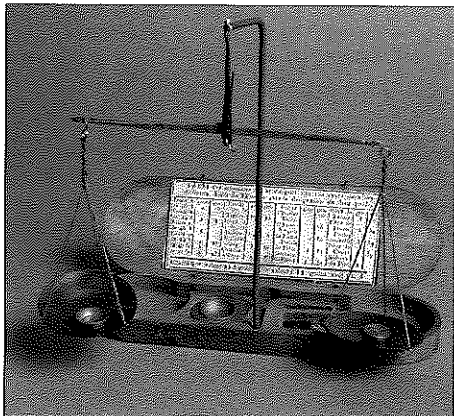
39. Boussole contemporaine
Plastique
L. 7 cm



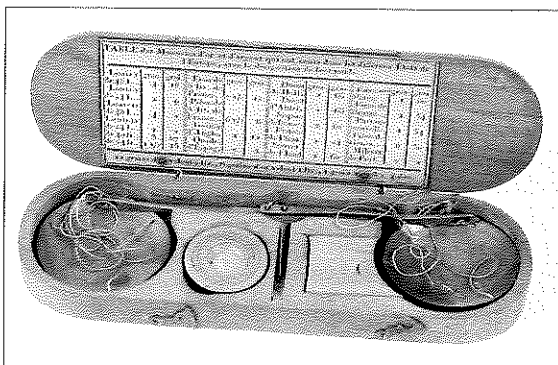
Arrivée de Chine au XII^e siècle, la boussole se perfectionne. L'aiguille aimantée ne flotte plus sur l'eau, elle tourne autour d'un pivot.

La monnaie

40. Trébuchet et boîte de changeur
Cuivre (trébuchet et poids), bois (boîte)
XVIII^e siècle
Boîte 17 x 5 cm - Plateau diam. 4 cm
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



41. Trébuchet et boîte de changeur
Cuivre (trébuchet et poids), bois (boîte)
XVII^e siècle
Boîte 16,3 x 5 cm - Plateau diam. 4,2 cm
Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles
(inv. 3982)



Petites balances, les trébuchets déterminent la valeur de chaque monnaie en fonction de son poids. Les « changeurs » vérifient également si les pièces sont bien en or ou en argent, s'assurent qu'elles ne soient pas rognées (on gratte le bord de la pièce pour récupérer un peu de métal précieux).

Un important atelier monétaire fonctionne à Huy du VII^e au XIV^e siècle. Plusieurs princes-évêques, de Théoduin de Bavière à Adolphe de la Marck, font appel aux artisans orfèvres hutois. La diffusion à travers l'Europe des monnaies frappées à Huy est révélatrice de l'intense activité commerciale et artisanale qui y règne alors. C'est elle qui permet à nos marchands et artisans de négocier avec Théoduin de Bavière, prince-évêque de Liège, l'octroi de la charte de 1066.

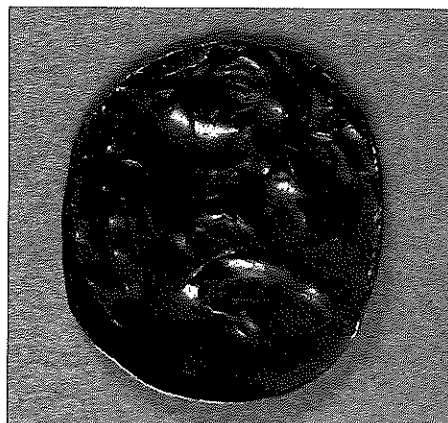
Les coins, servant à la frappe de ces monnaies, sont façonnés par des orfèvres agissant comme monétaires des empereurs ou des princes-évêques.

42. Denier
Argent
Diam. 1,5 cm - Poids 0,84 g
1194-1200 (Albert de Cuyck)
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



Les pièces portent l'inscription HOI, elles sont ornées d'un bâtiment surmonté d'une croix ; une enceinte crénelée avec tour et portes figure l'église de Huy sous la protection du château.

43. Denier
Argent
Diam. 1,5 cm – Poids 0,83 g
1200-1229 (Hugues de Pierrepont)
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



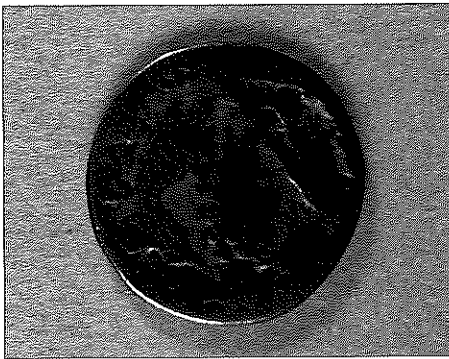
Le revers montre à gauche un artisan travaillant au perron de Huy, à droite, un arbuste.

44. Volant
Argent
Diam. 2,5 cm – Poids 2,51 g
1313-1344 (Adolphe de La Marck)
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



Cette pièce est frappée pendant le séjour en 1326 du prince-évêque à Huy.

45. Denier
Argent
Diam. 1 cm – Poids 0,77 g
1229-1238 (Jean d'Eppes)
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy



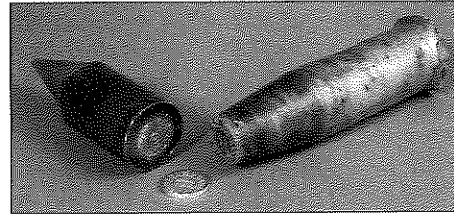
Au revers, le perron est accompagné de l'inscription HOIENSES.

46. Esterlin
Argent
Diam. 1,7 cm – Poids 1,25 g
1282-1291 (Jean de Flandre)
Espace de la Charte de Liberté de Huy – 1066,
Musée communal, Huy

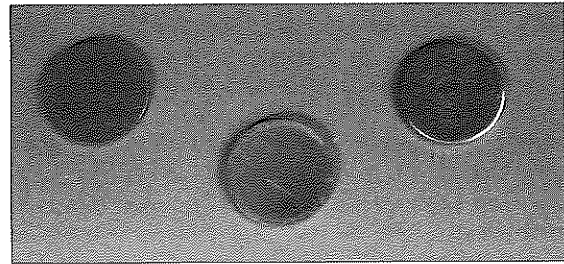


Le plus ancien esterlin connu d'un évêque de Liège a été frappé à Huy. Les mots LEODIENSIS HOYI sont inscrits dans les bras de la croix.

47. Coins dormant et mobile (copies)
Résine (originaux en acier)
Espace archéologique Saint-Pierre, Namur

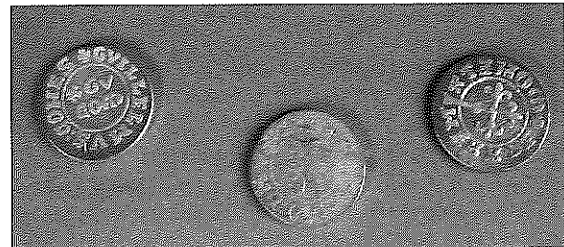


48. Flans (3)
Cuivre
Diam. 2 cm
Espace archéologique Saint-Pierre, Namur



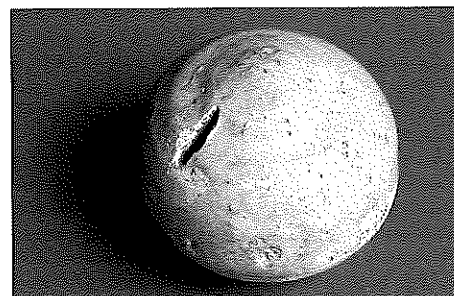
Battre monnaie requiert un outillage sommaire : les matrices (ou coins), gravées en creux entre lesquelles est placé le flan, parfois chauffé, et un marteau pour emboutir le flan dans la matrice.

49. Monnaies frappées (3) (copies)
Aluminium (originales en cuivre)
Diam. 2,2 cm
Espace archéologique Saint-Pierre, Namur



Ces monnaies sont des copies d'une double mite de Guillaume I^{er}, comte de Namur (1337-1391), frappées à Poilvache.

50. Tirelire
Terre cuite blanche à glaçure jaune
H. 5,5 cm
XIV^e siècle
Provenance : Andenne
Dépôt de la Communauté française
Musée de la Céramique, Andenne



Médecine et santé

Les médecins

Au Moyen Age, les médecins sont divisés en différentes catégories. Les premiers et les plus estimés sont les religieux. En effet, la maladie est considérée comme une épreuve ou un châtement de Dieu : il s'agit donc avant toute chose de prendre soin de l'âme. Des prières sont adressées aux saints guérisseurs comme saint Roch qui protège de la peste. Et, avant de mourir, le chrétien appelle le prêtre pour se confesser et recevoir les derniers sacrements afin de ne pas aller en Enfer. Ces clercs, devenus médecins diplômés de l'université, ont un grand prestige.

Outre la taille des cheveux et de la barbe, le bar-

ber-chirurgien⁴⁰ s'occupe de dentisterie et de petite chirurgie. Bien qu'il pose des actes parfois délicats, il s'agit d'un artisan illettré qui ne peut entrer à l'université mais sur lequel repose une obligation de résultats bien plus importante que sur le médecin « savant ».

Quant aux opérateurs ambulants, ils se spécialisent dans une ou deux opérations chirurgicales. Leurs résultats, rarement bénéfiques pour le patient, ainsi que la rareté des cas à traiter expliquent le caractère itinérant de ces soignants.

Dans les campagnes, les rebouteux pratiquent une médecine primitive, mélange de superstitions et de potions.

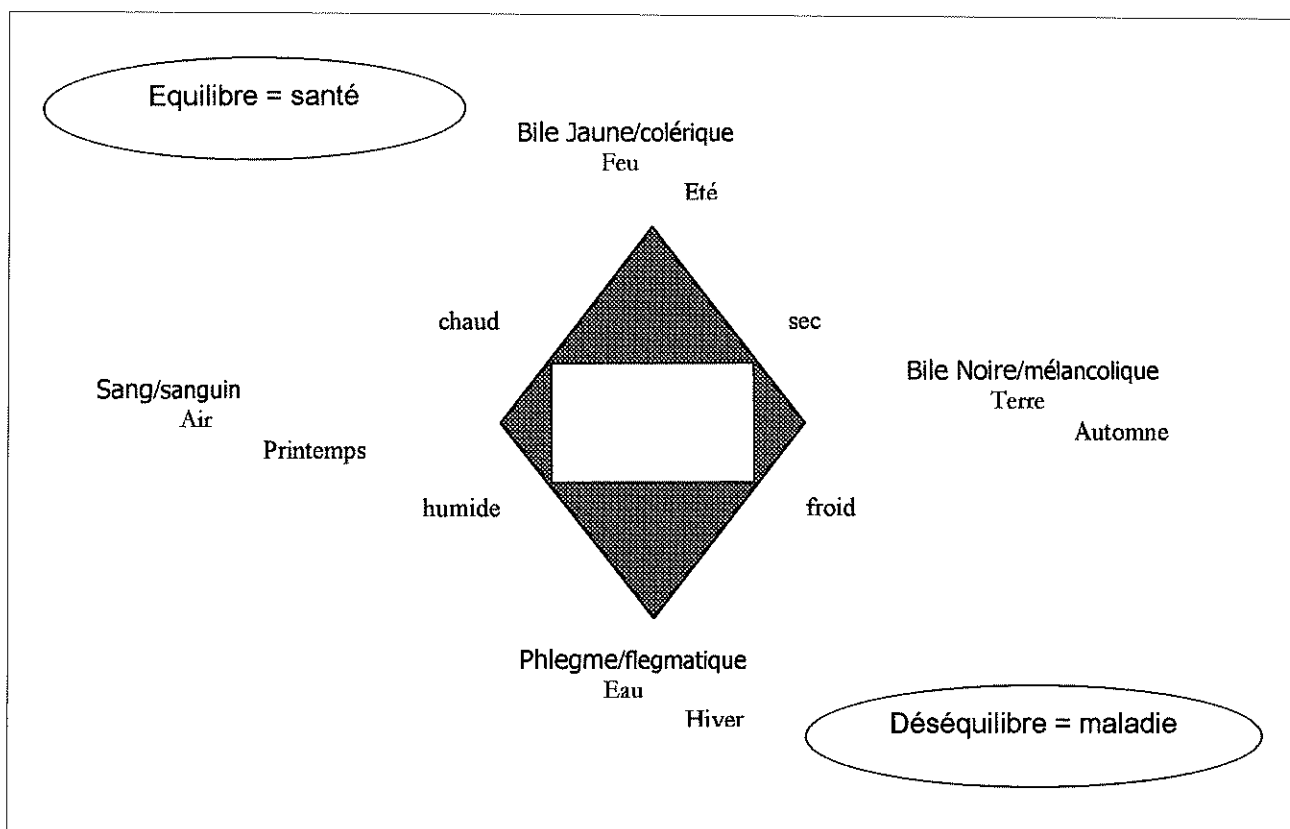
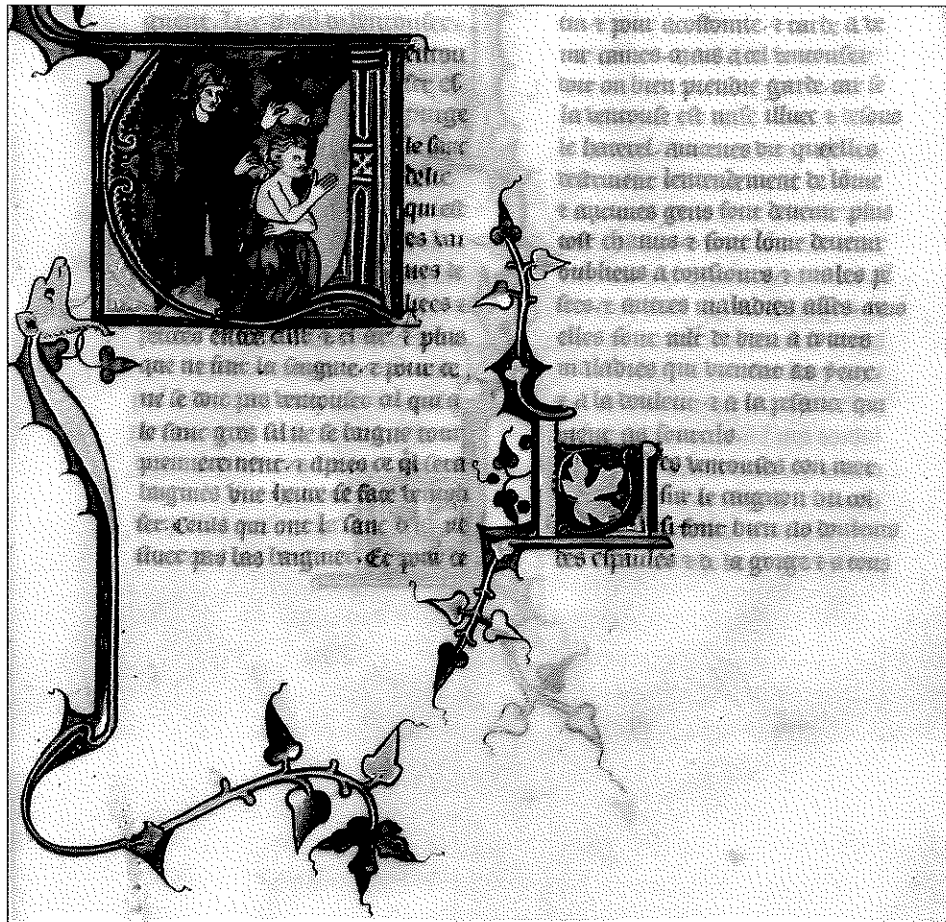


Tableau des correspondances: les quatre humeurs

⁴⁰ Suite à l'interdiction de l'Eglise, pour les clercs, d'accomplir des actes sanglants, ce sont les barbiers-chirurgiens qui s'en chargent : ils ont déjà les instruments nécessaires à leurs nouvelles tâches.



Les ventouses, miniature, XIV^e siècle, *recueil de traités de médecine*, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après Marie-José Imbault-Huart, 1983.

La doctrine des quatre humeurs

Héritée de Galien, médecin grec du II^e siècle et disciple d'Hippocrate, la théorie des humeurs régit les pratiques médicales. Le principe premier est que la Création est composée de quatre éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu. Ces éléments, influencés par les astres, sont présents dans tout être et toute chose créés. Quatre qualités y correspondent : sec, humide, chaud et froid. Selon cette théorie, le corps humain est parcouru par quatre humeurs (fluides corporels) : le sang (issu du cœur), le flegme (sécrétion du cerveau), la bile noire (qui provient de la rate) et la bile jaune (produite par le foie). A ces quatre humeurs correspondent les quatre qualités et les quatre éléments. L'homme étant un microcosme qui vit dans un macrocosme, son corps dépend de ce qui l'entoure et il interagit avec son environnement. Et si un équilibre entre les différentes humeurs procure la santé, le déséquilibre, en revanche, est responsable de la maladie. C'est pourquoi, pour soigner, il faut rééquilibrer les humeurs : on y parvient par le régime alimentaire, le lavement (à l'aide des clystères⁴¹), l'application

d'onguents ou l'absorption de médicaments ainsi que par la saignée, les ventouses, les sangsues... Les médicaments et onguents sont pour la plupart préparés à base de plantes, mais également à partir de matières animales (graisse de ver de terre, cornes, graisse de porc, etc.) et minérales (pierres, sels et coquillages).

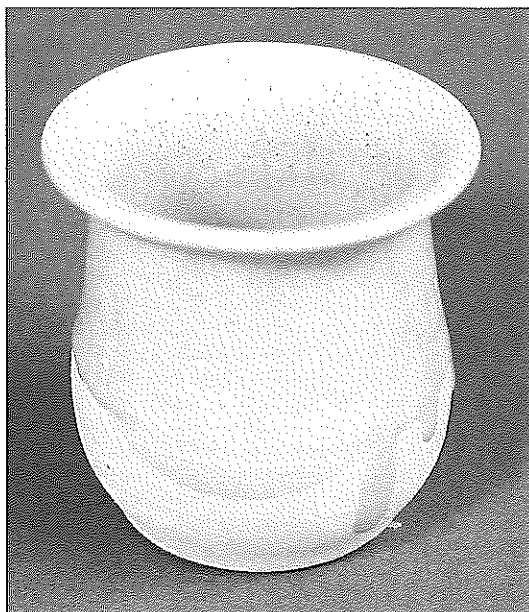
Ventouses (contemporaines)
Verre
Diam. 6,5 cm



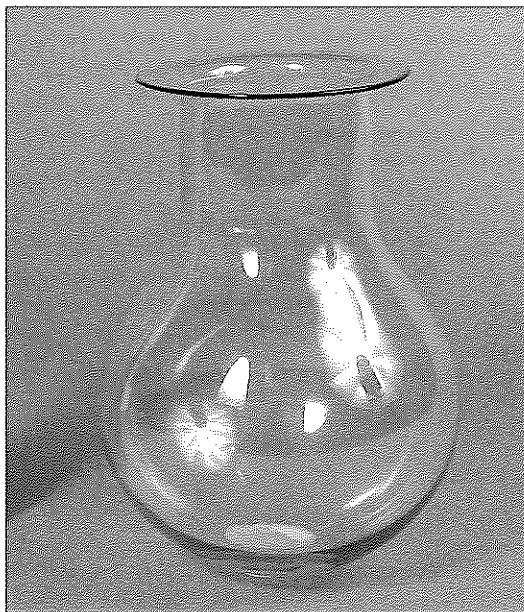
Le médecin applique sur la peau du malade la ventouse qui provoque un détournement de sang de la profondeur vers la surface.

⁴¹ Clystère : lavement, injection médicamenteuse dans le rectum. C'est aussi le nom de la seringue qui permet ce lavement.

Albarello (copie)
Terre cuite
H. 5,5 cm
Espace archéologique Saint-Pierre, Namur.



Matula (copie)
Verre
H. 15,5 cm
Espace archéologique Saint-Pierre, Namur.



Un flacon spécifique pour les urines, la matula, permet de mirer celles-ci à la lumière. Le médecin établit son diagnostic en fonction de la couleur, de l'odeur, du dépôt et du goût des urines !

Les grandes maladies

La malnutrition et le peu d'hygiène n'aident pas les gens à se défendre contre les maladies. Le monde médiéval est souvent touché par les épidémies : la variole, la grippe, la rougeole, la lèpre, la peste ou encore le scorbut, l'ergotisme (le « mal des ardents » ou le « feu de Saint-Antoine ») frappent les habitants. Le diagnostic est posé en fonction des critères suivants : le pouls, l'état de la peau (chaleur, sécheresse ou humidité), l'examen de la langue et des urines. Après le diagnostic, des soins sont prodigués mais le plus souvent sans efficacité. Pour la lèpre notamment, on a recours à l'isolement obligatoire et à la prière. De toutes ces maladies, la peste est celle qui fait le plus de ravages : on estime qu'un tiers de la population en meurt pendant l'épidémie de 1347 à 1353. Si la maladie disparaît par la suite, elle réapparaît plus ou moins tous les vingt ans. Complètement impuissants face au désastre, les médecins comprennent toutefois le caractère contagieux de la maladie par la contamination de l'air. C'est pourquoi, le médecin qui ausculte un pestiféré se cache derrière une longue robe de toile amidonnée, porte des gants et un masque à grand bec contenant, dans sa pointe, une éponge imbibée de vinaigre et de plantes aromatiques pour désinfecter l'air⁴².

⁴² Ce costume est décrit avec précision au XVII^e siècle. Mais il est vraisemblable d'imaginer les médecins médiévaux se protégeant de manière similaire.



Mannequin de médecin des pestiférés,
réalisation de Nicola Mossakowski, Biface s.p.r.l.



L'hôtel-Dieu, Jehan Henry, miniature, XIII^e siècle, *Le livre de vie active des religieuses de l'Hôtel-Dieu*, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après Marie-José Imbault-Huart, 1983.

Les hôpitaux ou instituts de soins

La majorité des malades sont soignés chez eux. Les hôpitaux du Moyen Âge, appelés les hôtels-Dieu, sont avant tout des lieux d'accueil temporaire pour ceux qui ne peuvent assurer leur propre subsistance c'est-à-dire non seulement les personnes souffrantes mais aussi les orphelins⁴³, les vieillards, les femmes enceintes sans ressources, les pèlerins, les fous et les pauvres. Les hôtels-Dieu sont administrés par des religieux et subventionnés par la charité des chrétiens⁴⁴. On fournit aux pensionnaires un lit (qu'ils sont souvent plusieurs à partager), de la nourriture, quelques soins et surtout, on prie pour eux. L'hôtel-Dieu, comme celui de Notre-Dame à la Rose à Lessines, comprend généralement une grande salle (parfois

double), des dortoirs pour les hommes et des dortoirs pour les femmes, ouvrant sur une chapelle pour que les malades alités puissent assister à l'office, un réfectoire, une cuisine, une pharmacie, une buanderie, un cloître, un jardin d'herbes médicinales. Pour évacuer les impuretés, les plafonds sont hauts, les fenêtres sont grandes et il n'y a pas de chauffage.

En tant qu'institutions religieuses, les hôpitaux bénéficient du droit d'asile : les personnes recueillies ne peuvent y être poursuivies ni par la police, ni même par le roi. Ce privilège donne lieu à de nombreux abus : brigands et criminels viennent en effet s'y réfugier.

Il existe aussi des léproseries⁴⁵ pour les lépreux, malades souffrant d'un mal qui ne se soigne pas mais qui n'est mortel qu'à long terme. Elles sont construites en dehors de la ville pour limiter les risques de contagion. Comme les hôpitaux, elles reçoivent des dons pour subvenir aux besoins des patients. A l'intérieur du mur de clôture, on trouve notamment un corps de logis, une chapelle et un

⁴³ Les enfants sont traités comme des adultes à partir de l'âge de six ans.

⁴⁴ Les bourgeois, les nobles et les seigneurs créent et dotent des lieux destinés aux pauvres dans l'espoir d'obtenir le salut malgré les richesses matérielles qu'ils possèdent. Par ces fondations, ils affirment aussi leur puissance et leur capacité à gérer la collectivité.

⁴⁵ On les appelle aussi des lazarets ou des maladreries. La première de nos régions est fondée à Liège avant 1117 : c'est la léproserie de Cornillon.

Le deult et pource dit on que trop
quaterault.



Le lépreux, Barthélemy l'Anglais, miniature, XV^e siècle, *Des propriétés des choses*, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après Marie-José Imbault-Huart, 1983.

cimetière réservé aux lépreux. Lorsqu'un malade est diagnostiqué comme lépreux, il est reçu le dimanche par le curé qui l'asperge d'eau bénite et lui assigne une place à part dans l'église. Après la messe, il est conduit en procession jusqu'à la léproserie. On jette sur le toit un peu de terre du cimetière en disant : « deviens mort au monde, mais revis de nouveau en Dieu ». Après cette cérémonie qui s'apparente à des funérailles, le prêtre énumère toutes les interdictions qui frappent le lépreux et lui remet une crécelle, un instrument qui lui permet de signaler sa présence. L'Église autorise la dissolution de son mariage afin que le conjoint en bonne santé puisse se remarier. Le lépreux est exclu totalement de la société, c'est un mort vivant.

L'enseignement

Dans les monastères

Avant le développement des villes, seule une minorité de la population est instruite, ce sont les clercs, les gens au service de l'Église. En effet, à l'époque, on ne comprend pas pourquoi un chevalier qui se bat ou un paysan qui travaille aux champs toute la journée devraient apprendre à lire, à écrire⁴⁶ et à compter ?

Par contre, les occupations des religieux nécessitent un certain savoir : lecture des Écritures

Saintes, comptabilité des dons des fidèles et des biens de l'église, copie des livres... L'enseignement leur est donc destiné. C'est pourquoi, il n'y a d'écoles que dans les monastères ou dans les cathédrales. Les leçons sont centrées sur la religion et la vie religieuse et se donnent en latin, langue de l'Église. Le peuple, lui, ne comprend plus le latin écrit. En effet, les conversations courantes l'ont modifié en dialectes dont les évolutions, au fil du temps, ont abouti à nos langues modernes.



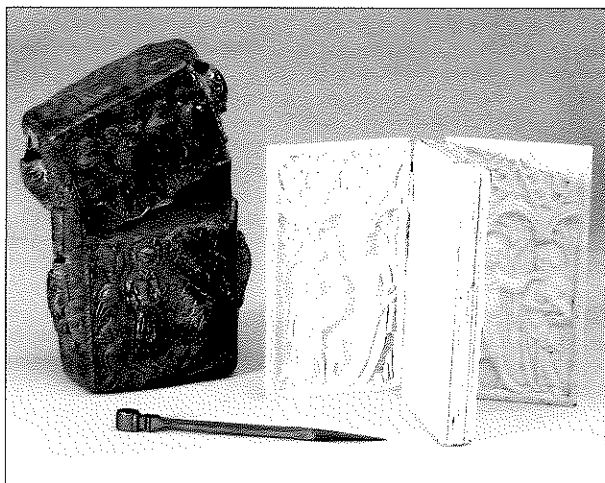
Les petits écoliers, manuscrit, Jean-Loup Charmet, Paris (France), d'après Andrew Langley, 1996.

⁴⁶ Aujourd'hui, lecture et écriture sont associées. Au Moyen Age et même encore aux Temps Modernes, ce n'est pas nécessairement le cas. Par exemple, Charlemagne sait lire mais pas écrire.

C'est dans les monastères que les livres sont écrits et recopiés. Quotidiennement, les moines s'enferment dans une salle du monastère appelée « scriptorium ». Les ouvrages y sont posés sur des écri-toires en bois percées au sommet pour maintenir des encriers en corne. L'encre est à base soit de carbone provenant d'un produit calciné soit d'un extrait végétal, comme la noix de galle. Les clercs écrivent à la plume sur une écri-toire oblique ; de cette manière, la plume glisse plus facilement sur le parchemin. De la main gauche, ils tiennent un canif pour en retailler la pointe jusqu'à soixante fois par jour et pour gratter les fautes. Afin de témoigner de la splendeur de Dieu, ils ajoutent aux textes des majuscules embellies et des enluminures, des dessins aux décors savants et précieux, parfois recouverts d'or. Quant aux pages, elles ne sont pas en papier puisque celui-ci ne se généralise qu'au XIII^e siècle, elles sont en parchemin. C'est une peau de mouton, de chèvre ou de veau, sept à huit fois plus chère que le papier. Voilà trois raisons pour lesquelles les livres sont si rares et si coûteux au Moyen Âge : ils sont copiés et illustrés à la main sur du parchemin.

Le « cartable » de l'élève

Comme les livres sont rares et chers, seul le maître en possède un. Les élèves prennent des notes sur leurs tablettes en bois. Celles-ci sont creuses pour



Tablettes dites de Jeanne d'Harcourt, ivoire, XIV^e siècle, Musée des Arts Anciens du Namurois, Namur, d'après Jacques Toussaint, 2002.

recevoir la cire coulée, souvent teintée en noir. Quand la cire est dure, les élèves y écrivent avec un stylet, instrument en os, en bois, en ivoire ou en métal. Le stylet est pointu à une extrémité pour tracer les lettres et plat de l'autre afin de « gommer », de lisser la cire. Parfois, plusieurs élèves lisent sur le même livre ; les pages sont alors souvent protégées du frottement des doigts par une fine couche de corne.

Les élèves sont assis par terre ou sur des tabourets sans banc. Ils posent leur tablette sur leur genou ou parfois sur une planche.

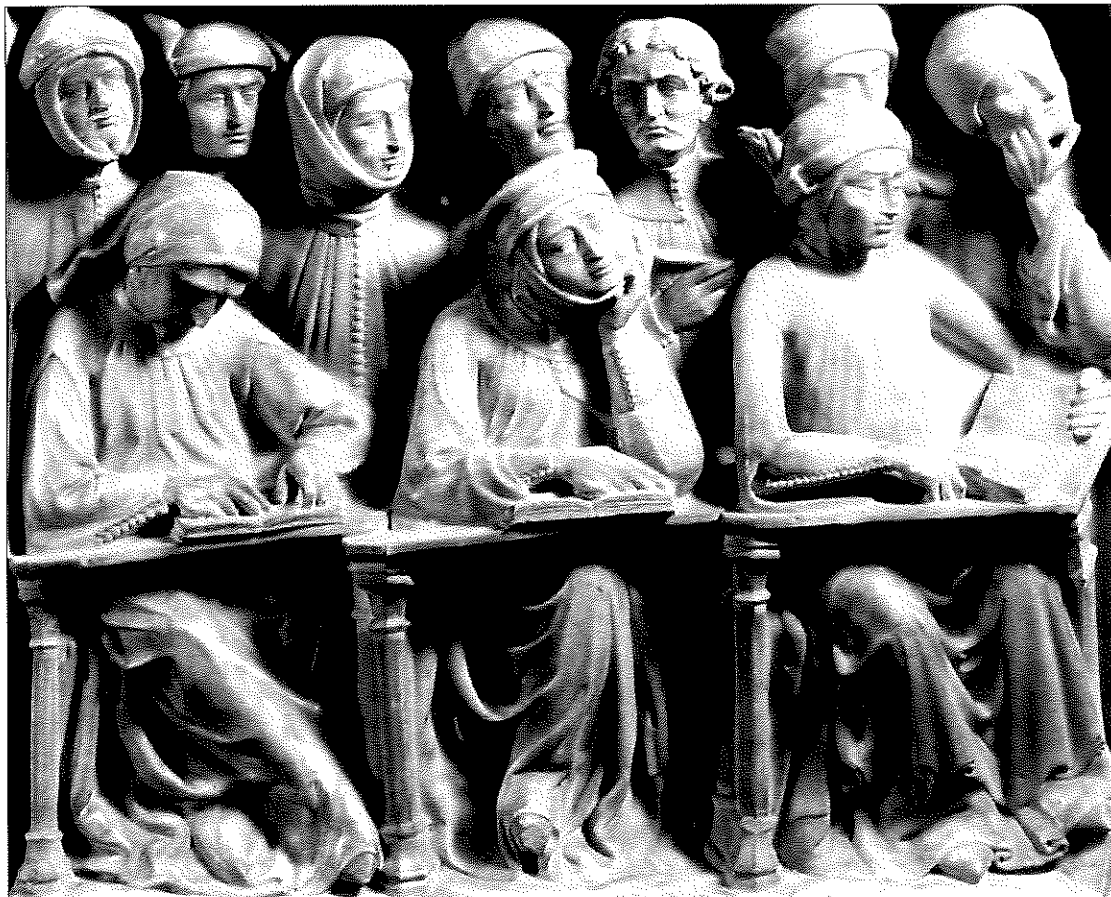
Les écoles dans les villes

Avec le développement des villes et du commerce, les marchands ont besoin de lire, d'écrire et de compter. Leurs fils s'instruisent dans les écoles de l'Église. Néanmoins deux problèmes se posent. Tout d'abord, les pères craignent que leurs enfants, en contact avec des futurs religieux ne soient séduits par leur vie et n'abandonnent alors la carrière commerciale. Ensuite, la matière enseignée est inutile pour eux ; ils n'ont que faire d'une éducation théologique. Cependant, il leur faut connaître la géographie pour voyager, l'architecture pour construire des maisons de plus en plus belles, les mathématiques pour tenir des comptes et convertir des monnaies étrangères, la lecture et l'écriture pour envoyer des lettres de change... Par conséquent, à la demande des marchands, des écoles laïques naissent dans les villes. Elles ne dépendent plus de l'Église et offrent un enseignement mieux adapté à leurs attentes.

Dans les villes les plus importantes se développent aussi les universités qui s'adressent à des étudiants plus âgés et plus riches. Dans nos régions, la première est celle de Louvain en 1425. Pour commencer, les étudiants y apprennent le *trivium* qui comporte la grammaire, la dialectique, une méthode de raisonnement, et la rhétorique, l'art de parler, puis le *quadrivium* qui comprend l'arithmé-



Moine copiste, miniature, fin du XV^e siècle, Bibliothèque nationale, Paris (France), d'après John Cherry, 1993. Les besicles sont directement inspirées de la technique du vitrail : des verres sertis dans un réseau de plomb.



Etudiants au travail, bas-relief en marbre, XIV^e siècle, Civico Museo, Bologne (Italie), d'après le Guide de La France Médiévale, 1997.

tique, la géométrie, l'astronomie, la musique et la géométrie. Dans un second temps, ils se spécialisent en médecine, en droit ou en théologie, l'étude de tout ce qui concerne la religion.

Pour les étudiants plus âgés mais moins fortunés, il existe aussi dans la plupart des villes des collèges parrainés par les riches nobles. Le programme, moins développé et plus pratique que dans les universités, plaît surtout aux marchands.

A la fin du Moyen Age

Au XIII^e siècle, l'usage du papier se généralise et diminue le prix des livres. Plus tard, vers 1440, Jean Gutenberg invente l'imprimerie. Cette technique augmente la production de livres de manière étonnante : alors qu'en 100 ans, seuls 100 000 manuscrits sont copiés, en 50 ans, 15 à 20 millions de livres sont imprimés. En réalité, plutôt que de copier à la main un livre à la fois, chaque feuille est composée avec des petites lettres en métal. Puis les lettres sont enduites d'encre. La feuille de papier est pressée sur ces lettres qui y laissent des empreintes d'encre. L'encrage et la pression sont répétés et la même feuille est créée en de multiples exemplaires. Par ailleurs, les textes ne sont plus exclusivement écrits en latin. Le livre devient ainsi un objet plus courant et plus accessible.

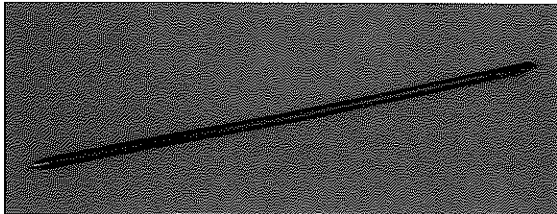


Un atelier typographique, gravure sur bois, 1499, La grant danse macabre, d'après René Noël et Olivia Sudan, 1991.

Suite à la diffusion du livre et à l'invention de l'imprimerie, le nombre de lettrés augmente. Certains portent des lunettes appelées besicles. Basées sur la technique du vitrail, elles sont inventées au XIII^e siècle et tentent de corriger les défauts visuels !

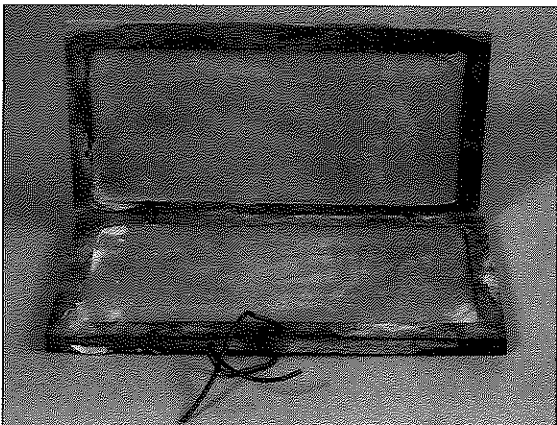
Les objets présentés ci-dessous sont pour la majorité des copies. Les pièces originales sont composées de matières périssables (végétales ou animales). Elles ont donc disparu ou sont dans un état de fragilité qui nécessite des conditions de conservation impossibles à maintenir dans le Muséobus.

51. Stylet (copie)
 Fer (original en bronze)
 L. 20,5 cm



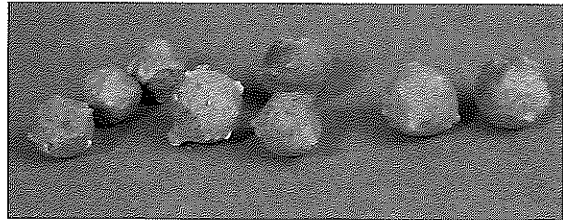
Le stylet montre deux extrémités différentes : une pointue pour écrire et une autre plate pour « gommer » c'est-à-dire pour lisser la cire afin de recommencer à noter.

52. Tablette (reconstitution)
 Bois et cire d'abeille
 21,5 x 11 cm



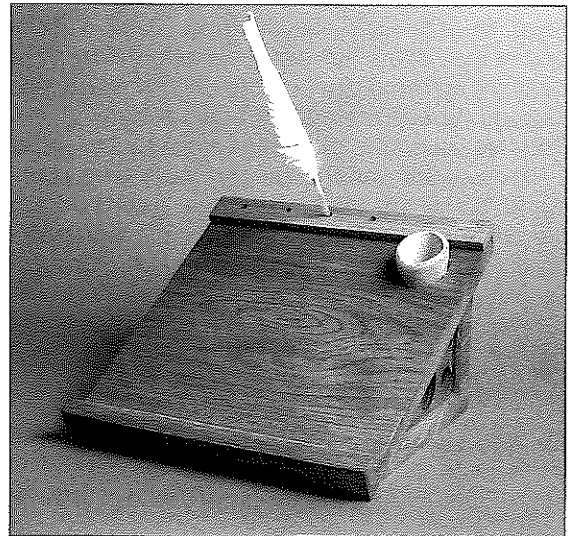
Les tablettes sont constituées de planches de bois, très fines, creusées en leur milieu d'une cuvette dans laquelle on coule une couche de cire. On y écrit à l'aide du stylet.

53. Noix de galle
 Diam. de 1 à 2 cm



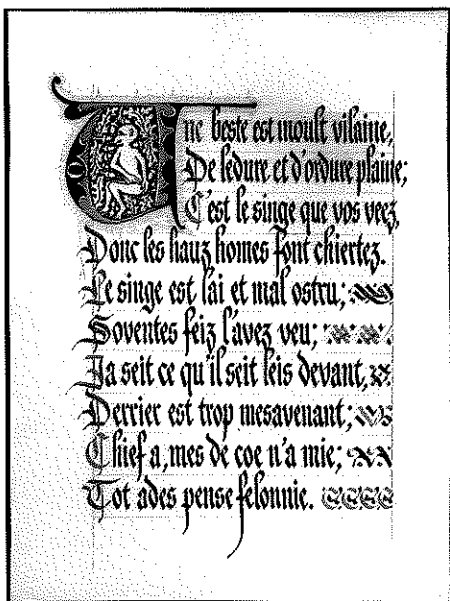
La noix de galle se forme sur les feuilles ou les jeunes pousses de certaines espèces de chêne à la suite de la piqûre d'un insecte venu déposer ses œufs. La plante réagit à la blessure par la formation d'une excroissance anormale : la galle. Celle-ci est mélangée avec un sel et un liant pour former une encre acide qui a tendance à ronger le papier.

54. Ecrivoire (reconstitution) où sont déposées une plume et une corne de bœuf qui sert d'encrier
 Bois
 27 x 25 x 15 cm



L'inclinaison permet un angle adéquat entre la feuille posée sur l'écrivoire et la plume ; cet angle favorise la course de la plume. Pour tailler la plume, on la durcit puis on la débarrasse des duvets pour ne pas gêner les doigts. On taille ensuite la pointe en biseau fendu.

55. Parchemin
17,5 x 23,5 cm
Réalisation de Fernand Brose, maître-graveur,
enlumineur



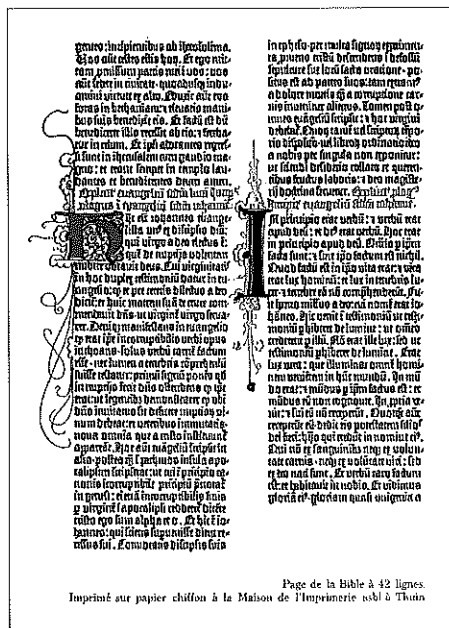
L'illustration s'inspire du *Liber Passionalis*, tome I (ms. 57, f° 124 v°) de l'abbaye de Saint-Trond conservé à la salle des manuscrits de l'Université de Liège. Le texte est tiré d'un extrait du *Bestiaire divin* de Guillaume, clerc de Normandie.

56. Fragment de retable: la charité de saint Joachim (?)
Chêne
53 x 36 cm
Fin du XV^e siècle
Provenance : Bruxelles
Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles
(inv. V. 250)



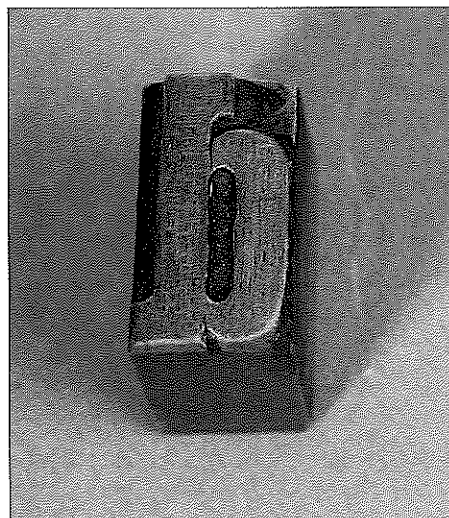
Le retable est un meuble d'église placé derrière l'autel, c'est une armoire à images en bois, le plus souvent peint et décoré. Ici, un généreux donateur, entouré d'une suite élégante portant des coffres, fait l'aumône à des misérables en haillons, aux visages marqués et hagards.

57. Page imprimée de la Bible
Papier chiffon
28 x 21 cm



Page de la Bible à 42 lignes.
Imprimé sur papier chiffon à la Maison de l'Imprimerie sbl à Thion

58. Caractère d'imprimerie
Bois
4,1 x 1,9 x 2,1 cm – 2,5 x 1,3 x 2,3 cm
Collection privée



Vers 1440, Jean Gutenberg invente l'imprimerie. Cette technique augmente fortement la production de livres. Plutôt que de copier à la main chaque texte, celui-ci est composé avec des petites lettres en dur, enduites d'encre par la suite. La feuille de papier est pressée sur ces lettres qui y laissent des empreintes d'encre. L'encre et la pression sont répétés et la même page est créée en de multiples exemplaires.

Orientation bibliographique

Ouvrages généraux

AVERMAETE Roger, *Découverte de la Belgique*, éditions Lumière A. Manteau S.A., Bruxelles, s.d.

BALARD Michel, GENET Jean-Philippe, ROUCHE Michel, *Le Moyen Age en Occident. Des Barbares à la Renaissance*, collection *Histoire université*, Hachette, 1990.

BOURIN Monique (textes réunis par), *Villes, bonnes villes, cités et capitales*, Etudes d'histoire urbaine (XII^e-XVIII^e siècles) offertes à Bernard Chevalier, Tours, 1989.

CHERRY John, *Medieval Crafts. A book of days*, British Museum Press, 1993.

CLARE J. D., *Les villes au Moyen Age, Histoire vivante*, Edition Héritage, Paris, 1993.

DAY John, *Monnaies et marchés au Moyen Age*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1994.

DEKEYSER Brigitte, *Les Primitifs flamands*, Artis Historia, Bruxelles, 1999.

DELEHOUZEE Laurent, DE MEULEMEESTER Johnny, LALEMAN Marie-Christine, LEMEUNIER Albert, MATTHYS André, PIAVAUX Mathieu, *Architecture romane en Belgique*, éditions Racine, Bruxelles, 2000.

DELORT Robert, *La vie au Moyen Age*, collection *Points Histoire*, éditions du Seuil, Paris, 1982.

D'HAENENS Albert, *La Belgique*, collection *L'Europe aujourd'hui. Les hommes, leur pays, leur culture*, Artis Historia, Bruxelles, 1991.

DHEM Catherine, PAQUET Pierre (coordination), *Le patrimoine civil public de Wallonie*, édition du Perron, Allier-Liège, 1995.

DOLLINGER Philippe, *La Hanse (XII^e - XVII^e siècles)*, collection *Historique*, Aubier, Paris, 1964.

ENGEN Luc (sous la direction de), *Le verre en Belgique, des origines à nos jours*, Fonds mercator, 1989.

FAVIER Jean, *De l'or et des épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age*, collection *Pluriel*, Fayard, 1987.

FAYS Iris, MONJOIE Paul, *La vie des gens à travers 100.000 ans de notre histoire*, éditions Desaer, Barchon, s.d.

FOSSIER Robert, *Le travail au Moyen Age*, collection *La vie quotidienne*, Hachette, Paris, 2000.

GALLOY Denise, HAYT Franz, *Le Moyen Age jusque vers 1350. Du document à l'histoire*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1988.

GENICOT Luc, HOUSSIAU Pierre, *Histoire et humanités, le Moyen Age*, Casterman, 1972.

GLENISSON Jean (sous la direction de), *Le Livre au Moyen Age*, 1998.

HASQUIN Hervé (sous la direction de), *La Wallonie. Le pays et les hommes. Histoire-économie-sociétés*, tome I, *des origines à 1830*, La renaissance du livre, 1975.

HASQUIN Hervé, *La Wallonie, son histoire*, Luc Pire, 1999.

HEERS Jacques, *La ville au Moyen Age en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*, Hachette, 1990.

HEERS J., *Précis d'Histoire du Moyen Age*, P.U.F., Paris, 1968.

HIPPEAU C., *Le bestiaire divin de Guillaume, Clerc de Normandie, Trouvère du XIII^e siècle*, Slatkine Reprints, collection des poètes français du Moyen Age, Genève, 1970.

IMBAULT-HUART Marie-José, *La médecine au Moyen Age à travers les manuscrits de la Bibliothèque nationale*, éditions de la Porte Verte, Paris, 1983.

JEHEL Georges, RACINET Philippe, *La Ville médiévale. De l'Occident chrétien à l'Orient musulman (V^e - XV^e siècle)*, A. Colin, 1996.

JORIS André, *Transports, voyages et voies de communication au Moyen Age*, Art et Histoire A.S.B.L., conférence du 4 mars 1988.

JORIS André, *Villes. Affaires – Mentalités. Autour du pays mosan*, De Boeck, Université, 1993.

JORIS Freddy (coordination), ARCHAMBEAU Natalie et PAQUET Pierre, *Le patrimoine majeur de Wallonie*, édition du Perron (Aleur-Liège), 1993.

LAFFINEUR-CREPIN Marylène, *Liège. Histoire d'une église*, t. 5, Editions du Signe, Strasbourg (France), 1991.

LE GOFF Jacques, *Un autre Moyen Age*, Quatro Gallimard, 1999.

LE GOFF Jacques, *Le Moyen Age*, Bordas (1060-1300), Paris, 1971.

LE GOFF Jacques, SCHMIT Jean-Claude, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Fayard, 1999.

LEGUAY Jean-Pierre, *La rue au Moyen Age*, Ouest France, 1984.

LIEGEART A., *Manuel du cordonnier. Technologie à l'usage des Elèves des Ecoles pratiques, des Cours Professionnels et des Apprentis*, Paris, 2^e édition, 1931.

LOPEZ S. Roberto, *La révolution commerciale dans l'Europe médiévale*, collection *Historique*, Aubier Montaigne, Paris, 1974.

MATTHEW D., *Atlas du Moyen Age*, Nathan, 1983.

NOEL René, SUDAN Olivia, *Racines du futur. Du XI^e siècle au XVIII^e siècle*, tome II, éditions Didier Hatier, 1991.

OPSOMER-HALLEUX Carmélia, *Trésors manuscrits de l'Université de Liège*, Crédit Communal, Liège, 1989.

PAPEIANS Christian, *Le Moyen Age*, tome I, collection *Arts et civilisations*, Artis Historia, Bruxelles, 1991.

PAPEIANS Christian, *Le Moyen Age*, tome II, collection *Arts et civilisations*, Artis Historia, Bruxelles, 1992.

PEETERS Guido (sous la direction de), *Une terre, des Hommes, une Histoire*, Reader's Digest, Elsevier Séquoia, Bruxelles, 1980.

PERNOUD Régine, *Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles. Impérialisme et capitalisme au Moyen Age*, éditions de la Table Ronde, Paris, 1948.

PERNOUD Régine, *Lumière du Moyen Age*, Paris, 1981.

PIERRE Michel, *Le Moyen Age*, Hachette, Paris, 1996.

RICHE Pierre, ALEXANDRE-BIDON Danièle, *L'enfance au Moyen Age*, éditions du Seuil, Bibliothèque nationale de France, 1994.

ROEL Jacobs, *La Belgique. L'histoire en mouvement*, éditions Artis Historia, Bruxelles, 1998.

ROEL Jacobs, *1302-2002. 7 siècles de Bataille des Eperons d'or*, collection *Parcours*, Artis Historia, 2002.

ROUX Simone, *Le monde des villes au Moyen Age, XI^e - XV^e siècles*, Hachette, 1994.

TRODEL-COSTEDOAT Karine, *La chirurgie au Moyen Age ou le corps désarticulé dans Moyen Age*, n°12, 9 octobre 1999.

WILLEQUET Jacques, *Histoire illustrée de la Belgique*, édition J.-M. Collet, 1988.

Catalogues d'exposition, guides, monographies

BRUNEEL Alfred, DELCROIX Gérard, REVELARD Michel, TURPIN Gérard, VAN SANTBERGEN René (sous la direction de), LAURENT René, TELLIER Edmond, *Documents d'archives relatifs à Huy et sa région*, Bruxelles, 1981.

BRUNEEL Alfred, DELCROIX Gérard, TURPIN Gérard, VAN SANTBERGEN René (sous la direction de), BOVESSE Jean, LAURENT René, *Documents d'archives relatifs au Namurois*, Bruxelles, 1981.

DELCROIX Gérard, REVELARD Michel, TURPIN Gérard, VAN SANTBERGEN René (sous la direction de), LAURENT René, NAZET Jacques, *Documents d'archives relatifs au Tournaisis*, Bruxelles, 1982.

DUBOIS René, *Les rues de Huy : contribution à leur histoire*, Bruxelles, Culture et civilisation, 1975.

FURNEMONT André, LEMEUNIER Albert, *Le Musée communal et le trésor de la Collégiale de Huy*, collection *Musea Nostra* n° 24, Crédit communal, Bruxelles, 1992.

GENICOT L., *Une ville en 1422 dans Namur. Le Site. Les hommes. De l'époque romaine au XVIII^e siècle*, Crédit communal, collection *Histoire*, n° 15, Août 1988.

HOFFSUMMER Patrick, *Une maison médiévale à Dinant*, Annales de la société archéologique de Namur, tome 71, 1997.

JORIS André, *La ville de Huy au Moyen Age. Des origines à la fin du XIV^e siècle*, Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fascicule CLII, Société d'édition Les Belles Lettres, Paris (VI^e), 1959.

JORIS André, *Huy, ville médiévale*, collection *Notre passé*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1965.

JORIS André, *Huy et sa charte de franchise. 1066. Antécédents. Signification. Problèmes*, Pro Civitate, Bruxelles, 1966.

JORIS André, *Le visage de Huy. Choix et commentaire de documents iconographiques anciens XV^e-XIX^e siècle*, Crédit communal, Bruxelles, 1976.

TELLIER Edmond, LEMEUNIER Albert, *Huy et sa région en gravures*, Gamma Hallart, Liège, 1980.

TOUSSAINT Jacques, *Art en Namurois : la sculpture 1400-1550* : catalogue d'exposition au Musée diocésain de Namur du 14 décembre 2001 - 31 mars 2002, Société archéologique de Namur, 2002.

Catalogue de l'exposition *Vivre au Moyen Age. Un autre millénaire*, Abbaye Saint-Gérard de Brogne, Saint-Gérard, 29 avril 2000 - 29 octobre 2000.

Guide de *La France médiévale*, Gallimard, Paris, 1997.

Les plus belles villes de Belgique, Reader's digest, 1985.

Livres pour enfants

BACHINI Andréa, *Le Moyen Age*, collection *Visio DoGi*, Le Sorbier, Paris, 1999.

BAILLAT Gilles, CHOSSENOT Michel, DEMOTIER Alain, ROUFFIGNAC Jean-Claude, VINCENT Chantal, *Histoire*, cycle 3, collection *Gulliver*, Nathan, 1997.

BRISOU-PELLEN Evelyne, GAREL Béatrice, PAUWELS Catherine, SABBAGH Antoine, *La vie au Moyen Age*, Nathan, 1997.

DAG'NAUD, *La ville au Moyen Age*, éditions Jean-Paul Gisserot, 1995.

DECOSTER Michel, ORBAN Pierre, PATART Christian, STANUS Bernard, *De l'an mil au siècle des Lumières*, livre 3, collection *Histoire des gens de chez nous*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1993.

HAYT Franz, PAYE Michel, *Du document à l'histoire. Histoire générale. La Préhistoire. L'Antiquité. Le Moyen Age*, collection *Roland*, éditions A.D. Wesmael-Charlier, Namur, 1963.

HAYT Franz, *Formation historique. Le Moyen Age*, éditions A.D. Wesmael-Charlier (S.A.), Namur, 1979.

HEBETTE, *Notre histoire en douze tableaux*, livre 3 : *Nouveaux Horizons*, collection *Livres-outils*, A.D. Wesmael-Charlier (S.A.), Namur, 1974.

LANGLEY Andrew, *Vivre au Moyen Age*, collection *Les yeux de la découverte*, Gallimard, 1996.

MANRY A.-G., *Documents d'Histoire. Le Moyen Age*, Delagrave, 1975.

MICHEAU Françoise, ZIMMERMANN Michel, *Vivre au Moyen Age d'après un manuscrit du XIII^e siècle*, collection *Documentation photographique*, 1980.

MOGENET Jean-Philippe, *Histoire de nos régions. De la préhistoire à nos jours*, Averbode, Altiora s.a., 1996.

MORNET Elisabeth, ZIMMERMANN Michel, *L'homme et la ville au Moyen Age*, collection *Documentation photographique*, 1982.

MULLER Jorg, SIEGFRIED Anita, SCHNEIDER Jürg E., *Une ville au Moyen Age*, Gründ, 1996.

Documents et civilisation du Moyen Age à 1944, Hachette, Paris, 1974.

Documents et civilisation du Moyen Age au XX^e siècle, Hachette, Paris, 1975.

Vivre à l'époque ... des chevaliers. Europe médiévale 800-1500 après J.-C., Time - life, 1997.

Les Merveilles. Moyen Age, édition Molière, Paris, 1997.

Les villes au Moyen Age, A la découverte de l'archéologie, *Arkéo junior*, n° 71, janvier 2001.

Au temps des cathédrales, BTJ n°356, 1991.

Les Bastides, villes du Moyen Age, BTJ n°465, mars 2001.

Expositions présentées dans le Muséobus

L'enfant dans la Société. Hier et aujourd'hui, du 5 mai 1980 au 30 mai 1981.

A la découverte de notre Patrimoine architectural, du 4 septembre 1981 au 30 avril 1982.

L'industrialisation de la Belgique, du 17 juin 1982 au 16 décembre 1983.

Peuples chasseurs de la Préhistoire, du 23 février 1984 au 21 décembre 1984.

Guerres et Propagande, juillet-août 1984 et janvier-février 1985.

Les Origines de l'Homme. A la rencontre de Lucy il y a 3 millions d'années, du 1er avril 1985 au 31 août 1986.

Les Gallo-Romains. Gestes de tous les jours, du 4 octobre 1986 au 26 février 1988.

Les Mérovingiens. Le monde des morts révèle celui des vivants, du 21 avril 1988 au 30 novembre 1989.

Charlemagne. L'Empire retrouvé, du 1er février 1990 au 31 août 1991.

Premiers agriculteurs de nos régions. Le grand tournant du Néolithique, du 25 octobre 1991 au 2 avril 1993.

La lumière apprivoisée, de la Préhistoire à nos jours, du 21 juin 1993 au 31 janvier 1995.

A table !, du 1^{er} avril 1995 au 30 novembre 1996.

Il était une fois ... Histoires et images d'enfants dans l'Art, du 29 avril 1997 au 31 octobre 1998.

Les Celtes... Aux portes de l'Histoire, du 26 mars 1999 au 28 novembre 2000.

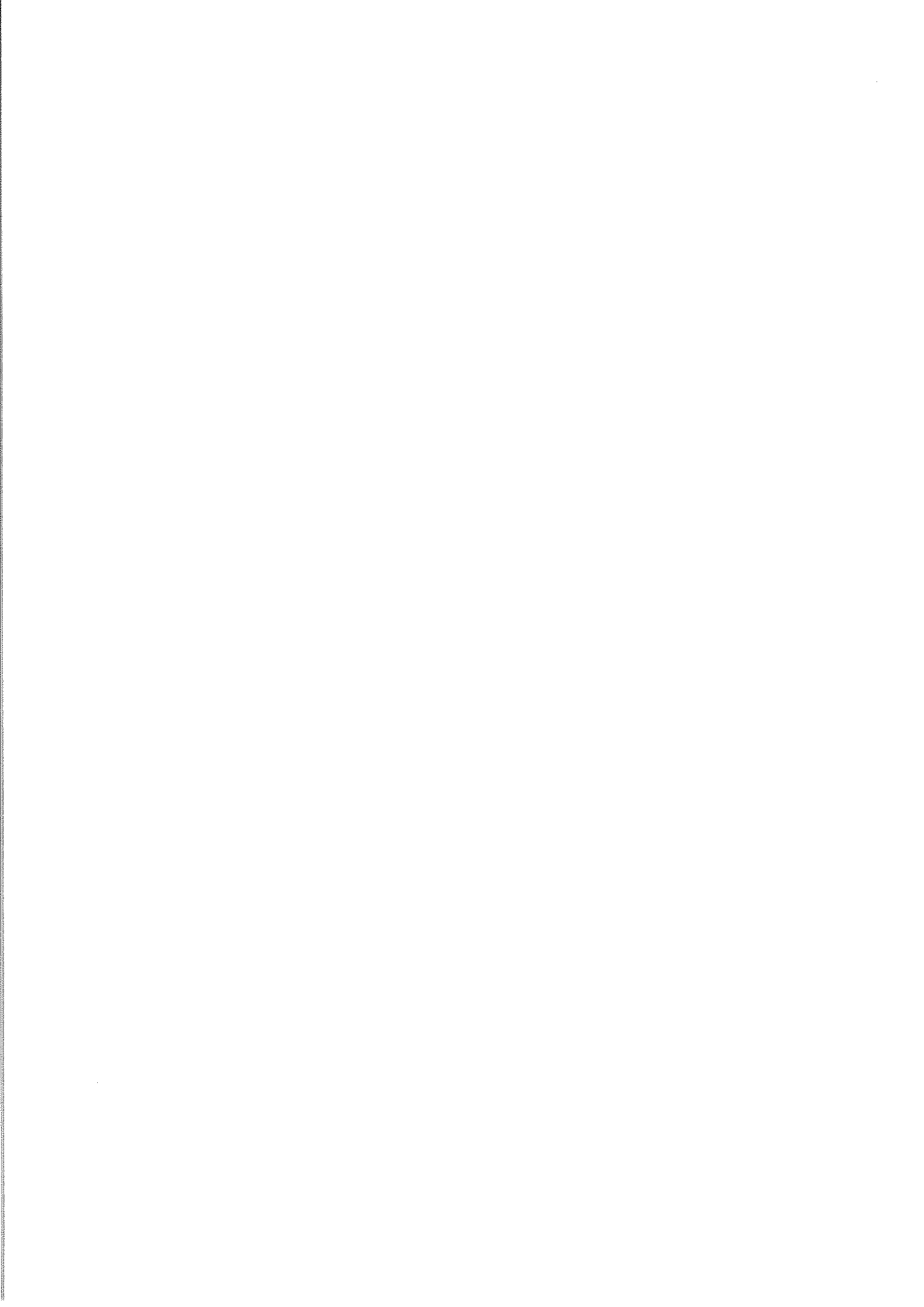
Le Moyen Age. De château en château, du 9 mars 2001 au 28 novembre 2002.

Table des matières

Préface	5
Avant-propos	7
Les villes médiévales et leurs origines	11
L'origine des villes	11
Les causes de l'épanouissement des villes	11
Les villes neuves	12
Les lieux de développement des villes	13
Les plans des villes médiévales	13
Les clés de la ville	15
Les bourgeois	15
La naissance des communes	15
Les chartes de franchise	16
Le fonctionnement des communes	17
Les conflits dans la ville	18
Le rôle politique de la ville	18
La naissance des villes wallonnes	20
La ville de Huy au XIV^e siècle	24
Un peu d'histoire... ..	24
Plan de Huy	25
Les symboles des villes	26
L'art roman et l'art gothique	28
Images des rues	33
Les maisons	33
Les enseignes	35
L'animation des rues	36
Vitrine 1 : la vie quotidienne	37
Les métiers	41
Les corporations	42
Les règlements des ateliers	44
Protectionnisme	44

Vitrine 2 : Le travail du verre et du cuir	45
Le commerce, les marchés et la monnaie	50
Le renouveau commercial	50
Les moyens de transport	51
Les foires	52
Les innovations commerciales	52
Vitrine 3 : La navigation et la monnaie	55
Médecine et santé	58
Les médecins	58
La doctrine des quatre humeurs	59
Les grandes maladies	60
Les hôpitaux ou instituts de soins	61
L'enseignement	63
Dans les monastères	63
Le « cartable » de l'élève	64
Les écoles dans les villes	64
A la fin du Moyen Age	65
Vitrine 4 : L'enseignement	66
Bibliographie	69
Expositions présentées dans le Muséobus	72
Table des matières	73

COPYRIGHT
Dépôt légal: D/2003/3606/1





*Ministère
de la Communauté
française*

**Direction générale de la Culture
Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques**

**Muséobus
de la Communauté française
de Belgique**

Parc industriel
Route de Marche
5100 Nannine
Tél. et fax 081/40 05 26